

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire)
intra-muros

Boulevard Frédéric Latouche
Parcelles AE 206p, 207, 209

Tranche A
Construction d'une Maison de la Petite Enfance
Ilot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement



Rapport de diagnostic archéologique
Vol. 1/2. Description des vestiges

Numéro d'arrêté préfectoral : 2010 - 126
Code opération patriarche : 1719
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2010.4

Yannick Labaune, responsable d'opération
Angélique Tisserand, technicienne, topographe, DAO
Jean-Louis Sabourin, technicien de fouille

Avec la collaboration de :
Véronique Brunet-Gaston (Inrap)
Anne Delor-Ahü (Inrap)
Pierre Nouvel (Université de Franche-Comté)

Février 2011

Autun : Service Archéologique de la Ville d'Autun

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2010.4 – tranche A
 Numéro de site – DRAC : -
 Région : Bourgogne
 Département : Saône-et-Loire
 Commune : Autun
 Lieu-dit / adresse actuelle : Boulevard Frédéric Latouche – parking Hexagone – 71400 AUTUN
 Cadastre : AE 207, 206p, 209
 Propriétaire : Ville d'Autun
 Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
 Aménageur : Communauté de Communes de l'Autunois
 Cordonnées Lambert (moyennes) : Zone II étendue (moyen) $x = 749\,658,747$; $y = 218\,909,701$

L'opération archéologique

Numéro de l'arrêté préfectoral – SRA : 2010 / 126
 Responsable scientifique : Yannick LABAUNE (service archéologique d'Autun)
 Opération : diagnostic archéologique
 Code opération Patriarche : 1719 (tranche A)
 Réalisée par : Yannick LABAUNE (service archéologique d'Autun) ; Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun) ; Jean-Louis Sabourin (CDD, service archéologique d'Autun)
 Phase terrain : 27 septembre - 22 octobre 2010
 Raison de l'intervention : projet de construction d'une maison de la petite enfance et d'une bibliothèque médiathèque
 Demande anticipée de prescription de diagnostic : déposée par M. le Maire d'Autun, reçue au SRA le 07 / 06 / 2010
 Superficie totale à diagnostiquer (tranches 1 à 3) : environ 10 530 m²
 Superficie à diagnostiquer lors de la tranche A : environ 3880 m²
 Superficie utile couverte par le sondage (vestiges dégagés en plan, hors talutages) : 213 m²
 Superficie totale des sondages (talutages compris) : 478 m²
 Taux d'ouverture par rapport à la superficie totale à diagnostiquer de la tranche A : 5,5 %

Le Document Final de Synthèse

Nombre de volumes : 2
 Nombre de pages volume 1 : 87
 Nombre de figures volume 1 : 22 et clichés : 65
 Nombre de pages volume 1 : 87
 Nombre de pages volume 2 : 112
 Rédaction : Yannick LABAUNE (service archéologique d'Autun)
 DAO : Angélique Tisserand (service archéologique d'Autun), Yannick Labaune (service archéologique d'Autun)
 Etudes spécialisées Inrap dans le cadre d'un échange de compétences :
 Anne Delor-Ahü, vaisselle céramique ; Véronique Brunet-Gaston, lapidaire
 Etude spécialisée Université de Franche Comté réalisée à titre gracieux :
 Pierre Nouvel, étude des monnaies

Les résultats

Substrat atteint.

Toit du substrat : 316,50 à 318,70 m NGF

Profondeur d'enfouissement des vestiges antiques : entre 0,25 m et 1,70 m (moyenne vers 1 m / 1,20 m).

Toit des structures antiques en place : entre 317,65 NGF et 319,40 m NGF.

Vestiges antiques rencontrés entre : 316 m NGF et 320 m NGF

Puissance stratigraphique reconnue : 1,30 m à plus de 2 m

Mots clés :

Sur la chronologie : I^{er}-II^e s. dont période augusto-tibérienne (indices) ; III^e - début V^e s. (occupation / fréquentation attestée).

Sur la nature des vestiges immobiliers : rues (*cardo* et *decumanus*), portiques, égout et caniveaux, *domus* munie de bains privés (?), hypocaustes, pièces d'apparat (salle se terminant en abside), *opus sectile*, mosaïque

Sur la nature des vestiges mobiliers : céramique (vaisselle), verre (récipients, verre à vitre), stucs et enduits peints, roches décoratives (éléments architecturaux : placages, moulures, *opus sectile*), monnaies, « petit mobilier » (matière dure animale, alliage cuivreux, fer, or).

Problématique de la recherche et principaux résultats :

Cette opération a permis de mettre en évidence le croisement de deux rues délimitant l'angle sud-est de l'îlot IX-X 9. Leur tracé est globalement cohérent avec les hypothèses de restitution de la trame viaire proposées jusqu'à présent (elles correspondent au *decumanus* D10 et au *cardo* C8 d'après la numérotation des rues issue de Labaune, Kasprzyk 2008).

Le *cardo* secondaire a pu faire l'objet d'une enquête approfondie. L'aspect de cette rue présente dans ses grandes lignes de fortes similitudes avec les axes viaires classiquement repérés à Autun. En revanche le rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement, qui passe très rapidement de 8 mètres à moins de 2,50 mètres trouve difficilement une explication satisfaisante. Cette rue semble fréquentée à la fin du haut Empire et peut-être encore au début du IV^e siècle. Le mobilier découvert dans les couches les plus récentes confirme par ailleurs la présence de militaires dans ce secteur de la ville vers la fin du III^e siècle. Enfin, comme fréquemment à Autun, ce *cardo* secondaire marque la limite entre deux terrasses.

Le *decumanus* n'a pas pu être correctement documenté, l'ultime bande de roulement mesure plus de 7 mètres de largeur.

Ces rues sont bordées d'aménagements hydrauliques assez classiques, notamment de caniveaux non maçonnés (coffrage en bois probable). Certains semblent utilisés très longtemps puisqu'ils sont comblés dans le courant du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle. La canalisation longeant le *cardo* à l'ouest, fortement dégradée, pourrait quant à elle être le prolongement de l'égout souterrain, maçonné et voûté, récemment retrouvé au nord de la ville, le long de la même rue (site 2010.8 faubourg d'Arroux, fouille Inrap sous la direction de S. Alix ; site 2006.13, caserne Changarnier, diagnostic sous la direction de Y. Labaune). Toutefois plusieurs zones d'ombres subsistent : cette canalisation s'incurve pour une raison indéterminée en direction de la chaussée ; d'autre part, compte tenu de l'altimétrie (et notamment de la surface de circulation de la chaussée) il est difficile de restituer l'élévation manquante (une hauteur sous voûte analogue à celle du tronçon issu du site du faubourg d'Arroux est difficile à envisager).

On notera avec intérêt que l'îlot IX-X 9 n'était pas documenté jusqu'à présent. Dans ce

dernier, l'occupation antérieure au début du III^e siècle est mal définie (horizon 1). Ces vestiges paraissent avoir subi une troncature importante lors du réaménagement de l'îlot au cours de l'horizon 2, n'étant apparemment conservées dans nos sondages que les structures fossoyées. Le mobilier résiduel comporte des indices d'occupation augusto-tibériens pour les plus précoces. On ajoutera que la présence de mobilier luxueux, notamment une épingle en os plaquée d'une feuille d'or, artefact résiduel de l'horizon 1 découvert dans les remblais de nivellement de l'horizon 2, suggère une occupation de fort statut.

Comme nous le disions, l'îlot (ou une partie de ce dernier) est réaménagé vers le début du III^e siècle (horizon 2).

Un habitat de fort statut muni de bains privés est construit au III^e siècle, il est peut-être encore fréquenté au début de l'Antiquité tardive (horizon 3). Il présente de fortes similitudes avec les vestiges des maisons dites à l'Etui d'Or et de Balbus lassus. Notre intervention très réduite ne permet d'envisager qu'une vision très schématique de l'occupation de l'angle sud-est de l'îlot. La présence de deux bâtiments distincts séparés par une ruelle ou plutôt un *ambitus* orienté d'est en ouest est plausible.

Seules deux modestes pièces non chauffées, au sol en terre battue et de très faible superficie (de l'ordre de 5 m²), ont été mises au jour au cours de cette opération : situées en bordure d'îlot, il pourrait s'agir d'annexes (stockage ?).

Par contre les cinq autres pièces découvertes plus en cœur d'îlot sont toutes chauffées par hypocauste et trois d'entre elles possèdent des tubulures en place le long des parois ; en outre l'emplacement de deux *praefurnia* a pu être détecté. La nature précise de ces espaces, très partiellement dégagés, n'est pas évidente à déterminer. L'hypothèse d'avoir affaire aux vestiges d'un bâtiment public doit cependant être écartée en l'absence d'indices probants. Deux pièces possèdent des caractères d'apparat : la pièce 2 au pavement en *opus sectile* et la pièce 3 richement ornée (pavement en mosaïque probable, abondance et variété des fragments de roches décoratives dans sa démolition). Le cas de la pièce 1 est en revanche plus difficile à saisir : le plan se terminant en abside rappelle celui des espaces de réception des grandes maisons d'Autun (maison de Balbus lassus, maison des Auteurs Grecs pour ne citer que deux exemples) mais un certain nombre d'indices plaident en faveur d'une fonction thermale (thermes privés ?). Des indices diffus au sein de notre gisement – en place ou bien en position secondaire – renforcent l'hypothèse d'avoir affaire à des bains dans notre secteur : présence assez récurrente de béton et d'enduit de tuileau en place, existence de nombreux placages en marbre en position secondaire possédant des traces de stagnation d'eau chaude. On rappellera à ce propos le tracé dans l'angle nord-ouest de notre îlot d'un des grands égouts collecteurs s'affranchissant de la trame urbaine (CAG 71/2, n° 6 21) permettant l'évacuation au besoin de grandes quantités d'eau, ainsi que l'existence probable dans l'îlot voisin IX - X 8 d'un ensemble thermal monumental.

Un espace ouvert au sol en gravier compacté, cour ou péristyle, a été mis en évidence au sud de la pièce 1 à abside.

Les bâtiments antiques semblent démantelés au milieu du IV^e siècle ou dans le courant de la seconde moitié de ce siècle (horizon 4). L'intensité du phénomène est particulièrement importante dans le secteur sondé : comme nous l'avons vu il ne concerne pas uniquement l'épierrement des maçonneries et le prélèvement ponctuel de matériaux de construction comme cela est habituellement le cas à Autun. En effet les récupérateurs semblent s'être particulièrement acharnés à creuser de vastes fosses (de 5 à 10 mètres sur leur grand axe) à une profondeur parfois importante (la stratigraphie a parfois été ponctuellement perturbée jusqu'au substrat).

Les vestiges d'une construction en dur indéterminée, peut-être datée de la fin du IV^e ou du début du V^e s. (horizon 5) ont été mis en évidence au nord de la parcelle. On relèvera l'indigence à Autun, des indices de fréquentation du V^e s., en dehors de la pointe sud de la ville : seuls trois îlots sont concernés dont l'îlot voisin IX-X 8.

Enfin, au bord de la chaussée du *decumanus*, scellant le dernier niveau de circulation, la présence d'un épandage blanchâtre composé de déchets de taille de calcaire doit être soulignée. Bien que rapidement appréhendé (espace non fouillé compte tenu des conditions d'intervention), cet indice pourrait suggérer la confection ou plutôt le démantèlement d'éléments sculptés en calcaire. On peut mettre ces éventuels vestiges en relation avec la présence une centaine de mètres au sud-ouest d'un four de chauffournier de l'Antiquité tardive le long du *cardo maximus* dans l'angle nord-est de l'îlot XI 8 (site du Pavillon Saint-Louis, fouille A. Rebourg).

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : Protection des vestiges remarquables (géotextile) et sondages rebouchés après l'opération.

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 17 février 2011

Lieu de dépôt provisoire du mobilier : Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg – Autun

GENERIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Yannick LABAUNE (service archéologique d'Autun)

Techniciens de fouille :

Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)

Jean-Louis SABOURIN (service archéologique d'Autun)

Topographie :

Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)

Post-fouille :

Yannick LABAUNE (service archéologique d'Autun) : rédaction

Jean-Louis SABOURIN (service archéologique d'Autun) : lavage mobilier

Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun) : conditionnement mobilier, DAO et topographie.

Expertises scientifiques :

Véronique BRUNET-GASTON (chargée d'étude et de recherches, INRAP) : étude des roches décoratives

Anne DELOR-AHÜ (céramologue, INRAP) : étude du mobilier céramique

Yannick LABAUNE (service archéologique d'Autun) : étude du petit mobilier

Pierre NOUVEL (maître de conférence, Université de Franche-Comté) : monnaies

Terrassements :

Entreprise SNT-PAM – 71190 Etang-sur-Arroux

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

SOMMAIRE

FICHE SIGNALETIQUE	1
GENERIQUE DE L'OPERATION	5
SOMMAIRE	6
 Introduction	 7
 I. Environnement archéologique	 7
II. Conditions d'intervention	9
III. Les vestiges mis au jour	11
IV. Synthèse et mise en perspective des vestiges archéologiques dans leur environnement proche	27
 Bibliographie sommaire	 32
 Table des illustrations	 33

Introduction

Le projet de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque Médiathèque en contrebas de la salle polyvalente l'« Hexagone », le long du boulevard Frédéric Latouche, soit en plein cœur de la ville antique, à proximité du *cardo* principal, du forum (quel que soit l'hypothèse de sa localisation) et d'îlots d'habitat de très fort statut (notamment les maisons dites de Balbius lassus et à l'Etui d'Or fouillées sous l'« Hexagone ») a entraîné la prescription anticipée d'un diagnostic archéologique préalable (2010 - 126) à la demande de M. le Maire d'Autun (fig. 1-4). L'assiette du diagnostic, très vaste, comprend l'emprise complète du parc de stationnement situé en contrebas de l'« Hexagone », ainsi qu'une parcelle actuellement en friche après démolition des bâtiments de l'ancienne Société Autunoise de Construction (nommée « SAC » ci-après), soit les parcelles AE 206p, 207 et 209 pour une superficie légèrement supérieure à un hectare.

Il a été décidé de mener ce diagnostic en trois tranches successives.

Une première tranche, nommée tranche A, a été réalisée à l'emplacement choisi par la collectivité pour y implanter la Maison de la Petite Enfance (partie basse de l'assiette du projet), ce qui représente une superficie de l'ordre de 4000 m². Cette tranche A a été réalisée sur une durée de 20 jours du 27 septembre au 22 octobre 2010 par le service archéologique d'Autun, conformément au projet de diagnostic validé par le service régional de l'archéologie (fig. 1-7).

Compte tenu de l'importance de ce projet de construction pour la collectivité, il a été décidé de réaliser un rapport d'étape pour cette première tranche de diagnostic ; l'intégralité des résultats sera intégrée au rapport final, après réalisation des deux prochaines tranches, dans le courant du premier semestre 2011.

I. Environnement archéologique

I.1. Localisation du secteur relatif à la tranche A au sein de la ville antique

Au nord, la limite d'emprise de la tranche A est déterminée par les limites parcellaires actuelles ; au sud, elle a été définie de manière à englober l'emprise de la rue décumane D10, reconnue à proximité au début du XIX^e siècle (atlas des vestiges gallo-romains, n° 8 13). En outre l'opération a permis de reconnaître le tracé du *cardo* secondaire C8 (chaussée et aménagements connexes), l'occupation sise dans l'angle sud-est de l'îlot IX-X 9 et très ponctuellement quelques vestiges de l'îlot IX-X 10 bordant la rue (fig. 3-4).

Ainsi, la plupart des vestiges mis au jour proviennent de l'îlot IX-X 9. Ce dernier est bordé à l'ouest par le *cardo* principal de la ville (C7 dit *cardo maximus*), à l'est par le *cardo* secondaire C8, au sud par le *decumanus* D8 qui mène à la porte Saint-Andoche (le croisement entre ces deux rues étant par ailleurs situé sur l'emprise de la tranche A) et enfin au nord par le *decumanus* D9. Ce dernier axe, récemment mis en évidence par l'archéologie préventive, possède une implantation particulière (médian, il sépare la ville en deux parties d'égale importance, à l'instar du *cardo* principal C7 ; d'autre part, il se situe entre les deux *decumani* D8 et D10 menant aux portes monumentales, à égale distance entre ces deux axes viaires séparés d'une distance remarquable de 10 *actus*) et une histoire singulière (rue fortement dimensionnée à l'instar du *cardo* principal au début du I^{er} s. dans le cadre d'un projet d'urbanisme, mais qui n'aurait pas eu, suite peut-être à un repentir, l'importance et la fonction qu'on lui destinait initialement) ; il est tentant d'y voir le projet initial d'un véritable *decumanus maximus* au sens étymologique du terme, en tant que rue principale d'orientation est / ouest.

D'un point de vue strictement urbanistique, l'îlot IX-X 9 se situe donc à un emplacement privilégié, le long du *cardo maximus* et d'un des deux axes décumanes menant à une porte monumentale, ainsi que le long d'une rue particulièrement remarquable, qui pourrait comme nous l'avons précédemment évoqué être interprétée comme le « véritable » *decumanus maximus* d'*Augustodunum*, du moins dans le projet d'urbanisme initial.

En outre, les îlots immédiatement voisins accueillent des édifices publics majeurs, ainsi que des habitats de fort statut. Un bilan synthétique de nos connaissances pour chacun d'entre eux est fourni ci-après.

Ilôt VIII / X 8-9 (au nord). Le forum d'Autun ?

Même si la question de la localisation du *forum* d'Autun n'est actuellement pas tranchée avec certitude, son emplacement dans le quartier de Marchaux évoquée durant tout le XIX^e siècle et récemment réfutée par A. Rebourg, doit être reconsidéré à la lumière des dernières découvertes de terrain (fondations d'un vaste édifice découvertes en 2001 rue de la Vieille Halle : le podium d'un temple ?), des nouvelles pistes d'interprétation pour certains vestiges sortis de terre au XIX^e siècle à l'emplacement du musée lapidaire (des cryptoportiques ?) mais également du débat sur le devenir des *fora* à la fin de l'Antiquité et durant la période médiévale (c'est à Marchaux qu'on rencontre les halles médiévales s'implantant en lieu et place du vaste massif de fondation précédemment évoqué). Kasprzyk 2005 ; Y. Labaune, notice « Autun, rue de la Vieille Halle », dans *Projet d'action scientifique. L'Antiquité tardive en Bourgogne et Champagne-Ardenne. Formes de l'occupation et culture matérielle*, sous la dir. de M. Kasprzyk, INRAP, rapport 2010.

Ilôt XI 9 (au sud). Ilôt monumental ?

Cet îlot se situe dans l'emprise des tranches B et C à venir de notre diagnostic, des informations complémentaires viendront donc prochainement enrichir le dossier.

Dans l'état actuel, la documentation se rapporte essentiellement à des observations du XIX^e siècle. En 1838 on aurait découvert *des substructions considérables qui par leurs proportions semblaient annoncer un palais, un temple ou un édifice public de fortes dimensions* (CAG 71/2, n° 8 13). Vers 1810 on aurait découvert *une salle voûtée remplie de décombres dans laquelle se trouvait un creuset contenant des particules d'or* (CAG 71/2, n° 8 16). Ces vestiges monumentaux sont situés dans l'emprise de la tranche C. En outre, mais cette fois ci en dehors de l'emprise de notre diagnostic, lors d'une surveillance de travaux réalisée boulevard Latouche lors de l'installation d'une conduite de gaz, J.-P. Guillaumet a observé de puissantes maçonneries antiques d'environ 2 mètres de largeur (inf. orale J.-P. Guillaumet).

Quelques fragments architecturaux ont été découverts dans ce secteur, à savoir un chapiteau corinthien de marbre blanc (Fontenay, Deléage 1872, p. 394), un chapiteau de pilastre ainsi qu'une corniche d'entablement (Musée lapidaire, n° 241) (Fontenay, Deléage 1872, p. 396).

Ilôt IX / X 8 (à l'ouest). Ensemble thermal ?

Une hypothèse stimulante, proposée par M. Kasprzyk, suggère l'existence d'un grand ensemble thermal, à l'intérieur de cet îlot dont les vestiges seraient en grande partie situés sous les bâtiments du centre hospitalier - site Latouche. Cette proposition est étayée par la découverte d'importantes substructions, de débris architecturaux monumentaux, de deux bassins de forme ovale ou hémicirculaire, symétriques et espacés d'une centaine de mètres à un endroit d'où divergent deux des plus importants collecteurs d'eau usée de la ville et enfin d'un troisième bassin de forme rectangulaire. Evidemment il est nécessaire de pratiquer de nouvelles interventions archéologiques pour valider cette hypothèse de manière ferme et définitive. Mais si tel est le cas, Autun serait dotée d'un établissement de bains de grandes dimensions comparable, selon M. Kasprzyk, aux thermes Sainte-Barbe à Trèves (Kasprzyk 2005, Labaune 2010).

Ilôt IX / X 10 (à l'est). Habitat de fort statut ?

Seule une mention de 1857 permet de se faire une idée de la nature de l'occupation de cet îlot. Elle témoigne de la découverte d'un puits dans lequel se trouvait un dépôt d'une soixantaine d'*aurei* et, dans le secteur du puits, d'une mosaïque bichrome noire et blanche du début du III^e siècle (Fontenay, Deléage 1872, p. 394, îlot 110a).

Ces découvertes permettent d'envisager la présence d'un habitat de fort statut au sein de cet îlot.

1.2. Historique des découvertes de l'îlot IX-X 9

Comme nous l'avons vu, les sondages de la tranche A ont essentiellement touché l'angle sud-est de l'îlot IX-X 9 (fig. 4). Il s'agit d'un îlot situé au cœur de la ville antique, à un emplacement privilégié (cf. *supra*), à proximité immédiate d'îlots de fort statut, accueillant des édifices publics, peut-être le forum ainsi qu'un vaste établissement thermal, mais également de riches habitats. L'indigence des découvertes mentionnées par la bibliographie antérieure à notre intervention ne permet de préciser son statut. On relève en premier lieu que l'un des grands égouts collecteurs s'affranchissant de la trame urbaine semble prendre naissance dans l'angle nord-ouest de notre îlot (CAG 71/2, n° 6 21). D'autre part les résultats d'une surveillance réalisée en 2003 doivent être nuancés à la lumière de nos découvertes : cette opération a en effet permis de rencontrer, dans une étroite tranchée, une structure composée de deux blocs monumentaux assemblées à joint vif (Labaune 2003, st. 1, p. 5) qu'il est désormais peut-être possible d'interpréter comme le vestige d'un stylobate de portique surmonté d'une base de colonne, compte tenu de sa nature et de sa position, à proximité immédiate du *decumanus* D8 repéré lors de notre intervention quelques dizaine de mètres à l'est.

II. Les conditions d'intervention

II. 1. Les contraintes techniques

Compte tenu de l'emplacement particulier de l'emprise à diagnostiquer (l'un des plus importants parcs de stationnement du centre-ville dont on ne peut se priver en intégralité), et de l'urgence à obtenir des données sur la partie nord de l'emprise (emplacement privilégié pour accueillir la Maison de la Petite Enfance, projet le plus urgent), il a été décidé de réaliser le diagnostic en trois tranches successives. La tranche A correspond à l'emprise privilégiée par l'aménageur pour y implanter la Maison de la Petite Enfance par rapport aux différents scénarios fournis par l'étude de faisabilité (fig. 1-4).

L'arrêté de prescription demandant de documenter le *decumanus* D8 menant à la porte Saint-Andoche dès la phase de diagnostic il a été décidé d'englober dans l'emprise de la tranche A le tracé de cet axe viaire dans cette première phase, mais de ne pas intervenir, au sud de cette rue.

La location de blindages à panneaux coulissants a été prévue au moment du diagnostic. Ils n'ont cependant pas été utilisés, malgré les profondeurs importantes à atteindre, compte tenu des difficultés de mise en place (lors de la présence de maçonneries notamment) et d'utilisation (lecture fastidieuse de la stratigraphie au coup par coup, particulièrement chronophage, sans qu'à aucun moment il soit possible d'obtenir une vision globale) déjà observées lors d'une opération réalisée par le service archéologique en 2008 (site Autun 2007.3 diagnostic 4-6 rue Traversière).

La mise en place de paliers successifs a été privilégiée, bien qu'engendrant parfois de forts décaissements pour atteindre une surface lisible assez faible en finalité (la superficie totale des sondages, talutage et paliers compris, atteint 478 m², les vestiges antiques n'ayant été dégagés que sur 213 m²). Cette méthode a permis de concilier les visions en plan et en coupe du site.

Les constructions récentes (fondations des bâtiments de la Société Autunoise de Construction, démolis au moment de notre intervention) semble ne pas avoir impactées significativement les vestiges sous-jacents (fig. 7). Ils s'installent toutefois directement sur le toit des vestiges antiques ce qui a complexifié le décapage (pour exemple, le sol en *opus*

sectile A 2119 n'a pas pu être dégagé plus complètement par peur de l'abîmer, étant directement scellé par les solides fondations d'un bâtiment en briques).

II.2. Les aspects méthodologiques

Quatre sondages ont été implantés. Les sondages 1 à 3 ont été réalisés sur la parcelle AE 209, emplacement actuellement choisi par la collectivité pour implanter la Maison de la Petite Enfance ; le sondage 4 a été réalisé au nord de la parcelle AE 207 (fig. 7). Aucun sondage n'a été réalisé sur la parcelle AE 206a compte tenu de la configuration des lieux (espace visiblement remblayé à une date récente) et de la nature des vestiges attendus (croisement de deux rues particulièrement, difficile à appréhender dans une fenêtre d'emprise réduite).

- Le sondage 1 a été réalisé au cœur de l'îlot IX-X 9. La mise en place des paliers a été fastidieuse compte tenu de la mauvaise tenue des parois, nécessitant un fort taux d'ouverture pour un espace accessible assez faible.
- Le sondage 2 est un long transect orienté est-ouest, qui a permis d'obtenir une bonne vision des vestiges sur toute la largeur de l'emprise (îlot IX-X 9 ; cardo secondaire C8 reconnu sur toute sa largeur, aménagements connexes compris ; limite occidentale de l'îlot IX-X 10) et de mieux appréhender le phénomène de « terrasses » dans ce secteur.
- Le sondage 3, très ponctuel, était destiné à compléter la documentation du cardo C8 par la mise au jour des vestiges du portique de bord de rue oriental, non repéré dans le sondage 2.
- Le sondage 4 est en forme de « L ». La branche nord-ouest-sud-est a permis de documenter, comme demandé dans la prescription, les vestiges du *decumanus* D10 sur quasiment toute sa largeur (l'extrémité méridionale de la chaussée n'a cependant pas pu être atteinte compte tenu d'impératifs liés au stationnement des véhicules sur la partie non impactée du parking dit de l'Hexagone), son trottoir méridional et les aménagements et pièces en bordure d'îlot. La branche nord-est-sud-ouest a quant à elle été l'occasion d'appréhender des constructions en cœur d'îlot.

La superficie utile ouverte par ces quatre sondages mesure 213 m² ce qui représente environ 5,5 % de la superficie totale de l'emprise à diagnostiquer pour cette phase A (environ 3880 m²).

Le mobilier céramique et le corpus lapidaire ont fait l'objet d'une étude spécialisée par l'Inrap dans le cadre d'un échange de compétences avec le service archéologique d'Autun. La céramique a ainsi été étudiée par Anne Delor-Ahü et les roches décoratives par Véronique Brunet-Gaston sur une durée totale de La phase de « post-fouille » a été réalisée au service archéologique d'Autun sur une durée de 30 jours ouvrés.

Les monnaies ont été étudiées à titre gracieux par Pierre Nouvel, maître de conférence de l'Université de Franche Comté.

Le petit mobilier a été étudié par Yannick Labaune, responsable d'opération, service archéologique d'Autun.

Les études spécialisées de mobilier sont fournies dans le volume 2.

Les couches archéologiques rencontrées ont été numérotées en US, positives et négatives ; elles sont précédées de la lettre « A » (comme tranche « A ») afin de les distinguer clairement des couches archéologiques qui seront dégagées lors des deux tranches suivantes (les tranches « B » et « C »).

D'autre part, les couches A 1000 à A 1nnn concernent le sondage 1 ; les couches A 2000 à A 2nnn concernent le sondage 2, les couches A 3000 à A 3nnn concernent le sondage 3 et les couches A 4000 à A 4nnn concernent le sondage 4.

Pour faciliter le propos les vingt-et-une maçonneries mises au jour sont numérotées M1 à M21 ; les trois structures hydrauliques découvertes sont quant à elles numérotées St. 1 à St. 3 ; les pièces individualisées sont notées P1 à P9. La liste complète des US, des maçonneries et des structures hydrauliques et des pièces est fournie dans le volume 2-annexe 1.

Le mobilier a été lavé, conditionné et inventorié de manière très détaillée aux normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 18 décembre 2006. Cet inventaire est fourni dans le volume 2-annexe 2.

L'emprise des sondages et les vestiges ont été topographiées par le service archéologique d'Autun. Angélique Tisserand, chargée de la levée et du traitement des données, a fourni un plan informatique général au 1 : 50. L'inventaire des points topographiés muni de leur altitude est fourni dans le volume 2-annexe 3.

L'intégralité des relevés réalisés (plans, coupes) a été mise au net et est présentée dans ce rapport. Chaque structure mise au jour a été photographiée ; cette couverture photographique a été réalisée sur support numérique et le nom du fichier correspond au numéro de l'US principale documentée par ce biais. L'inventaire de la documentation (minutes, listing d'US, clichés) est fourni dans le volume 2-annexe 2.

III. Les vestiges mis au jour

III. 1. Indices relatifs à l'aménagement du relief

Une rupture de pente très nette a été mise en évidence de part et d'autre du *cardo* C8, l'une des deux rues repérées à l'occasion de cette opération (cf. *infra*) (cl. 7, fig. 8-9).

Le sol de la pièce 11 en bordure ouest de l'îlot IX-X 10 (2089 : alt. 319,40 m NGF) surplombe d'une soixantaine de centimètres les ultimes niveaux de circulation de la chaussée (A 2077 : alt. 318,75 m NGF) et du trottoir oriental (A 2084 : alt. 318,80 m NGF) passant à proximité ; d'autre part le sol en *opus sectile* de la pièce 2 en bordure orientale de l'îlot IX-X 9 (A 2119 : 317,40 m NGF) se situe à 1,35 m en contrebas des ultimes niveaux de circulation de la chaussée (A 2077 : alt. 318,75 m NGF). Ainsi, la différence d'altitude entre les niveaux de circulation des constructions situées de part et d'autre de la rue avoisine deux mètres.

Un brusque dénivelé dans le substrat a été mis en évidence au niveau du portique oriental du *cardo* C8 (dénivelé d'environ 1,50 m sur une dizaine de mètres), notamment entre le mur bahut M8 et le mur M7. Dans ce cadre, cette maçonnerie M7 mesurant 1,30 mètre de largeur, en façade de l'îlot IX-X 9, pourrait être considérée comme un mur de soutènement ; l'exiguïté du sondage ainsi que les dommages causés à cet ouvrage par les perturbations de la fin de l'Antiquité ne permettent pas de valider définitivement cette hypothèse.

D'une manière générale et comme fréquemment à Autun, l'axe viaire marque la limite entre deux terrasses. On notera avec intérêt qu'il ne reste plus aucune trace de cet aménagement du relief dans la topographie actuelle, ce qui se traduit par une grande disparité des profondeurs d'enfouissement au sein de la parcelle, comprise entre 0,25 m (à l'est) et plus de 1,70 m (à l'ouest).

III. 2. La voirie

Le *cardo* C8

Le sondage 2, et dans une moindre mesure le sondage 3, ont permis de documenter le *cardo* secondaire C8 sur toute sa largeur, en dégagant un tronçon de la bande de roulement ainsi que les vestiges des aménagements connexes (portiques de bord de rue,

évacuation des eaux pluviales). Il a été possible d'observer rapidement la mise en place et l'évolution de la voirie, sans toutefois permettre un phasage précis compte tenu des modalités d'intervention. Les structures composant la voirie (chaussée, portiques, structures hydrauliques) seront donc décrites de manière indépendante, sans que l'on soit en mesure de saisir l'évolution globale de cet axe de circulation.

La chaussée

La coupe transversale de la bande de roulement a pu être pratiquée jusqu'au substrat (fig. 17-18, cl. 1). Il s'agit à cet endroit d'une argile jaune plastique qui a visiblement été raclée préalablement à l'installation de la voirie (le toit du substrat est parfaitement horizontal au centre de la chaussée, alt. 317,85 m NGF). Aucun vestige antérieur à la mise en place du radier de fondation (fossé parcellaire, par exemple) n'a cependant été mis en évidence malgré l'attention portée sur ce point.

Le radier de fondation de la rue, d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, est composé de blocs en granite non équarris à angle vif, de grande taille, disposés de chant (A 2069). Les blocs mesurent jusqu'à 0,45 m de côté. Cette solide fondation est surmontée d'une couche de réglage / circulation d'une vingtaine de centimètres composée exclusivement de galets de rivière compactés de 2 à 5 cm de côté (A 2072) ; la chaussée accuse une cambrure bien marquée. Aucun élément ne permet de dater cette installation. La largeur primitive de la chaussée est de l'ordre de 8 mètres.

La couche de réglage est surmontée d'une succession de recharges d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur au total, cinq strates différentes ont pu être individualisées (A 2073 à A 2077) composées d'alluvions graveleuses compactées (A 2073, A 2075, A 2077), de fragments de terres cuites architecturales damées (A 2074) ou encore d'une couche de mortier sableux (A 2076). L'indigence du mobilier ne permet aucune réflexion chronologique, il est uniquement possible de suggérer que la mise en place des dernières recharges n'excède pas le III^e siècle de notre ère (cl. 2-3).

Il a été très surprenant de constater le rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement qui passe très rapidement de 8 mètres à moins de 2,50 mètres : ainsi la première recharge reconnue (A 2073) mesure 2,60 mètres de large ; l'ultime recharge reconnue (A 2077) ne mesure que 1,80 mètre (cl. 4). Ce phénomène ne semble pas forcément ponctuel puisqu'il a été observé en coupe, mais également en plan sur une longueur de 5 mètres ; il reste toutefois difficile à interpréter en l'état (cl. 5-6). En effet il est impossible de déterminer si ce rétrécissement est bel et bien effectif témoignant d'une désaffectation assez rapide de l'axe viaire. Compte tenu de la taille réduite de notre fenêtre d'observation, on ne peut en effet pas exclure l'éventualité d'un réaménagement ponctuel de la voirie ayant entraîné un décaissement massif et simultané des deux côtés de la rue, ne laissant en place que la partie médiane de la chaussée. La coupe stratigraphique montre la présence de deux excavations linéaires et symétriques, d'environ 3 mètres de largeur chacune, entre la chaussée et le caniveau de bord de rue. Leurs comblements (A 2070 et A 2071) sont semblables : meubles et sableux, non stratifiés, ils sont assez riches en céramique (cl. 6). Au sein de mobilier, il est intéressant de constater la relative abondance de fragments d'amphores, dont des fragments de conteneurs africains que l'on rencontre de manière récurrente en contexte urbain aux III^e et IV^e siècles (cf. annexe 5, étude céramologique) ; la présence d'une monnaie dans A 2071 (*radiantes*, imitation au nom de Tetricus I^{er}) frappée après 275 et encore produite au IV^e siècle confirme cette datation tardive. On remarquera que le comblement de ces deux structures déborde assez largement sur la dernière recharge de chaussée A 2077.

Cette rue est donc fréquentée à la fin du haut Empire et peut-être encore au début de l'Antiquité tardive. La présence de mobilier militaire du III^e siècle dans les niveaux de fréquentation tardifs de cette rue est notable (volume 2, expertise du petit mobilier, planche n° 7).

Les portiques

La présence d'un portique de bord de rue est attestée des deux côtés du *cardo* (fig. 19, cl. 9, 10, 13). Comme nous le verrons, certains indices suggèrent que la mise en place de ces aménagements intervient à une période assez tardive, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir d'éléments de datation précis.

Les vestiges du portique occidental ont été perçus dans le sondage 2. Le stylobate a pu être repéré : il s'agit d'une maçonnerie M8 non assisée, composée de blocs de granite bruts non équarris, hétérogènes (de 30 à 40 cm pour les plus grands ; de 15 à 20 cm pour les plus modestes) liés à un mortier jaune assez solide ; elle mesure 0,80 mètre de large et est conservée sur 0,50 mètre. Cette maçonnerie s'installe à l'emplacement d'une tranchée linéaire (A 2002) comblée au moyen de blocs et de gros fragments de terres cuites architecturales (A 2003) : il ne s'agit semble-t-il pas de sa tranchée de fondation (M8 est installée sur le comblement supérieur) mais d'une tranchée préexistante solidement comblée avant sa construction, peut-être le caniveau de bord de rue d'un état antérieur (cl. 9). Ce cas de figure a déjà été repéré par le passé à Autun pour la fin du haut Empire (site 2006.5 n° 17, rue Carion).

À l'endroit de la fenêtre, le stylobate est surmonté d'une base de colonne parallélépipédique en grès grossier (A 2006) (cl. 10). Cette base n'a été dégagée qu'en partie seulement ; des traces d'outil sont visibles sur les faces accessibles, elle mesure 0,80 m de large (soit la largeur du stylobate), 0,32 m de hauteur et sa longueur est supérieure à 0,50 m. À 4 mètres du stylobate M8, dans l'épais remblai de démantèlement de l'horizon 4 (A 2045), un bloc quadrangulaire en grès de grande taille a pu être observé (il mesure environ 1 x 0,80 x 0,50 mètre), il pourrait peut-être s'agir d'une seconde base déplacée de quelques mètres de son emplacement initial.

L'espace de circulation couvert par ce portique est particulièrement difficile à appréhender (cl. 10). À l'endroit du sondage 2 les vestiges ont d'une part été intégralement tronqués par les profondes perturbations de l'horizon 4, parfois creusées jusqu'au substrat (A 2058, A 2066). D'autre part, il semblerait qu'à l'emplacement du trottoir, on se situe au niveau d'une rupture de pente du substrat, peut-être une limite de terrasse antique (cf. *supra*) (cl. 15) ; le mur de façade de l'îlot IX-X 9 est difficile à appréhender, il pourrait s'agir de M7 qui assurerait également le rôle de mur de soutènement. L'espace compris entre le stylobate M8 et le mur M7, peut-être mur de façade d'îlot et/ou mur de terrasse, mesure 4,50 mètres.

Les vestiges du portique oriental ont été quant à eux perçus dans le sondage 3, creusé à cet effet (fig. 19, cl. 13) : dans le sondage 2, ces structures (si elles sont conservées) sont en effet probablement scellées par l'épaisse couche de colluvions de bas de pente A 2081-A 2082. Le stylobate a été également observé (M11), il s'agit d'une maçonnerie au mode de construction assez hétérogène, avec présence de remplois (notamment un fragment de moulure en calcaire, un moellon en grès fin), les moellons de granite, majoritaires, sont liés à un mortier jaune friable ; sa largeur est de 0,64 m en moyenne.

Le mur bahut du portique est surmonté d'une base de colonne parallélépipédique en grès de fortes dimensions (probablement un remploi) ; des traces d'outil sont visibles sur les faces accessibles, le bloc mesure 0,65 m de large (soit la largeur du stylobate), 0,50 m de hauteur pour une longueur d'un mètre.

Le trottoir couvert par le portique oriental a pu être observé ponctuellement au nord-est du sondage 2. Il pourrait correspondre à un niveau de circulation en terre battue (A 2084) d'une largeur légèrement supérieure à 2 mètres. La bordure de l'îlot IX-X 10 a pu être rapidement observée : le mur de façade d'îlot d'une largeur de l'ordre d'un mètre a fait l'objet d'une récupération (A 2087) ; cette maçonnerie assure un rôle de soutènement (cf. *supra*).

Les systèmes hydrauliques d'évacuation des eaux

Comme nous l'avons vu précédemment, le stylobate occidental M8 s'installe en lieu et place d'une tranchée rectiligne comblée de blocs et fragments de terres cuites architecturales (A 2002 / A 2003), peut-être un caniveau de bord de rue d'un état antérieur (cl. 9). En l'absence de fouille nous ne pouvons en dire plus sur cet éventuel caniveau occidental.

En outre, on observe la présence d'un fossé d'environ un mètre de largeur à l'ouverture (A 2068) longeant le stylobate M8, recoupant les niveaux de voirie des III^e ou IV^e siècles (A 2070), comblé exclusivement de blocs, de gros fragments de terres cuites architecturales et de quelques placages de roches décoratives (A 2004). Il pourrait s'agir d'une structure hydraulique correspondant à une période tardive de fonctionnement de la voirie (il n'a pas été possible de dater clairement le comblement) (cl. 14).

Sur ce même côté de la rue, à l'ouest du stylobate (soit au niveau de l'espace de circulation correspondant au portique), les vestiges très arasés d'une structure hydraulique maçonnée ont été mise au jour (St. 3) (cl. 15, fig. 13). Cette structure prend place à l'intérieur d'une large tranchée creusée dans le substrat préalablement comblée au moyen d'un solide empierrement (A 2110, A 2111). Elle est fortement tronquée à l'occasion de plusieurs épisodes de récupération des matériaux de construction (A 2062, A 2066 : horizon 4 ou postérieure), tant et si bien qu'il n'en subsiste que le fond et le départ des piédroits latéraux (cl. 16-17). Le dallage du fond est composé de briques rectangulaires disposées côte à côte en partie conservé (A 2018) ; l'arase des deux piédroits est conservée sur quelques centimètres (notamment A 2017). Ces vestiges lacunaires permettent de restituer une structure hydraulique d'une largeur totale supérieure à deux mètres ; chaque piédroit semble mesurer environ soixante-dix centimètres de large, ménageant une conduite large de 0,65 m. Au sud-est du sondage, l'aménagement est parallèle à la voirie, puis s'incurve nettement dans sa direction au niveau de la berme nord-ouest. Compte tenu de son médiocre état de conservation et des contraintes altimétriques, il est difficile de prime abord de restituer la partie supérieure et le système de couverture (voûte enterrée ?). La morphologie de ces vestiges évoque toutefois très nettement les caractéristiques de l'égout retrouvé au nord de la ville, en bordure occidentale du même *cardo* secondaire (site 2010.8 faubourg d'Arroux, fouille Inrap sous la direction de S. Alix ; site 2000, caserne Changarnier, diagnostic sous la direction de Y. Labaune) (cl. 18). Les maigres indices matériels récoltés dans le niveau de construction du fond de la structure (A 2018) suggèrent une date de construction tardive, du bas Empire (cf. volume 2-étude céramologique) ; on ne peut toutefois exclure une pollution des niveaux de construction au cours de l'intense épisode de démantèlement se déroulant au cours de l'horizon 4.

Les vestiges du caniveau oriental (A 3003) ont pu être succinctement observés en plan dans le sondage 3. Il est limité à l'est par le stylobate M11 (fig. 19, cl. 13), sa limite ouest n'a pu être atteinte dans le cadre de notre opération. On relève une densité assez importante de clous en fer au contact même du stylobate ce qui pourrait être le témoin d'un aménagement en bois (coffrage ?). Les quelques indices récoltés dans le comblement supérieur (A 3002) suggèrent une poursuite de l'entretien de cette structure hydraulique dans le courant de l'Antiquité tardive, le comblement pouvant intervenir au plus tard au V^e siècle (cf. annexe 5, étude céramologique). Ces vestiges n'ont pas pu être repérés dans le sondage 2, très certainement scellés par l'épaisse couche de colluvions de bas de pente A 2081-A 2082 (cl. 8).

Le decumanus D10

Cet axe viaire a été recoupé par le sondage 4, les aménagements connexes septentrionaux ont pu être documentés (trottoir, caniveau), la bande de roulement a été dégagé en plan sur une grande partie de sa largeur mais sa limite méridionale n'a pu être appréhendée (cette lacune sera comblée lors de la mise en place des tranches B et C de notre diagnostic). Comme précédemment, les structures composant la voirie seront décrites de manière indépendante.

La chaussée

La bande de roulement a uniquement été dégagée en plan, aucune coupe stratigraphique n'a été réalisée jusqu'au substrat.

L'ultime couche de circulation est composée d'alluvions graveleuses (gros galets dans matrice sableuse) compactées. Sa largeur totale reste inconnue, elle est supérieure à 7 mètres. En bordure de la chaussée, le long du caniveau, on relève la présence d'un épandage blanchâtre composé de déchets de taille de calcaire qui, en l'absence de fouille, ne peut être interprétée (déchets liés à la confection d'éléments sculptés en calcaire ou bien indice de la présence d'un atelier de chaudronnier ?). Aucun indice ne permet de dater la fin de l'utilisation de la chaussée. On relèvera que les « terres noires » recouvrent directement ces derniers niveaux de circulation (fig. 21).

Le trottoir septentrional

A l'endroit de notre sondage, on relève l'absence de vestiges relatifs à un portique de bord de rue. Aucun stylobate n'est conservé, la coupe stratigraphique réalisée semble en outre exclure l'existence d'une quelconque tranchée de récupération de maçonnerie dans ce secteur (cl. 19).

En revanche, les vestiges d'un trottoir large de 3,50 mètres ont été mis au jour. Le dernier niveau de circulation (conservé) est en partie desquamé (A 4012) : il montre la présence de plusieurs chapes successives d'argile jaune plastique et de mortier maigre jaunâtre. On relève la présence d'impacts thermiques ponctuels, épars et non aménagés. On note l'absence de couche d'occupation, cet ultime niveau de circulation apparaît directement sous les « terres noires ».

Le système hydraulique d'évacuation des eaux

Les vestiges d'une structure hydraulique fossoyée installée entre le trottoir et la chaussée ont été uniquement appréhendés en coupe (fig. 21). La coupe stratigraphique suggère la présence d'une multitude de creusements successifs, les premiers sont réalisés dans l'argile naturelle (A 4052, A 4054), les seconds dans le comblement de ces premières canalisations (A 4058, A 4059, A 4064). L'échantillon de mobilier récolté dans ces couches ne permet aucune interprétation chronologique.

Dans son état le plus tardif, cette structure fossoyée possède une largeur à l'ouverture importante, de l'ordre de 4 mètres ; on relèvera que la nature de son comblement (A 4011) est analogue à celle des « terres noires » qui scellent l'ensemble du secteur.

III. 3. Description et interprétation des vestiges antiques de l'îlot IX-X 9, proposition de phasage (horizons 1 à 5).

Plusieurs facteurs ont rendu le phasage du site a été particulièrement difficile à appréhender. Il s'agit tout d'abord d'un profond réaménagement de l'îlot au cours de l'Antiquité (horizon 2) ayant pour corollaire la troncature des occupations plus précoces et la mise en place de remblais de nivellement renfermant un mobilier chronologiquement hétérogène (fort taux de résidualité). D'autre part, pour la fin de l'Antiquité (horizon 4), il semblerait que l'on ait creusé de grandes et profondes fosses aux contours indéfinis ayant parfois perforé les couches stratigraphiques jusqu'au substrat, entraînant là aussi une troncature par endroits importantes des vestiges plus anciens (par exemple cl. 64).

Ainsi, l'essentiel du mobilier archéologique récolté au cours de cette opération, notamment la céramique, est issue de ces niveaux perturbés. En contrepoint, le mobilier issu des niveaux en place (du moins des niveaux en place que nous avons pu atteindre au cours de cette opération) est peu abondant.

Une fois ces remarques préalables formulées, nous proposons un phasage à grands traits de l'occupation de cet îlot, à partir d'un découpage en cinq horizons stratigraphiques.

Horizon 1, « première occupation » de l'îlot

Description des vestiges

La stratigraphie relative permet uniquement de rattacher à cet horizon quelques vestiges épars, au sein des sondages 1 et 2. Deux structures significatives seront évoquées.

Il s'agit en premier lieu d'un angle de fossé (A 1072) mis au jour dans le sondage 1 (fig. 10) : il est installé dans le substrat antérieur à la canalisation A 1073, d'une largeur supérieure à 0,70 m. On notera avec attention que son orientation ne respecte pas la trame antique. Le comblement (non fouillé) est composé d'argile naturelle remaniée, il semble apparemment stérile (absence d'indices chronologiques). Ce fossé semble recouper un niveau de circulation extérieur (A 1075 / 1076) scellant le substrat.

Au sein du sondage 2, la mise en place de la canalisation St. 2 - A 2120 peut être rattachée à cet horizon (fig. 14, cl. 20-21). Le fond de cette structure installée dans une argile jaune plastique d'aspect stérile (A 2094 : peut-être le substrat ?) est composé d'un lit de briques disposées bord à bord. Sur ces briques sont construits deux piédroits d'une quarantaine de centimètres de large, constitués de deux assises de granite superposées liés à l'argile. Le canal ainsi ménagé mesure 0,28 m de largeur et 0,22 m de hauteur ; il est couvert de grandes et épaisses dalles rectangulaires en grès d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (l'une d'elles mesure 1,15 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,55 m). Cette canalisation est scellée par une couche d'argile plastique jaune d'une vingtaine de centimètres en tout point analogue à l'encaissant (A 2094), les limites de la tranchée d'installation sont invisibles. La présence de mobilier des II^e et III^e siècles dans cette couche d'argile jaune pourrait résulter d'une réfection suite à un dommage causé par l'installation de M7 (à l'endroit de la découverte du mobilier céramique, une dalle de couverture a été brisée par la mise en place de M7 et l'un des piédroits semble avoir été réparé au moyen de fragments de mortier de tuileau) (cl. 21). On remarquera que cette canalisation St. 2 adopte la même orientation que le mur M22 dont les fondations ont été retrouvées une trentaine de centimètres au sud-est, mais il est difficile de statuer sur la relation qu'entretiennent ces deux structures qui ne sont pas contemporaines (ont-elles un jour fonctionné ensemble ?) : St. 2 est en effet perturbée par le creusement d'une fosse A 2091 dans le courant du III^e siècle qui perfore l'une de ses dalles de couverture ; M22 s'installant visiblement dans le comblement de A 2091, subissant d'ailleurs un léger affaissement à cet endroit (cl. 20 par exemple).

Proposition de datation de l'horizon 1

Le mobilier céramique issu de cet horizon est indigent. Comme le précise l'étude céramologique, ce lot fournit des éléments spécifiques du I^{er} siècle, mais également des formes caractéristiques des II^e et III^e siècles. Des indices d'occupation précoces, augusto-tibériens, sont attestés de manière résiduelle.

Malheureusement l'indigence du mobilier ne permet pas de fournir une datation absolue des quelques structures rattachées à l'horizon 1.

Synthèse horizon 1

Les niveaux les plus anciens n'ayant été atteints que de manière très ponctuelle, il est évidemment impossible de statuer sur la nature de l'occupation au cours de l'horizon 1 qui paraît couvrir un spectre chronologique large, du I^{er} siècle (et peut-être du début du I^{er} siècle ?) au début (?) du III^e siècle.

Les fenêtres profondes ouvertes au niveau des sondages 1 et 2 semblent montrer que les vestiges relatifs à l'horizon 1 ont subi une troncature importante au cours de l'horizon 2, n'étant conservées que les structures fossoyées : dans notre cas, un angle de fossé ne

respectant pas la trame antique ainsi qu'une canalisation enterrée couverte de grandes dalles rectangulaires en grès.

Horizon 2, réaménagement au sein de l'îlot

Description des vestiges

Aucune structure construite ne se rapporte à cet horizon que nous avons fait correspondre au réaménagement en profondeur d'une partie au moins de l'îlot, ce phénomène ayant pu être observé au niveau des sondages 1 et 2. Ce réaménagement semble avoir nécessité le démantèlement des constructions relatives à l'horizon 1 entraînant ainsi une troncature importante des vestiges : au niveau du sondage 1, les niveaux semblent avoir été raclés jusqu'au substrat sans apport de remblai ; au niveau du sondage 2, les couches archéologiques de l'horizon 1 ont peut-être été également tronquées jusqu'au substrat (du moins jusqu'au niveau de A 2094, peut-être le substrat), mais ce phénomène a été accompagné d'un apport de remblai de nivellement d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur (cl. 22). Dans le détail, la couche A 2094 est scellée par un premier remblai d'une quarantaine de centimètre d'épaisseur en moyenne (A 2057), sablo-limoneux beige mêlé à des éléments de démolition (gros fragments de terres cuites architecturales, placages en roches décoratives, blocs), lui-même recouvert d'une couche presque plane assez compacte composée de blocs et de mortier détritique, tassée et compactée, d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur (A 2056).

Certaines maçonneries de l'horizon 3, comme M6 et M7, s'installent dans ces remblais comme le montre nettement leurs tranchées de fondation (A 2101 pour M6, A 2079 pour M7). Cela pourrait être également le cas de M13 s'installant dans A 4002.

Proposition de datation de l'horizon 2

L'étude céramologique du mobilier issu des remblais de nivellement suggère un éventuel *terminus post-quem* au cours de la première moitié du III^e siècle.

Synthèse horizon 2

Un épisode de réaménagement en profondeur au sein de l'îlot au cours de la première moitié du III^e siècle au plus tôt a été mis en évidence sur sa bordure orientale. Il n'a bien évidemment pas été possible d'estimer l'ampleur du phénomène à l'échelle de l'îlot ni de vérifier si ce réaménagement s'est accompagné d'un quelconque changement de statut ou de fonction.

Horizon 3, reconstruction et nouvelle occupation

Description des vestiges : le bâti

Les vestiges relatifs à l'horizon 3 concernent globalement les derniers niveaux construits mis au jour dans les sondages 1, 2 et 4. Neuf pièces ont pu être individualisées, la pièce 1 dans le sondage 1, la pièce 2 dans le sondage 2 et les pièces 3 à 9 dans le sondage 4 ; ces espaces seront successivement décrits.

Pièce 1

Il s'agit d'une salle se terminant en abside chauffée par hypocauste orientée nord-ouest-sud-est, l'abside étant située au sud-est. Les vestiges sont trop lacunaires pour nous permettre de préciser sa taille (fig. 10-12, cl. 23-24). Toutefois, la courbure du mur curviligne permet d'estimer une largeur de l'ordre de 5 mètres : sa longueur étant supérieure à 6 mètres, il

s'agirait donc d'une pièce d'au moins une trentaine de mètres carrés qui a été dégagée en plan sur uniquement 1,5 m².

Au niveau de l'amorce de l'abside, le mur M1 (A 1041) est large de 0,55 m, il est parementé en petit appareil de grès fin (moellon rectangulaire, longueur : 10 cm x largeur : 14 cm x profondeur : 14 cm) et de granite (se référer à la description précise dans le listing des US) et le blocage interne est composé de blocs de granite assisés liés à un mortier jaunâtre muni d'inclusions de petits fragments de tuileau (cl. 25). Le parement externe est couvert d'un enduit de tuileau rose soigneusement lissé, deux couches ont pu être individualisées (l'épaisseur totale de l'enduit est de l'ordre de 2,5 cm) (cl. 26). Le parement interne est également couvert d'un enduit de tuileau rose de 4 cm d'épaisseur dans lequel sont visibles les négatifs des conduits de chaleur (30 cm de hauteur x 16 cm de largeur) (cl. 28-29). La tranchée de fondation (A 1038), fouillée, n'a révélée aucun matériel datant (cl. 27).

Au nord-est, la pièce est fermée par le mur M3 (A 1023), rectiligne, de 0,62 m de largeur. Le parement externe montre une alternance de briques et de moellons rectangulaires en grès, liés à un mortier de tuileau rosâtre. Ce mur s'interrompt ponctuellement probablement au niveau de l'accès de la chaleur depuis le *praefurnium* (pièce 10) dont l'emplacement a été détecté grâce à la présence de niveaux cendreaux (A 1019) ; à l'angle ouest de la tête de M3, on relève la présence d'un arrachement en quart de cercle, peut-être le vestige d'une colonnette engagée (?) (cl. 32). L'accès depuis le *praefurnium* est partiellement conservé, il s'agit d'un aménagement maçonné composé uniquement de briques liées à un mortier de tuileau rosé (A 1022).

L'aera de la chambre de chaleur est construit dans un béton de mortier blanc mêlé à de nombreux fragments de tuileau. Le sol suspendu pourrait être partiellement conservé en place si on se fie à la présence d'une pillette visiblement conservée sur toute son élévation au niveau de l'entrée présumée de la chaleur depuis le *praefurnium* : elle est composée d'un empilement de douze briques circulaires (diam. : 0,20 m) sur une hauteur de 0,60 m (cl. 31). La nature du pavement est inconnue.

Dans la couche d'abandon / démolition en place (A 1008), on relève notamment la présence d'un fragment de plaque en Proconèse muni de traces d'érosion dues à l'eau chaude. Dans les remblais de l'Antiquité tardive scellant la couche de démolition, on note la présence de deux fragments de stucs sur les 3 mis au jour au cours de notre opération. L'élément le plus complet comporte un décor assez simple de moulures, muni d'une couverture au lait de chaux.

Cette pièce semble entretenir un rapport étroit avec la canalisation St. 1 (A 1073), bien qu'aucun lien formel n'ait pu être mis en évidence (cl. 33-34). Curviligne, cette structure hydraulique d'assez grande dimension est composée de deux piédroits maçonnés A 1037 et A 1069, d'une trentaine de centimètres de large, qui reposent sur un dallage réalisé en briques (long. Briques : 32 cm x larg. Sup. à : 23 cm). Le canal ainsi ménagé est conservé sur une profondeur assez importante de 0,60 m ; la largeur à l'ouverture est de 0,46 m et la largeur du « fil d'eau », en fond de structure, est de 0,35 m. Initialement, elle était certainement couverte de dalles ayant fait l'objet d'une récupération (A 1035 / A 1036 ?) au cours de l'horizon 4 et peut-être scellée par le radier de fondation A 1040. Au fond de la structure, un dépôt fluviatile d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, meuble et sableux, lié au fonctionnement de la conduite a livré une forme céramique qui apparaît dans des contextes avancés du III^e siècle et qui devient très fréquent au cours du IV^e siècle, ainsi qu'un fragment de gobelet en verre à décor gravé du IV^e s., plus spécifiquement de la seconde moitié de ce siècle et du début du suivant. Il s'agit de deux des rares éléments à notre disposition suggérant une poursuite de l'occupation dans le courant du IV^e siècle.

La fonction de la pièce 1 est peu claire. Le plan absidé rappelle certes celui d'un certain nombre de salles d'apparat mises au jour à Autun. Mais la présence de maçonneries liées au mortier de tuileau, d'enduits internes et externes également en mortier de tuileau, d'un

fragment de plaque en marbre muni de traces d'érosion dues à l'eau chaude dans la couche de démolition en place mais également d'une conduite maçonnée d'assez grande dimensions fonctionnant vraisemblablement avec cette pièce, constituent quelques indices plaidant en faveur d'une fonction thermique (thermes privés ?).

Pièce 2

Seul l'angle nord-est de cette pièce chauffée par hypocauste munie d'un pavement en *opus sectile* en place, fermée par le mur M2, a pu être dégagé en bordure orientale de l'îlot (fig. 14, cl. 45). Les vestiges sont trop lacunaires pour nous permettre de préciser sa taille, moins de 1 m² ayant pu être dégagé au cours de cette opération.

Les fondations de M2, haute de 0,55 m, viennent sceller les dalles de couverture de la canalisation enterrée St. 2 (cl. 44). A l'angle, la partie inférieure de ces fondations est marquée par la présence d'un bloc de grès parallélépipédique de taille remarquable (face visible : 0,75 m x 0,30 m), avec des traces d'outils. Cette pierre de taille est surmontée d'une assise de blocs de granite plus modestes liés avec un mortier jaunâtre, sableux avec quelques inclusions de tuileau de taille millimétrique ; on relève la présence de quelques placages en roche décorative résiduels. La présence de remplois est donc notable. La transition entre les fondations et l'élévation est marquée par une semelle débordante d'environ 10 cm (côté interne, cela correspond au niveau de l'*aera* de la chambre de chaleur. L'élévation mesure une cinquantaine de centimètres de largeur, quatre assises hétérogènes sont conservées : on note la présence de moellons en grès soignés et d'un bloc en calcaire (probablement un remploi) à l'angle de la maçonnerie ; le reste du parement est composé de moellons de granite. Le liant est le même que pour les fondations. A l'intérieur de la pièce, le parement est couvert d'une épaisse couche de mortier de tuileau nettement rosée (entre 3 à 4 cm) (cl. 46). Deux conduits de chaleur en place sont conservés dans l'angle de la maçonnerie, noyés dans cet enduit de tuileau. Des traces d'arrachement semblent trahir la présence initiale de placages muraux en roche décorative. On relèvera la présence d'un regroupement volontaire de fragments de roches décoratives au pied du mur M2, peut-être un « tas » de roches décoratives laissé par les récupérateurs de l'horizon 4 (A 2106) ; parmi celles-ci des fragments de plaques en cipolin ainsi qu'une baguette en calcaire rouge à entroques de Pouillenay possédant au revers des traces de mortier de tuileau pourraient provenir du décor pariétal (cl. 57-58). La présence de nombreux fragments d'enduits exclusivement blancs au sein de la couche de démolition (A 2105) suggère également qu'une partie des murs était sobrement enduite de badigeon blanc.

L'*aera* de la chambre de chaleur a été entr'aperçue au fond d'un sondage très ponctuel (A 2118), constituée d'une couche de mortier blanc visiblement analogue à celui utilisé au niveau de la pièce 1. Aucune pilette n'a pu être mise en évidence.

A l'endroit de notre sondage, le sol suspendu est conservé en place, grâce notamment à la présence d'un sédiment qui s'est infiltré dans la chambre de chaleur de l'hypocauste (A 2116). Il est constitué d'une couche de béton de tuileau d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (reposant probablement sur des dalles de *suspensura* ?) liée à l'enduit de tuileau couvrant le parement interne de M2. La surface de ce béton est « préparée » afin de recevoir le décor d'*opus sectile* grâce la mise en place de gros fragments de briques et de schiste disposés à plat (assiette de réglage) (cl. 47, fig. 15). Leur disposition, bien que peu organisée de prime abord, semble respecter le canevas général du décor d'*opus sectile* A 2119 qui est installé dans un second temps. Ce mode de construction est analogue à ce qui a pu être observé dans la maison de Balbius Iassus, au niveau des pièces d'apparat A et I (Blanchard-Lemée, Olivier, Rebourg 1986).

Seule une partie du pavement (A 2119) est conservée à l'emplacement de notre sondage. Le tapis en *opus sectile* possède vraisemblablement un décor géométrique en damier. Le damier semble composé de cases carrées juxtaposées ; malheureusement l'exiguïté du sondage ne permet pas de restituer précisément le motif. Toutefois, on peut à titre

d'hypothèse évoquer un motif composé de carrés sur pointe limités par des baguettes de schiste (se référer au dessin fig. 16 et au cliché 48). La gamme chromatique est assez variée grâce à l'utilisation de matériaux d'importation (marbre dit Grec Ecrit d'Algérie, blanc veiné de gris) et de roches locales (marbre blanc de Chatelperron, calcaire gris à polypiers de Diou / Gilly, calcaire et marbre rouge de Givry).

La couche de démolition a livré une concentration remarquable d'enduits monochromes blancs (absence d'enduits d'autres couleurs) qui tranche avec la nature du pavement de cette pièce. L'emploi de ce type d'enduit, simple badigeon à la chaux, ne semble pas fréquent à Autun, bien que les études spécialisées sur la question fassent défaut dans cette capitale de cité.

Compte-tenu du type de pavement, nous sommes très certainement en présence d'une pièce d'apparat. La présence dans les niveaux supérieurs (A 2105 : fin horizon 3, horizon 4 ?) de plusieurs éléments de placage comportant des traces d'érosion par contact prolongé avec de l'eau chaude suggère la présence à proximité d'une pièce à fonction thermique (thermes privés ?).

Pièce 3

L'angle sud-ouest de cette pièce chauffée par hypocauste a pu être dégagé sur une superficie d'environ 7 m² (fig. 20, cl. 52). Les quelques indices à notre disposition suggèrent pour cette pièce une dimension d'est en ouest de l'ordre de 6 mètres, ce qui permet d'envisager une superficie égale ou supérieure à 25 m² environ.

Au sud-ouest, la pièce est fermée par M15, une maçonnerie spoliée par une tranchée de récupération (A 4038) qui mesure 1,50 m de largeur.

Au sud-est elle est fermée par deux murs d'une soixantaine de centimètres de largeur, M12 et M13, présentant une solution de continuité d'environ 1,20 m à l'emplacement probable de l'accès de la chaleur depuis le *praefurnium* que nous nous proposons de situer au sud-est (pièce 6) (cl. 53-54).

Les matériaux de construction de M12 sont en partie récupérés ; une récupération soignée puisque l'enduit de la paroi nord-ouest est encore partiellement conservée en élévation sur quelques centimètres. La partie de M12 en meilleur état mesure 0,65 m de largeur environ, elle est parementée en petit appareil de granite : une assise conservée en élévation scelle une assise de réglage en brique, le tout étant lié au moyen d'un mortier jaune tenace avec inclusions de fragments de tuileau.

Un sondage profond a permis d'observer les fondations de M13. D'environ un mètre de hauteur, elles sont installées dans un remblai meuble composé d'éléments de démolition (A 4002) peut-être relatif à l'horizon 2 (?). En partie inférieure, elles sont assez curieusement construites au moyen de deux (ou trois) assises de briques qui sont surmontées de gros blocs de granite bruts liés à un mortier jaune sableux très tenace. On note l'existence d'un ressaut d'une vingtaine de centimètres au niveau du passage à l'élévation mesurant une soixantaine de centimètres de large. L'élévation est parementée en petit appareil de granite (15 à 25 cm de long x 7 cm de hauteur). De même que pour M12, le liant est un mortier jaune tenace avec inclusions de fragments de tuileau.

Le parement nord-ouest (côté hypocauste) de M12 et M13 est couvert d'un enduit sableux jaune très solide ; le parement sud-est (côté *praefurnium*) n'est pas enduit.

L'*aera* de la chambre de chaleur est soigneusement réalisé dans un mortier jaunâtre. Les pilettes sont en partie en place (sept emplacements et un négatif observés) ; circulaires, elles mesurent une vingtaine de centimètres de diamètre. La pilette la mieux conservée possède quatre éléments superposés. La quasi-totalité de la surface de l'*aera* mise au jour est couverte d'une couche cendreuse d'environ 1 cm d'épaisseur, compte-tenu peut-être de la proximité du *praefurnium* (cl. 52).

On observe un premier aménagement composé de briques rectangulaires superposées et liées au mortier de tuileau qui semble correspondre à une entrée de chaleur large d'environ 0,50 m depuis le *praefurnium* (pièce 6) (cl. 53). Un second aménagement maçonné carré (A 4043) a été mis en évidence à l'angle sud de l'*aera* (0,75 x 0,75 m), difficile à interpréter (cl. 55-56).

L'*aera* est scellée par une couche de démolition a priori en place (qui ne semble pas brassée par les récupérateurs de l'horizon 4) d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur (A 4005) comportant un lot de roches décoratives particulièrement riche d'environ 400 fragments pour une soixantaine de kilogrammes (cl. 52). Si on estime que seul un quart (au minimum) de la pièce a été dégagé, la couche de démolition pourrait comporter plusieurs milliers de fragments. On relèvera que la densité de fragments, lors de la fouille, nous a paru plus importante à proximité des murs M12 et M13.

Au sein du lot récolté au cours de cette opération, on relève une quantité importante de tesselles de mosaïque (env. 400-500 tesselles, essentiellement noires et blanches), des fragments d'*opus sectile* réalisées dans des roches d'origine variée (roches importées : jaune antique de Chemtou, marbre de Skyros, brèche de Thessalie, marbre blanc type Carrare ; roches d'origine locale : schiste d'Autun, calcaire rouge de Givry, calcaire rouge à entroques), mais également un répertoire typologique large confectionné dans tous les types de roches rencontrés d'une manière générale au sein de ce site. Les fragments d'enduits peints sont en comparaison assez peu nombreux (série monotone de fragments d'enduits peints monochromes rouges), on peut toutefois noter la présence d'éléments intéressants (entourage d'ouverture). D'autre part, il convient de noter la présence dans le comblement de la tranchée de récupération de M15 de gros fragments de sols en *opus signinum* selon la définition d'Alain Rebourg (Rebourg 1998, p. 205), composé d'un béton à fond rouge et fin orné d'un semis de tesselles : il est cependant impossible de savoir si ces éléments sont issus du démantèlement du pavement de la pièce 3 ou d'une pièce adjacente (pièce 5 ?). Là aussi, la présence de plusieurs éléments de placage comportant des traces d'érosion par contact prolongé avec de l'eau chaude suggère la présence à proximité d'une pièce à fonction thermique (thermes privés ?).

Le mobilier (céramique et monnaies) ne permet pas de dater clairement l'abandon de cette pièce : les monnaies suggèrent un abandon postérieur à 275 et qui pourrait survenir jusque dans le courant du premier tiers du IV^e siècle ; la céramique n'apporte pas d'éléments significatifs.

Pièce 4

En limite d'emprise, cette pièce n'a pas pu être dégagée. Quelques indices permettent de préciser sa nature.

L'angle nord-est de la pièce 4 est fermée par les murs M12 et M14, larges chacun d'environ 0,60 m. Ces maçonneries ont été fortement endommagées par les récupérateurs de matériaux de construction. Toutefois, le parement du lambeau de maçonnerie conservé à l'angle des deux murs est couvert d'un enduit de tuileau de 4 cm d'épaisseur ; un conduit de chaleur est conservé en place au niveau de cet angle.

Ces indices suggèrent d'avoir affaire à une pièce chaude, peut-être chauffée grâce au même *praefurnium* que la pièce 3 (pièce 6). La présence d'un enduit de tuileau pourrait là encore suggérer une fonction thermique (cl. 54).

Pièce 5

En limite d'emprise, cette pièce n'a pas pu être dégagée. Elle est séparée de la pièce 3 par le mur M15, une maçonnerie spoliée par une tranchée de récupération (A 4038) qui mesure

1,50 m de largeur. On rappellera la présence dans le comblement de cette tranchée de récupération de gros fragments de sols en *opus signinum* composé d'un béton à fond rouge et fin orné d'un semis de tesselles qui sont certainement issus du démantèlement du pavement de cette pièce 5 ou d'une pièce adjacente (pièce 3 ?).

La présence de fragments de tubulures dans le remblai de démolition pourrait suggérer le fait qu'elle ait été également chauffée par hypocauste.

Pièce 6

En limite d'emprise, les vestiges accessibles de cette pièce a priori légèrement encavée n'ont pas pu être dégagés dans le cadre de cette opération. Elle est séparée de la pièce 3 au nord-ouest par deux murs d'une soixantaine de centimètres de largeur, M12 et M13, présentant une solution de continuité d'environ 1,20 m ; elle est séparée de la pièce 4 au sud-ouest par M14 d'une soixantaine de centimètres de largeur également.

Un sondage profond au nord-est permet d'appréhender succinctement la stratigraphie sous-jacente : une couche charbonneuse d'une quarantaine de centimètres (A 4003) scelle le ressaut de fondation de M13, ce qui permet d'interpréter cet espace comme le *praefurnium* permettant la chauffe des pièces 3 (passage de la chaleur au niveau de l'interruption entre M12 et M13) et peut-être 4.

Cette couche d'occupation A 4003 est scellée par un remblai de démolition (A 4032) d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur comparable dans sa composition à celui qui scelle les pièces 3, 4 et 5 ; la seule différence notable étant l'absence assez logique à cet endroit de fragments de roches décoratives (cl. 54).

Pièce 7

Cette pièce froide, au sol en terre battue, a été en partie dégagée en plan ; elle est assez semblable à la pièce 8 qui lui est voisine (cl. 50).

L'espace est assez restreint, d'environ 2,50 x 2 mètres, ce qui représente tout au plus un espace de 5 m². Elle est fermée par des murs en grande partie démantelés (M16, M19, M20) dont il est difficile d'estimer la largeur initiale. Le sol en terre battue est composé d'une chape d'argile plastique (A 4026) noircie par la couche d'occupation cendreuse qui la recouvre (A 4004).

Pièce 8

Cette pièce froide, au sol en terre battue, a été en partie dégagée en plan ; elle est assez semblable à la pièce 7 qui lui est voisine (cl. 50).

L'espace, comme pour la pièce 7, semble assez restreint, et sa superficie doit avoisiner 5 m². Le sol en terre battue (A 4019), perturbé par une fosse (A 4045), s'installe sur un épais remblai (A 4047) composé d'éléments de démolition (blocs, fragments de briques et tuiles, fragments enduits peints dans matrice sableuse jaune).

Pièce / espace 9

Cette espace longe le trottoir septentrional du *decumanus* D10 : au sud-est l'espace est fermé par le mur de façade d'îlot M21 dont la tranchée de récupération des matériaux de construction mesure environ un mètre de large (A 4013) ; au nord-est il est fermé M20 dont la tranchée de récupération des matériaux de construction mesure également environ un mètre de large (A 4020). On notera que M20 semble fermer les pièces 4, 6, 7 et 8. En revanche, aucune maçonnerie fermant l'espace au sud-ouest et au nord-est n'a pu être détectée dans l'emprise de notre fenêtre.

Cet espace semble assez vaste, il mesure 4 mètres suivant un axe nord-ouest-sud-est (soit entre M20 et M21) et plus de 4 mètres selon un axe nord-est-sud-ouest, soit une superficie au sol de plus de 16 m².

Le sol de circulation a été entièrement tronqué. Les derniers niveaux conservés concernent un très solide massif de fondation (A 4015) composé de blocs de granite non taillés d'une dizaine de centimètres de côté, parfois disposés de chant liés par un mortier jaune tenace (cl. 49). On note la présence d'une dépression linéaire d'environ 8 cm de profondeur, peut-être un solin, ayant piégé des « terres noires » (A 4016).

Bien que situé en bordure d'îlot, le long d'un trottoir, cet espace ne semble pas correspondre à une boutique-atelier, comme cela est habituellement le cas à Autun à un tel emplacement. On rappellera en effet la présence d'un massif (A 4015) particulièrement solide pour n'accueillir qu'un simple sol. Peut-être sommes nous, simple hypothèse, face aux fondations d'un aménagement remarquable marquant l'entrée dans l'îlot (vestibule d'entrée ?).

On relèvera que le sol du trottoir et le massif de fondation de l'espace 9 se situent approximativement à la même altitude (vers 319,20 m NGF), en revanche dès que l'on pénètre dans l'îlot le dénivelé est assez marqué : plus de soixante centimètres séparent par exemple le sommet du massif de fondation de l'espace 9 du sol de la pièce 8. Dans ce cadre M20, séparant les deux espaces, constitue peut-être un mur de terrasse intermédiaire.

Pièce 10

Praefurnium permettant d'alimenter la pièce 1 en chaleur ; situé à l'est de cette pièce. D'une manière générale il semble avoir été fortement endommagé par les mouvements de terrain liés à l'horizon 4.

Ce *praefurnium* est certainement fermé au sud par M2, mur très mal conservé venant se connecter au niveau de l'amorce de l'abside de la pièce 1.

Description des vestiges : les espaces ouverts

En outre, deux espaces ouverts, visiblement vierges de constructions en élévation, ont pu être mis en évidence au cours de cette opération.

Espace ouvert 1

L'absence de maçonneries au sud de la pièce 1 et la présence de sol de circulation probablement extérieurs (A 1080) sur plus d'une quinzaine de mètres carrés nous invitent à situer un espace ouvert directement au sud de la pièce 1 (cour ? péristyle ?) (cl. 35).

Espace ouvert 2

On remarque l'absence d'espaces intérieurs au nord-est de la pièce 2. En outre l'alignement entre M6 et la tête de mur de M7 renforce l'hypothèse de la présence d'un espace non construit au nord-est de la pièce 2 ; le passage à cet endroit d'une canalisation enterrée respectant la trame antique n'est peut-être par fortuit L'emprise restreinte du sondage 2 ne permet pas de statuer sur la nature de cet éventuel espace ouvert : cour ou péristyle ? ; cheminement (ruelle) ? ; simple *ambitus* ? (cl. 36).

Proposition de datation de l'horizon 3

Aucun élément chronologique ne permet de dater clairement la construction des bâtiments de l'horizon 3. Seule la chronologie relative nous apporte quelques indices, notamment des maçonneries qui recoupent clairement les remblais de nivellement de l'horizon 3 (notamment M6 au niveau de la pièce 2, ainsi que M7) mis en place au cours de la première moitié du III^e siècle au plus tôt.

D'autre part, l'abandon des pièces mises au jour n'est pas clairement datée, elle appartient à la fourchette chronologique comprise entre le dernier quart du III^e siècle et le premier tiers du IV^e s., les indices tardo-antiques se révélant indigents.

L'horizon 3 peut être daté d'une manière assez large du III^e siècle ; quelques indices suggèrent une persistance éventuelle de l'occupation au cours des premières décennies de l'Antiquité tardive qui, si cela s'avère juste, ne va visiblement pas au-delà du premier tiers du IV^e siècle.

Synthèse horizon 3

Le diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges relatifs à des ateliers-boutiques au sud-est de l'îlot, le long du trottoir bordant le *decumanus* D10. Dans ce secteur et à l'emplacement du sondage réalisé, il a été surprenant de découvrir un solide massif maçonné qui pourrait trahir l'existence d'un aménagement remarquable marquant l'entrée dans l'îlot depuis la rue (vestibule ?), dont il ne resterait malheureusement que le radier de fondation (pièce / espace 9).

Seules deux pièces non chauffées, de très faible superficie (environ 5 m²), au sol en terre battue ont été découvertes au cours de cette opération (pièces 7-8) : elles sont situées l'une à côté de l'autre au niveau de la frange méridionale de l'îlot.

En revanche, les cinq pièces mise au jour à plusieurs endroits différents en cœur d'îlot semblent toutes chauffées par hypocauste. Quatre d'entre elles (pièces 1 à 4) montrent des indices indubitables allant dans ce sens (*aera* ou tubulures en place observées), la cinquième (pièce 5) montrant des indices en position secondaire (fragments nombreux de tubulure dans la démolition) ; en outre deux *praeefurnium* ont été identifiés : la pièce 6 qui fournit la chaleur aux pièces 3 et 4 ; la pièce 10 qui fournit la chaleur à la pièce 1.

La nature précise de chacune des pièces, très partiellement dégagées, n'est pas évidente à déterminer. L'hypothèse d'avoir affaire aux vestiges d'un bâtiment public doit cependant être écartée en l'absence d'indices probants.

La pièce 2, munie d'un pavement en *opus sectile*, semble clairement être une salle d'apparat d'un espace domestique ; la pièce 3, par la qualité, la diversité et l'abondance des roches décoratives issues de sa couche de démolition et l'indice d'un pavement en mosaïque, peut également suggérer d'avoir affaire à une salle de réception. La pièce 1, par sa morphologie (pièce absidée d'au moins une trentaine de m²) et son orientation nord-sud est à rapprocher des salles de réception à abside fréquentes à Autun.

En outre, plusieurs indices suggèrent la présence d'espaces thermaux. L'utilisation d'enduits de tuileau, hydrofuges, est attesté au niveau des pièces 1 (abside : enduit interne et externe), 2 (enduit interne uniquement), 4 (enduit interne uniquement). En outre un nombre significatif d'éléments de placage possédant des traces de stagnation d'eau chaude a été détecté en position secondaire (notamment dans les niveaux d'abandon / démolition). Enfin, la canalisation St. 1 en étroite relation avec l'abside 1, en fonction au cours de l'horizon 3, pourrait éventuellement être liée à l'évacuation d'eau utilisée dans un cadre thermal. En outre, on relèvera à titre d'information la présence de quelques fragments en plomb découpés découverts au décapage dans les niveaux de « terres noires » qui pourraient être les restes de tuyaux de distribution en eau en plomb.

Un espace de circulation ouvert, probablement une cour ou un péristyle, a été détecté au sud de la salle à abside 1 (espace ouvert 1). La présence d'un espace non construit est également envisagé au nord-est de la pièce 2 ; il est en revanche plus difficile à appréhender : s'agit-il d'une cour ou d'un péristyle ou plutôt d'un cheminement (ruelle ?) ou d'un *ambitus* permettant d'envisager la présence de deux bâtiments distincts ?

En conclusion, l'îlot IX-X 9 semble avoir accueilli au cours de l'horizon 3 un habitat de très fort statut certainement muni de bains privés. La présence de deux ensembles distincts séparés par une ruelle ou un *ambitus* est probable.

Horizon 4, démantèlement des bâtiments antiques / récupération des matériaux de construction / nivellement

Description des vestiges

Aucune structure construite ne se rapporte à cet horizon que nous avons fait correspondre à un épisode d'ampleur remarquable de récupération des matériaux de construction des bâtiments de l'îlot IX-X 9, suite à leur abandon.

L'intensité du phénomène est particulièrement importante, et ne concerne pas uniquement l'épierrement des maçonneries (en respectant plus ou moins leur tracé au moyen de tranchées de récupération linéaires) et le prélèvement ponctuel de matériaux de construction (par exemple les briques comme les dalles de *suspensura*...). En effet les récupérateurs semblent s'être particulièrement acharnés à creuser de vastes fosses : aucune n'a pu être totalement dégagée en plan mais les coupes stratigraphiques suggèrent de multiples creusements successifs sur de vastes emprises (plan ovoïde ou polylobée, d'au moins 5 à 10 mètres de grand axe), à une profondeur parfois importante (la stratigraphie a parfois été ponctuellement perturbée jusqu'au substrat). Ce phénomène a été rencontré au sein des différentes fenêtres d'observation (sondages 1, 2 et 4) ouvertes dans notre angle d'îlot : la coupe stratigraphique sud-est du sondage 2 (notamment A 2021) est à cet égard particulièrement illustrative (fig. 17-18). Le comblement de ces vastes dépressions est stratifié, les déblais semblant rejetés par « brouettées » successives (se référer notamment au comblement de A 2095) : les stratigraphies observées montrent ainsi fréquemment une alternance entre des couches argilo-limoneuses brunes stériles (analogues aux « terres noires ») et des lentilles très riches en éléments de démolition antique de taille parfois importantes (par exemple de très gros lambeaux de sol en béton de tuileau mesurant jusqu'à un mètre de côté dans A 2034) (cl. 62-63). Parfois, les éléments rejetés, comme « calibrés », semblent avoir été mis au rebut après tri préalable (A 1056) (cl. 60).

Le comblement des fosses des récupérateurs s'est probablement accompagné d'une opération importante de nivellement ayant pour objectif, peut-être, de gommer du paysage les aménagements du relief des siècles précédents.

L'intervention a permis de repérer d'éventuels niveaux de piétinement et de circulation des récupérateurs au milieu des ruines (par exemple A 1003 / 1046) (cl. 61).

Proposition de datation de l'horizon 4

Le mobilier céramique, dans cet horizon fortement bouleversé, recèle sans surprise du mobilier résiduel des deux premiers siècles de notre ère, du mobilier spécifique du III^e siècle, ainsi que quelques artefacts plus tardifs, que l'on peut rencontrer dans le courant du IV^e siècle. En revanche, un lot de six monnaies retrouvé dans le comblement des fosses de l'horizon 4 fournit une datation plus précise : les exemplaires les plus tardifs (retrouvés dans A 1002 et 1003) ont été frappés entre 342 et 348, permettent d'envisager que cet épisode intervienne au milieu du IV^e siècle ou dans le courant de la seconde moitié de ce siècle.

Horizon 5, construction en dur indéterminée

Description des vestiges

Les vestiges relatifs à cet horizon ont uniquement été détectés au niveau du sondage 1 (fig. 11-12, cl. 65-66).

Ils concernent le mur M5, d'une soixantaine de centimètres de largeur, qui semble perforer les remblais mis en place au cours de l'horizon 4 (A 1013 à 1016 ; A 1007 ; A 1028 à 1029) puis sceller un remblai de ce même horizon (A 1020). On ne relève aucune trace de sa tranchée de fondation, la construction se faisant très certainement en tranchée étroite. Onze assises ont pu être observées sur sa paroi sud-ouest, composées de moellons de granite de modules et formes assez hétérogènes liés par un mortier sableux jaunâtre, très tenace

(mode de construction qui diffère des maçonneries de l'horizon 3). On remarquera que l'orientation respecte la trame antique.

Un niveau de circulation fonctionnant probablement avec M5 a été repéré au nord-ouest de la maçonnerie. Ce niveau n'a pas été dégagé en plan, ayant uniquement été observé en coupe (A 1012). Il ne s'agit pas d'un sol construit à proprement parler, mais plutôt d'un niveau de piétinement, en l'occurrence une couche assez compacte composée d'éléments de démolition, d'environ 5 cm d'épaisseur, qui arrive au contact de M5. Ce niveau est surmonté d'un niveau cendreuse de 8 cm d'épaisseur en moyenne, peut-être une couche d'occupation (A 1011).

Proposition de datation de l'horizon 5

La chronologie relative suggère en premier lieu que cet horizon soit postérieur au milieu du IV^e siècle. Ces vestiges n'ayant pas pu être dégagés en plan, aucun mobilier issu des éventuels niveaux d'occupation (A 1011 et A 1012) n'a pu être récolté ce qui nous empêche d'affiner la datation. Toutefois, le fait que cette maçonnerie semble (du moins en apparence) respecter l'orientation antique sous-entend une datation « ancienne », peu évoluée dans l'Antiquité tardive ou le haut Moyen-Age.

On notera la découverte à proximité immédiate de ces vestiges, mais malheureusement hors stratigraphie (A 1000), d'une rare monnaie de Magnus Maximus qui suggère pour cette zone une poursuite de la fréquentation au cours du V^e siècle (on rappellera d'autre part que le caniveau oriental du cardo C8 situé une quinzaine de mètres au nord-est pourrait être comblé au début du V^e siècle (A 3002)).

A titre d'hypothèse, il est proposé de rattacher cet horizon à la fourchette comprise entre la fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle.

III. 4. Description et interprétation des vestiges antiques de l'îlot IX-X 10

Seul l'angle d'une pièce (la pièce 11) a pu ponctuellement être mis en évidence en bordure ouest de l'îlot IX-X 10, un îlot qui est situé en limite d'emprise, à l'extrême est de la parcelle sondée.

La pièce 11 est fermée à l'ouest par le mur de façade d'îlot M9, dont la tranchée d'épierrement (A 2087) mesure 0,90 m de largeur. Le sol de cette pièce (A 2089), en béton de tuileau sur radier, est très abîmé et la surface de circulation est arrachée ; affleurant, il se situe directement sous le niveau de circulation du XX^e siècle à quelques centimètres de profondeur. La nature de cette pièce (espace d'atelier-boutique en bordure d'îlot ?), compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'observation, reste inconnue.

La troncature des niveaux supérieurs n'a pas permis de dater l'occupation / abandon de cet espace. On rappellera que cette pièce surplombe d'une soixantaine de centimètres les ultimes niveaux de circulation de la chaussée et du trottoir oriental passant à proximité (cf. *infra* III.1) (cl. 7).

III.5. Devenir du site, du Moyen-Age à nos jours

Observations archéologiques

Un horizon de « terres noires » a été reconnu au sein des différentes fenêtres ouvertes au cours de ce diagnostic, comme cela est généralement le cas à Autun.

A l'extrémité méridionale de la parcelle, cet horizon mesure un mètre d'épaisseur au maximum et peut sceller directement les niveaux de circulation antiques (les couches de démolition ont été préalablement raclées). Plus au cœur de la parcelle, les « terres noires » sont généralement plus minces, fréquemment tronquées par les aménagements du XX^e siècle. Bien que la relation entre ces deux épisodes ne soit pas parfaitement claire, on notera que la mise en place des « terres noires » semble précéder le creusement des perturbations

de l'horizon 4. En effet, le comblement des structures fossoyées de l'horizon 4 montrent fréquemment l'alternance entre des strates riches en éléments de démolition et des strates argilo-limoneuses brunes stériles (analogues donc dans leur aspect aux « terres noires ») comme si on avait creusées puis comblées ces grandes fosses à un moment où les « terres noires » étaient déjà présentes au milieu des ruines antiques.

La date de mise en place des « terres noires » est bien évidemment difficile à estimer.

On relèvera avec intérêt la présence de quelques tessons carolingiens hors stratigraphie mis au jour lors du creusement des sondages 2 et 4 et du nettoyage des vestiges antiques. Le type de fréquentation est difficile à appréhender (travaux des champs ?). Mis à part un tesson des XIII^e-XIV^e siècle hors stratigraphie, on ne relève plus aucun indice chronologique avant les XVIII^e - XIX^e siècle, date à laquelle une ou plusieurs grandes fosses ovoïdes s'installent au sud du sondage 4.

Un fragment de calotte crânienne, isolé, a été retrouvé hors stratigraphie lors du nettoyage du sol de circulation du trottoir bordant le *decumanus* (à cet endroit les « terres noires » scellent directement les vestiges antiques). Il pourrait être issu d'une sépulture isolée installée dans les « terres noires » bouleversée anciennement. La présence dans ce secteur de quelques vestiges funéraires médiévaux ou modernes est donc une éventualité.

Apport de la documentation

La lecture du plan de Belleforest nous indique qu'à la fin du XVI^e siècle, le secteur se situe en marge des espaces construits, notamment du quartier de Marchaux dont l'enceinte se situe à quelques dizaines de mètres au nord-ouest. Le document suggère sa mise en culture : champ ou bien verger. Le cadastre napoléonien indique que cette situation n'a pas changé au début du XIX^e siècle (fig. 5-6).

Les documents en notre possession montrent qu'il faut attendre la fin du XIX^e ou le début du XX^e siècle pour voir la mise en place d'une occupation pérenne, notamment une scierie au sud de la parcelle sondée (au niveau du parking de l'Hexagone) ; les bâtiments ont été démantelés il y a moins d'une trentaine d'années (bâti encore représenté sur le cadastre de 1984). Le nord de la parcelle accueillait quant à lui à la fin du XX^e siècle la Société Autunoise de Construction, une entreprise de travaux publics dont les fondations des bâtiments ont été reconnues dans nos sondages (fig. 7).

IV. 1. Synthèse et mise en perspective des vestiges archéologiques dans leur environnement archéologique proche (fig. 9)

La voirie

Le tracé des deux rues mises en évidence au cours de notre diagnostic délimitant l'angle sud-est de l'îlot IX-X 9 est globalement cohérent avec les hypothèses de restitution de la trame viaire proposées jusqu'à présent (se référer à Labaune, Kasprzyk 2008, article permettant l'actualisation des recherches d'A. Rebourg sur ce point) : elles correspondent au *decumanus* D10 et au *cardo* C8 d'après la numérotation des rues issue de Labaune, Kasprzyk 2008.

Seul le *cardo* secondaire a pu faire l'objet d'une enquête approfondie, la séquence stratigraphique ayant été dégagée jusqu'au substrat ; malheureusement sa mise en place n'a pas pu être datée. L'aspect de cette rue présente dans ses grandes lignes de fortes similitudes avec les axes viaires classiquement repérés à Autun : construction sur radier de gros blocs, plupart des recharges composées d'alluvions graveleuses compactées, largeur de la bande de roulement initiale d'environ 8 mètres soit une dimension moyenne pour Autun, présence de part et d'autre de deux portiques mesurant 2 et 4,5 mètres de large. En revanche le rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement, qui passe très

rapidement de 8 mètres à moins de 2,50 mètres trouve difficilement une explication satisfaisante : désaffectation rapide de l'axe viaire ? (le phénomène, rare à Autun dans de telles proportions, est avéré sur le site 2005.5 de la Clinique du parc, Stephenson 2005) ; réaménagement ponctuel de la rue accompagné de décaissements massifs ? Cette rue semble fréquentée à la fin du haut Empire et peut-être encore au début du IV^e siècle. Comme fréquemment à Autun, ce *cardo* secondaire marque la limite entre deux terrasses (Rebourg 1998, p. 180).

Le *decumanus* n'a pas pu être correctement documenté, l'ultime bande de roulement mesure plus de 7 mètres de largeur. A l'endroit de notre fenêtre, aucun vestige de portique de bord de rue n'a été découvert. Toutefois les résultats d'une surveillance de travaux réalisés quelques dizaines de mètres à l'ouest à proximité le long du boulevard Latouche plaide en faveur de la présence d'un tel aménagement : cette opération avait en effet permis de rencontrer, dans une étroite tranchée, une structure composée de *deux blocs monumentaux assemblés à joint vif* (Labaune 2003, st. 1, p. 5) qu'il est désormais peut-être possible d'interpréter, compte tenu de sa position topographique, comme le vestige d'un stylobate de portique surmonté d'une base de colonne.

Ces rues sont bordées en premier lieu d'aménagements hydrauliques assez classiques, notamment de caniveaux non maçonnés (coffrage en bois probable). On remarquera l'utilisation assez longue du caniveau oriental bordant le *decumanus*, qui semble comblé dans le courant du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle. La canalisation longeant le *cardo* à l'ouest suscite toutefois plus d'interrogations : les vestiges conservés évoquent fortement ceux de l'égout souterrain, maçonné et voûté, retrouvé au nord de la ville, en bordure occidentale du même *cardo* secondaire (site 2010.8 faubourg d'Arroux, fouille INRAP sous la direction de S. Alix ; site 2006.13, caserne Changarnier, diagnostic sous la direction de Y. Labaune) ; dans notre cas, il n'en resterait que le dallage du fond composé de briques rectangulaires et l'arase des piédroits. Mais plusieurs points posent problème : le mobilier récolté suggère assez curieusement une construction de l'Antiquité tardive (pollution par le creusement des fosses de l'horizon 4 ?) ; après avoir été parallèle à la rue, cette canalisation s'incurve pour une raison indéterminée en direction de la chaussée ; enfin, compte tenu de l'altimétrie (et notamment de la surface de circulation de la chaussée) il est difficile de restituer l'élévation manquante (une hauteur sous voûte analogue à celle du tronçon issu du site du faubourg d'Arroux est difficile à envisager).

L'îlot IX-X 9

On notera avec intérêt que cet îlot n'était pas documenté jusqu'à présent.

Une occupation antérieure au début du III^e siècle mal définie (horizon 1)

Les vestiges des deux premiers siècles de notre ère n'ont pas pu être correctement observés dans le cadre de notre intervention. Ils paraissent avoir subi une troncature importante lors du réaménagement de l'îlot au cours de l'horizon 2, n'étant apparemment conservées dans nos sondages que les structures fossoyées. Le mobilier résiduel comporte des indices d'occupation augusto-tibériens pour les plus précoces. Un angle de fossé ne respectant pas la trame antique, non daté, fait penser aux vestiges augustéens découverts lors de la fouille du faubourg d'Arroux.

On ajoutera que la présence de mobilier luxueux, notamment une épingle en os plaquée d'une feuille d'or, artefact résiduel de l'horizon 1 découvert dans les remblais de nivellement de l'horizon 2, suggère une occupation de fort statut. Cela n'est pas une surprise en soi compte tenu de l'emplacement de cet îlot au sein de la ville antique.

Réaménagement de l'îlot vers le début du III^e siècle (horizon 2)

Il n'a bien évidemment pas été possible d'estimer l'ampleur du phénomène à l'échelle de l'îlot ni de vérifier si ce réaménagement s'est accompagné d'un quelconque changement de statut ou de fonction. Il a visiblement entraîné au moins par endroits la troncature des vestiges antérieurs, parfois jusqu'au substrat, et la mise en place de remblais de nivellement.

Un habitat de fort statut muni de bains privés construit au III^e siècle, peut-être encore fréquenté au début de l'Antiquité tardive (horizon 3)

Notre intervention très réduite ne permet d'envisager qu'une vision très schématique de l'occupation de l'angle d'îlot accessible sur la parcelle sondée.

La présence de deux bâtiments distincts séparés par une ruelle ou plutôt un *ambitus* orienté d'est en ouest est plausible ; cette limite serait marquée par l'interruption des maçonneries et le passage d'une canalisation enterrée couverte de grandes dalles.

L'entrée dans l'îlot depuis le *decumanus* pourrait être marquée par un aménagement remarquable.

Seules deux modestes pièces non chauffées, au sol en terre battue et de très faible superficie (de l'ordre de 5 m²), ont été mises au jour au cours de cette opération : situées en bordure d'îlot, il pourrait s'agir d'annexes (stockage ?).

Par contre les cinq autres pièces découvertes plus en cœur d'îlot sont toutes chauffées par hypocauste et trois d'entre elles possèdent des tubulures en place le long des parois ; en outre l'emplacement de deux *praefurnia* a pu être détecté. La nature précise de ces espaces, très partiellement dégagés, n'est pas évidente à déterminer. L'hypothèse d'avoir affaire aux vestiges d'un bâtiment public doit cependant être écartée en l'absence d'indices probants. Deux pièces possèdent des caractères d'apparat : la pièce 2 au pavement en *opus sectile* et la pièce 3 richement ornée (pavement en mosaïque probable, abondance et variété des fragments de roches décoratives dans sa démolition).

Le cas de la pièce 1 est en revanche plus difficile à saisir : le plan se terminant en abside rappelle celui des espaces de réception des grandes maisons d'Autun (maison de Balbius lassus, maison des Auteurs Grecs pour ne citer que deux exemples) mais un certain nombre d'indices plaident en faveur d'une fonction thermale (thermes privés ?). Des indices diffus au sein de notre gisement – en place ou bien en position secondaire – renforcent l'hypothèse d'avoir affaire à des bains dans notre secteur : présence assez récurrente de béton et d'enduit de tuileau en place, existence de nombreux placages en marbre en position secondaire possédant des traces de stagnation d'eau chaude. On rappellera à ce propos le tracé dans l'angle nord-ouest de notre îlot d'un des grands égouts collecteurs s'affranchissant de la trame urbaine (CAG 71/2, n° 6 21) permettant l'évacuation au besoin de grandes quantités d'eau, ainsi que l'existence probable dans l'îlot voisin IX - X 8 d'un ensemble thermal monumental.

Un espace ouvert au sol en gravier compacté, cour ou péristyle, a été mis en évidence au sud de la pièce 1 à abside.

Les vestiges de cet habitat présentent de fortes similitudes avec ceux des Ateliers d'Art, fouille menée à une centaine de mètres au sein d'un îlot bordant comme le nôtre le *cardo maximus* à l'est :

Tout d'abord au niveau du plan : la maison de Balbius lassus possède également une pièce à abside dont les dimensions pourraient être similaires (5,50 m x 8,75 m), qui ouvre là aussi sur un espace ouvert où s'élève un édicule J (Blanchard-Lemée, Olivier, Rebourg 1986, p. 135). Tout comme aux Ateliers d'Art, un *ambitus* pourrait séparer deux constructions distinctes.

Mais aussi au niveau des pavements par l'utilisation là aussi de l'*opus sectile*, ornant le sol de deux pièces de la maison de Balbius lassus et d'une pièce de la maison à l'Etui d'Or

(pièces A, G, S, Blanchard-Lemée, Olivier, Rebourg 1986). Outre notre découverte et celles de la maison des Ateliers d'Art, cinq autres pavements de ce type ont été découverts par le passé au sein de la cité (Levenq 2003, p. 55-57). D'une manière générale pour Autun, la datation de ces pavements reste floue : ils sont traditionnellement datés de la fin du II^e s. ou du début du III^e s. (A. Rebourg remet en cause à juste titre cette hypothèse de datation très resserrée, Rebourg 1998, p. 206) ; une mise en place au IV^e s. peut être proposée pour le site des Ateliers d'Art sur la foi d'arguments stratigraphiques (Kasprzyk 2005). Pour notre part, le pavement découvert lors du diagnostic semble plutôt installé à la fin du haut Empire, au cours du III^e s., mais les arguments chronologiques manquent pour affiner cette proposition de datation.

Enfin les similitudes sont à rechercher également dans le mode de construction : nous avons remarqué sur les quelques maçonneries conservées l'utilisation fréquente de la brique formant un chaînage, d'une part au niveau des fondations (M2, M3, M7, M13) mais également des élévations lorsqu'elles sont conservées (M3, M7 soit notamment l'élévation de la pièce à abside 1). Cela est également le cas sur la maison de Balbius Iassus, et précisément au niveau de l'abside de la salle d'apparat où l'arase conservée montre les négatifs de grandes briques (Rebourg 1998, p. 204). D'une manière générale l'utilisation de la brique dans l'architecture de pierre est assez rare à Autun. Outre la maison de Balbius Iassus et les constructions repérées dans nos sondages, ce mode de construction est uniquement attesté sur quelques édifices publics : le pseudo temple d'Apollon conservé en élévation (un nymphée peut-être, situé à proximité le long également du *cardo maximus*), la tour de flanquement conservée en élévation de la porte Saint-Andoche et plus hypothétiquement sur un monument « longtemps conservé en élévation à l'emplacement de l'abbaye Saint-Jean » désormais démoli (Rebourg 1998, p. 204).

Démantèlement des bâtiments antiques au milieu du IV^e siècle ou dans le courant de la seconde moitié de ce siècle (horizon 4)

L'intensité du phénomène est particulièrement importante dans le secteur sondé : comme nous l'avons vu il ne concerne pas uniquement l'épierrement des maçonneries et le prélèvement ponctuel de matériaux de construction comme cela est habituellement le cas à Autun. En effet les récupérateurs semblent s'être particulièrement acharnés à creuser de vastes fosses (de 5 à 10 mètres sur leur grand axe) à une profondeur parfois importante (la stratigraphie a parfois été ponctuellement perturbée jusqu'au substrat).

On notera avec intérêt que la moitié des îlots dont la fréquentation est attestée dans la seconde moitié du IV^e siècle (soit 12 îlots sur 24), se situent, comme c'est notre cas, le long du *cardo maximus* (Kasprzyk 2005, fig. 22A).

Construction en dur indéterminée, de la fin du IV^e ou du début du V^e s. (?) (horizon 5)

Ces vestiges concernent uniquement un mur d'une soixantaine de centimètres de largeur qui semble perforer les remblais mis en place au cours de l'horizon précédant. Un niveau de circulation contemporain surmonté d'une probable couche d'occupation cendreuse fonctionne avec ce mur. Cette maçonnerie semble respecter la trame antique.

Différents indices nous suggèrent de proposer, à titre d'hypothèse, une datation de cet horizon de la fin du IV^e ou du début du V^e s. On relèvera l'indigence à Autun, des indices de fréquentation du V^e s., en dehors de la pointe sud de la ville : seuls trois îlots sont concernés dont l'îlot voisin IX-X 8 (Kasprzyk 2005, fig. 22B). On remarquera que la fréquentation durant cette période avancée de l'Antiquité semble limitée à la partie nord de notre parcelle.

Une fréquentation militaire de la fin du III^e siècle

La présence de mobilier militaire de la fin du III^e siècle sur les niveaux de circulation les plus récents du *cardo* secondaire est notable, il s'agit en l'occurrence d'un fragment de pontet de fourreau de *spatha* analogue à l'exemplaire découvert à une centaine de mètres lors de la

fouille des portiques monumentaux le long du *cardo maximus* par Alain Rebourg (Kasprzyk 2005, pl. 202, n° 9), au sein d'un lot de *militaria* assez conséquent (Kasprzyk 2005, pl. 202, 203, 211, 212). Cette découverte confirme la présence de militaires dans ce secteur de la ville à la fin du III^e siècle.

Des traces de démantèlement d'une architecture en calcaire ?

Au bord de la chaussée du *decumanus*, scellant le dernier niveau de circulation, la présence d'un épandage blanchâtre composé de déchets de taille de calcaire doit être soulignée. Bien que rapidement appréhendé (espace non fouillé compte tenu des conditions d'intervention), cet indice pourrait suggérer la confection ou plutôt le démantèlement d'éléments sculptés en calcaire. On peut mettre ces éventuels vestiges en relation avec la présence une centaine de mètres au sud-ouest d'un four de chaux de l'Antiquité tardive le long du *cardo maximus* dans l'angle nord-est de l'îlot XI 8 (site du Pavillon Saint-Louis, fouille A. Rebourg).

IV. 2. Profondeur d'enfouissement et état de conservation des vestiges (fig. 22)

Le *cardo* secondaire marque la limite entre deux terrasses. On notera avec intérêt qu'il ne reste plus aucune trace de cet aménagement du relief dans la topographie actuelle, ce qui se traduit par une grande disparité des profondeurs d'enfouissement au sein de la parcelle, comprise entre 0,25 m (à l'est) et plus de 1,70 m (à l'ouest). Le toit des vestiges construits reconnus est compris entre 317,65 m NGF et 320 m NGF. La puissance stratigraphique semble supérieure à 1 mètre en tous points de la parcelle, elle est de l'ordre de 1,30 m à l'emplacement des axes viaires et semble supérieure à 2 m au niveau des vestiges construits.

Il est difficile d'apprécier l'état général de conservation des vestiges.

La stratigraphie des deux premiers siècles de notre ère pourrait avoir été fortement tronquée lors du remodelage de l'îlot au début du III^e siècle : l'état de conservation des vestiges précoces semble médiocre, du moins là où nos sondages profonds ont été réalisés.

D'autre part, les vestiges du III^e siècle ont été par endroits assez fortement perturbés au cours de l'Antiquité tardive lors du démantèlement des constructions ; il est difficile d'estimer l'impact réel de ces perturbations antiques à l'échelle de la parcelle. Malgré ces perturbations, on constate que les maçonneries peuvent être conservées en élévation, parfois sur un mètre de hauteur (sondage 1), et que certains sols suspendus sur hypocauste sont conservés au moins en partie en place (pièce 1 : conservation probable ; pièce 2 : conservation avérée). On ajoutera que le pavement observé au niveau de la pièce 2 est d'une facture remarquable (*opus sectile* en partie conservé).

D'autre part, les perturbations post-antiques ont assez faiblement impactées le gisement. Outre quelques fosses du XIX^e siècle repérées au sud de la parcelle, il s'agit essentiellement des fondations des bâtiments de l'ancienne Société Autunoise de Construction, détruits ces dernières années, qui s'installent au plus bas au niveau du toit des vestiges antiques (par exemple, les fondations d'une cave parementée en briques arrivent au contact du pavement d'*opus sectile* et des maçonneries, sans toutefois les perforer).

On se référera pour plus de détails à la fig. 22 qui propose une synthèse de ces informations par le biais d'un zonage schématique de la parcelle mentionnant la profondeur d'enfouissement, l'altitude du toit des vestiges construits reconnus au cours de l'opération ainsi qu'une estimation des puissances stratigraphiques.

IV. 3. Potentiel archéologique de la parcelle sondée (tranche A) – emplacement de la maison de la Petite Enfance

Le potentiel archéologique de la parcelle sondée lors de la tranche A est particulièrement important.

L'angle de l'îlot IX-X 9 est bien délimité par le croisement au sein de la parcelle de deux rues antiques dans la parcelle sondée. On rappellera que cet îlot n'était absolument pas documenté jusqu'à présent, bien que d'un point de vue urbanistique il soit situé à un emplacement privilégié : le long du *cardo maximus*, d'un des deux axes décumanes menant à une porte monumentale, et d'une rue remarquablement dimensionnée, médiane, qui pourrait être considérée comme le « véritable » *decumanus maximus* d'*Augustodunum* traversant la ville d'est en ouest.

Il est difficile de se prononcer sur le potentiel des deux premiers siècles de notre ère qui paraît en médiocre état de conservation.

L'occupation la plus intéressante mise en évidence par nos sondages concerne un habitat de très fort statut construit dans le courant du III^e s., très probablement muni de bains privés, dont l'occupation semble se poursuivre au début du IV^e s., sans toutefois excéder le milieu de ce siècle. Cet habitat présente de fortes similitudes avec le site des Ateliers d'Art fouillé dans les années 1970 à l'emplacement de l'« Hexagone », recelant deux des plus belles maisons urbaines d'Autun, les maisons dites de Balbus lassus et à l'Etui d'Or. On rappellera l'ancienneté de cette fouille et l'indigence de la documentation à notre disposition, notamment d'ordre chronologique : il n'existe aucun rapport de fouille présentant la documentation de manière exhaustive et la seule publication à notre disposition (Blanchard-Lemée, Olivier, Rebours 1986) aborde le sujet de manière synthétique privilégiant l'étude des pavements. A. Rebours concède que les modalités même de la fouille empêchent désormais toute analyse chronologique (Rebours 1998, p. 199). La fouille éventuelle du gisement mis en évidence par nos sondages pourrait être à même de combler ces lacunes.

D'autre part, on remarquera que l'îlot semble encore fréquenté une date très avancée de l'Antiquité tardive, peut-être au début du V^e s. Là aussi, une fouille éventuelle permettrait de mieux comprendre les modalités de fréquentation de l'îlot à une période très mal documentée à Autun (Rebours 1998, p. 221-222 et Kasprzyk 2005, fig. 22A) et de vérifier si elle doit être mise en relation avec la construction en dur repérée au nord de la parcelle qui reste mal définie.

Bibliographie sommaire

Atlas Archéologique, 1993.

Blanchard-Lemée, Olivier, Rebours 1986 : Blanchard-Lemée (M.), Olivier (A.), Rebours (A.). – Deux maisons à pavements d'*Augustodunum* Autun (Saône-et-Loire), Gallia, 44 fasc. 1, 1986, p. 121-149.

Chardon-Picault, Parain, 2001 : Chardon-Picault (P.), Parain (J.). – La maison à la mosaïque des Auteurs Grecs à Autun : l'hypocauste de la salle d'apparat, RAE, 50, 2001, p. 381-395.

Kasprzyk 2005 : Kasprzyk (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale.* Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune, Kasprzyk 2008 : Labaune (Y.), Kasprzyk (M.). – Les rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I^{er} au IV^e siècle : un bilan, Actes du colloque de Poitiers « LA RUE DANS L'ANTIQUITE : DEFINITION, AMENAGEMENT ET DEVENIR, Poitiers, 7-9 septembre 2006 », 2008, p. 259-273

Levenq 2003 : Levenq (F.). – Essai de synthèse sur l'habitat à *Augustodunum* au haut-Empire, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de monsieur Gilles Sauron, Université de Bourgogne, UFR Sciences Humaines : section archéologie, 2001-2003.

Rebourg 1998 : Rebourg (A.). - L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Rebourg 1993 : Rebourg (A.). - Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Stern et Blanchard-Lemée 1975 : Stern (H.), Blanchard-Lemée (M.). - Recueil général des mosaïques de la Gaule, II. Province de Lyonnaise, 2, Paris, CNRS, 1975.

Table des illustrations

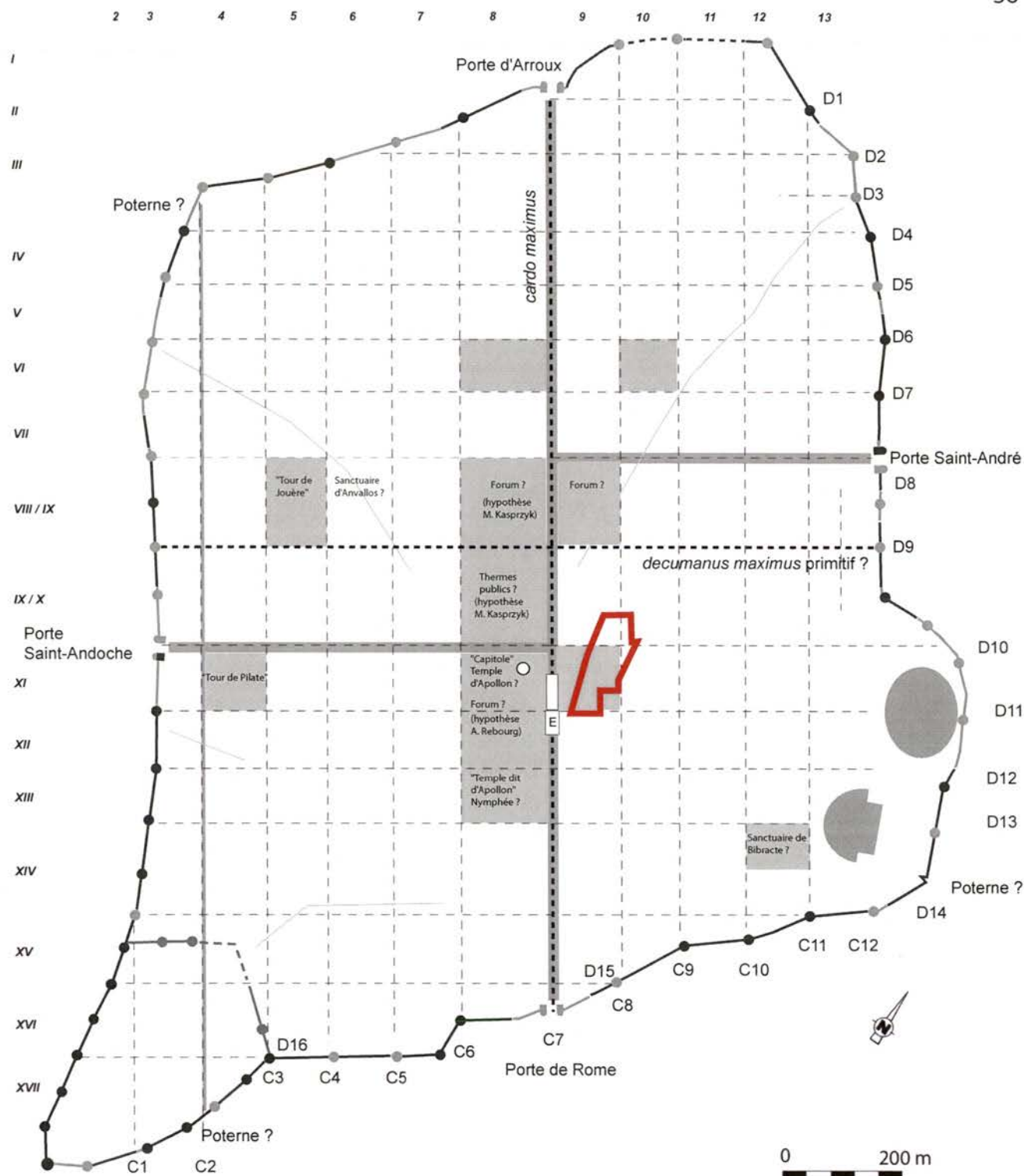
Plans, relevés

Fig. 1. Localisation d'Autun – <i>Augustodunum</i>	35
Fig. 2. Localisation de l'opération sur fond de plan IGN (étoile rouge)	35
Fig. 3. Localisation du diagnostic à l'intérieur de la ville antique	36
Fig. 4. Environnement archéologique. D'après un extrait de l'Atlas Archéologique 71/2	37
Fig. 5. Localisation approximative de la parcelle sondée sur le plan de Belleforest (1580)	38
Fig. 6. Localisation approximative des limites du diagnostic pour la tranche A sur fond de plan cadastral napoléonien	39
Fig. 7. Emplacement des quatre sondages réalisés, emprise des bâtiments construits au XXe s.	40
Fig. 8. Plan synthétique numérotation des vestiges	41
Fig. 9. Synthèse des données	42
Fig. 10. Plan du sondage 1, relevé de l'élévation interne de l'abside et relevé de coupe de la canalisation St. 1	43
Fig. 11. Plan du sondage 1, localisation et relevé des coupes stratigraphiques	44
Fig. 12. Plan du sondage 1, localisation et interprétation des coupes stratigraphiques	45
Fig. 13. Plan du sondage 2 et relevé de détail de St. 3	46
Fig. 14. Plan du sondage 2 et relevé de détail de St. 2, M6, M7 et M22	47
Fig. 15. Relevé de l' <i>opus sectile</i> A 2119	48
Fig. 16. L' <i>opus sectile</i> A 2119, essai de restitution du décor	49
Fig. 17. Plan du sondage 2 et relevés de coupes stratigraphiques	50
Fig. 18. Plan du sondage 2 et interprétation des coupes stratigraphiques	51
Fig. 19. Sondage 3, stylobate (portique oriental du cardo C8)	52
Fig. 20. Sondage 4, plan de détail de la pièce 3	53
Fig. 21. Sondage 4, localisation des coupes stratigraphiques, relevés de coupes et interprétations	54
Fig. 22. Profondeur d'enfouissement des vestiges et puissance stratigraphique	55

Clichés

Cl. 1. <i>Cardo</i> C8. Vue générale de la voirie	56
Cl. 2. <i>Cardo</i> C8. Cliché centré sur la partie médiane de la bande de roulement	56
Cl. 3. <i>Cardo</i> C8. Stratification de la bande de roulement	57
Cl. 4. <i>Cardo</i> C8. Aspect du dernier état de la bande de roulement	57
Cl. 5. <i>Cardo</i> C8	58
Cl. 6. <i>Cardo</i> C8. Vue de détail de l'interruption de la stratification de la bande de roulement	58
Cl. 7. <i>Cardo</i> C8. Vue générale du sondage 2 depuis l'est	59
Cl. 8. <i>Cardo</i> C8. Vue générale des dépôts sableux couvrant les vestiges du portique oriental	59
Cl. 9. Vue de détail de l'élévation du stylobate occidental M8 bordant le cardo C8	60
Cl. 10. Vue générale du stylobate occidental M8	60
Cl. 11. Gros bloc en grès parallélépipédique pris dans la coupe : vue générale et localisation	61
Cl. 12. Vue de détail du bloc précédemment cité	61
Cl. 13. Vue générale du stylobate occidental M11	62
Cl. 14. Vue de détail du comblement supérieur du caniveau longeant le stylobate occidental M8	62
Cl. 15. La structure 3 (égout voûté ?) au moment de sa découverte	63
Cl. 16. Fond en briques et arase du piédroit oriental de la structure 3	63
Cl. 17. La structure 3, vue depuis l'autre berme	64

Cl. 18. Pour comparaison, l'égout mis au jour sur le site fouillé par l'Inrap au faubourg d'Arroux	64
Cl. 19. <i>Decumanus</i> D10. Au premier plan, le trottoir septentrional bordant la rue	64
Cl. 20. Horizon 1. Canalisation installée dans le substrat (Structure 2)	65
Cl. 21. Horizon 1. Vue générale des piédroits de la structure 2	65
Cl. 22. Horizon 2. Sondage 2, vue générale en direction du nord-est	66
Cl. 23. Horizon 3. Vue générale des vestiges découverts dans le sondage 1	67
Cl. 24. Horizon 3. Vue générale des vestiges de la pièce se terminant en abside (pièce 1)	67
Cl. 25. Vue zénithale du mur M1	68
Cl. 26. Elévation du mur M1	68
Cl. 27. Vue de détail de la base du mur M1, à l'extérieur de la pièce 1	69
Cl. 28. Vue générale de la base du mur M1 à l'intérieur de la pièce 1	69
Cl. 29. Détail de la base du mur M1 à l'intérieur de la pièce 1	69
Cl. 30. Elévation du mur M3	70
Cl. 31. Pilette d'hypocauste visiblement complète	70
Cl. 32. Vue zénithale du mur M3 et emplacement d'un « négatif » en forme de quart de cercle	70
Cl. 33. Horizon 3. Les vestiges de la solide canalisation maçonnée St. 1	71
Cl. 34. Horizon 3. Vue zénithale du sondage réalisé au niveau de la structure 1	71
Cl. 35. Horizon 3. Cour ?	72
Cl. 36. Horizon 3. Vue générale du sondage 2 : <i>ambitus</i> ou ruelle ?	72
Cl. 37. Horizon 3. Vue zénithale de M7	73
Cl. 38. A droite du cliché, M7 fondé sur les dalles de couverture de la canalisation St. 2	73
Cl. 39. Elévation des fondations de M7	74
Cl. 40. Vue de détail de la dalle de couverture fracturée lors de l'installation de M7	74
Cl. 41. Vue générale de la canalisation St. 2 après enlèvement de la dalle de couverture fracturée	75
Cl. 42. Vue de détail de la relation entre la canalisation St. 2 et le mur M7	75
Cl. 43. Perturbation endommageant la couverture de St. 2	76
Cl. 44. Horizon 3. L'angle de mur M6 (pièce 2), tout comme M7, est fondé sur les dalles de couverture de la canalisation St. 2	76
Cl. 45. Horizon 3. Vue générale de l'angle de la pièce 2	77
Cl. 46. Horizon 3, pièce 2	77
Cl. 47. Vue générale du pavement en <i>opus sectile</i> A 2119	78
Cl. 48. Eléments en place qui permettent de restituer une case, puis le motif en damiers du pavement	78
Cl. 49. Horizon 3. Sondage 4, vue générale de la pièce 9	79
Cl. 50. Horizon 3. Sondage 4, vue générale des pièces 7 et 8	79
Cl. 51. Horizon 3. Vue générale de la branche est-ouest du sondage 4	80
Cl. 52. Horizon 3, pièce 3 chauffée par hypocauste	80
Cl. 53. Horizon 3, pièce 3. Entrée de la chaleur dans l'hypocauste depuis le <i>praefurnium</i>	81
Cl. 54. Horizon 3, pièce 3	81
Cl. 55. Horizon 3, pièce 3. Aménagement maçonné A 4043	82
Cl. 56. Horizon 3, pièce 3. Elévation de l'aménagement maçonné A 4043	82
Cl. 57. Horizon 4, pièce 2. Petit tas de roches décoratives laissé par les récupérateurs	83
Cl. 58. Horizon 4, pièce 2. Vue de détail de ce tas de roches décoratives	83
Cl. 59. Horizon 4, pièce 1. Vue générale des épendages riches en éléments de démolition	84
Cl. 60. Horizon 4, pièce 1	84
Cl. 61. Horizon 4, pièce 1	85
Cl. 62. Horizon 4, sondage 2. Vue générale des remblais stratifiés	85
Cl. 63. Horizon 4, sondage 2. Vue de détail	86
Cl. 64. Horizon 4, sondage 2. Surcreusement / effet de « brouettée »	86
Cl. 65. Horizon 5, sondage 1. Mur M5	87
Cl. 65. Horizon 5, sondage 1. Elévation accessible du mur M5	87



III-5 : numérotation d'îlot
C4 : cardo secondaire n° 4
D4 : decumanus secondaire n° 4

Îlot public, terme usuel
du monument
et nature si elle est
connue ou pressentie

- Enceinte et tour attestée (archives, élévation)
- Enceinte et tour restituée
- Enceinte réduite et tour attestée (archives, élévation)
- Enceinte réduite restituée
- Canalisation antérieure à la voirie (égout, aqueduc...)

- Rue "exceptionnelle" (bande de roulement d'env. 13 m, trottoirs compris emprise d'env. 20 m)
- Rue "classique" (bande de roulement d'env. 8 m)
- Rue menant à une ou deux portes monumentales
- Rue menant à deux poternes probables
- Place publique (*platea*)
- Escalier monumental

Tracé enceinte, d'après l'étude d'Armelle Fort (2007) ; tracé voirie et numérotation des rues d'après l'étude de Yannick Labaune et Michel Kasprzyk (2008) ; numérotation des îlots Alain Rebourg modifiée par Yannick Labaune et Michel Kasprzyk (2008). DAO : Yannick Labaune, SAVA 2009.

Fig. 3. Localisation du diagnostic à l'intérieur de la ville antique. Ech. : 1 : 1000.
DAO Y. Labaune.

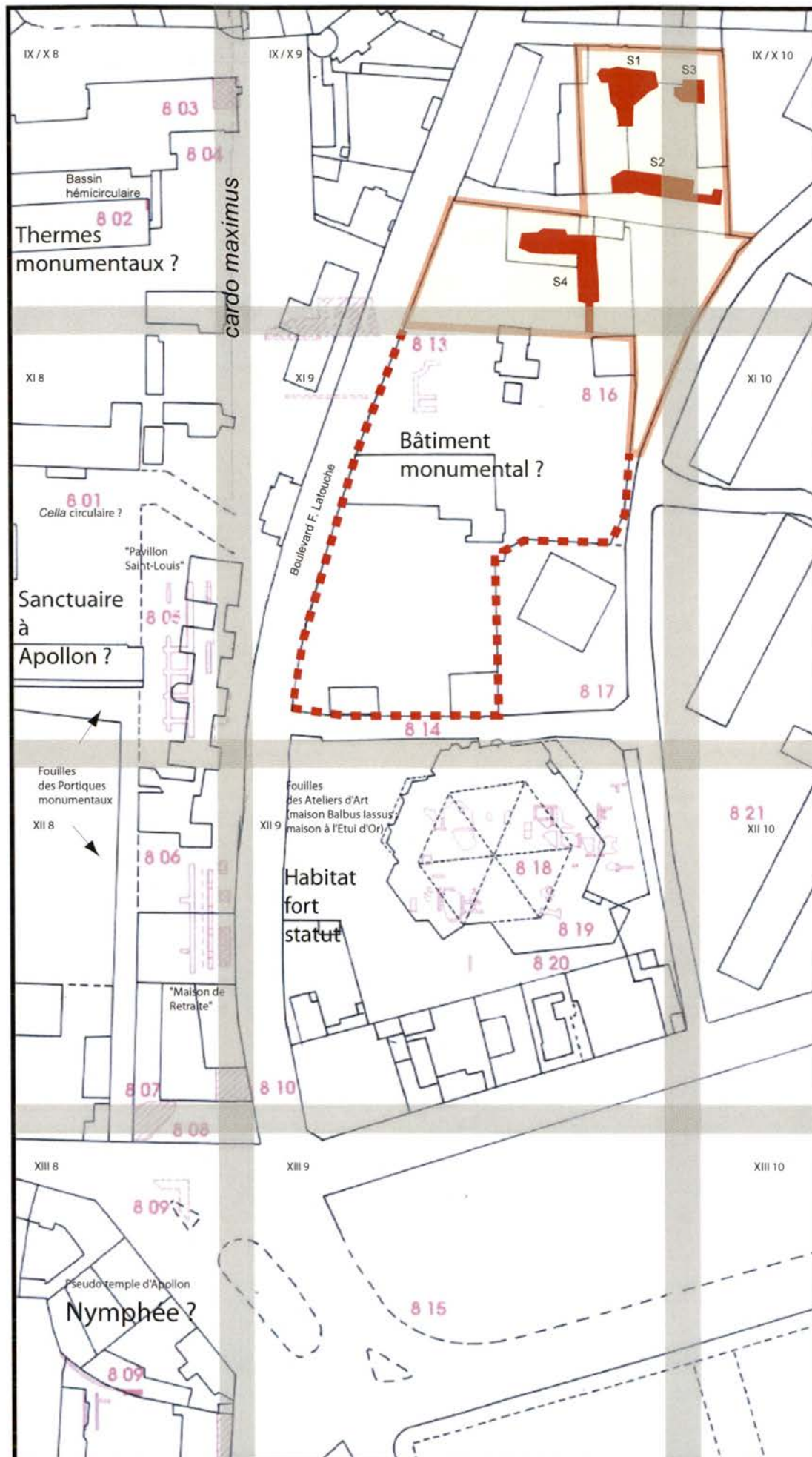


Fig. 4. Environnement archéologique. D'après un extrait de l'Atlas Archéologique 71/2.

Emprise de la tranche A
S1 : sondage 1

Emprise des tranches B-C

DAO Y. Labaune.
Echelle : 1 : 1500.

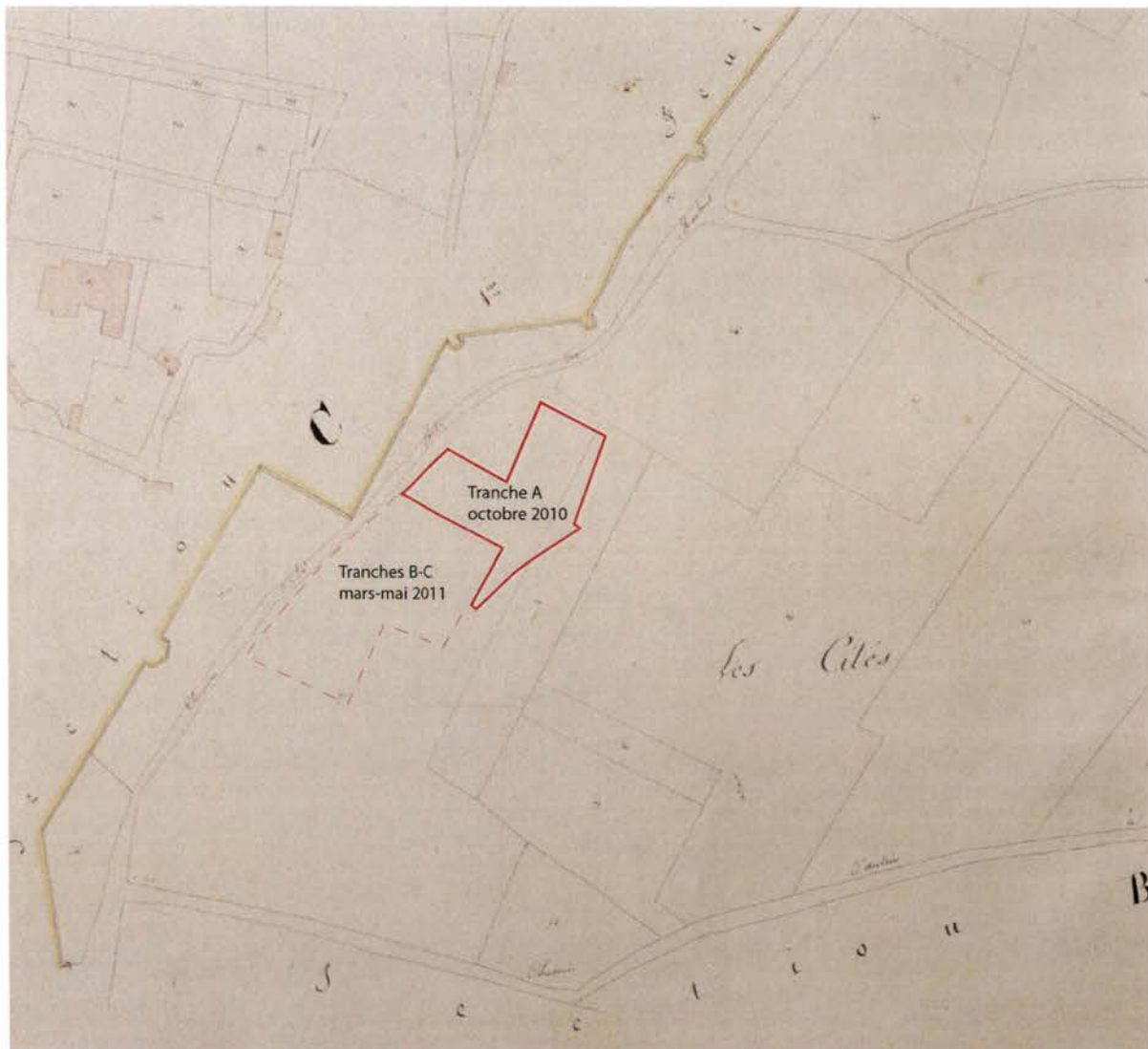
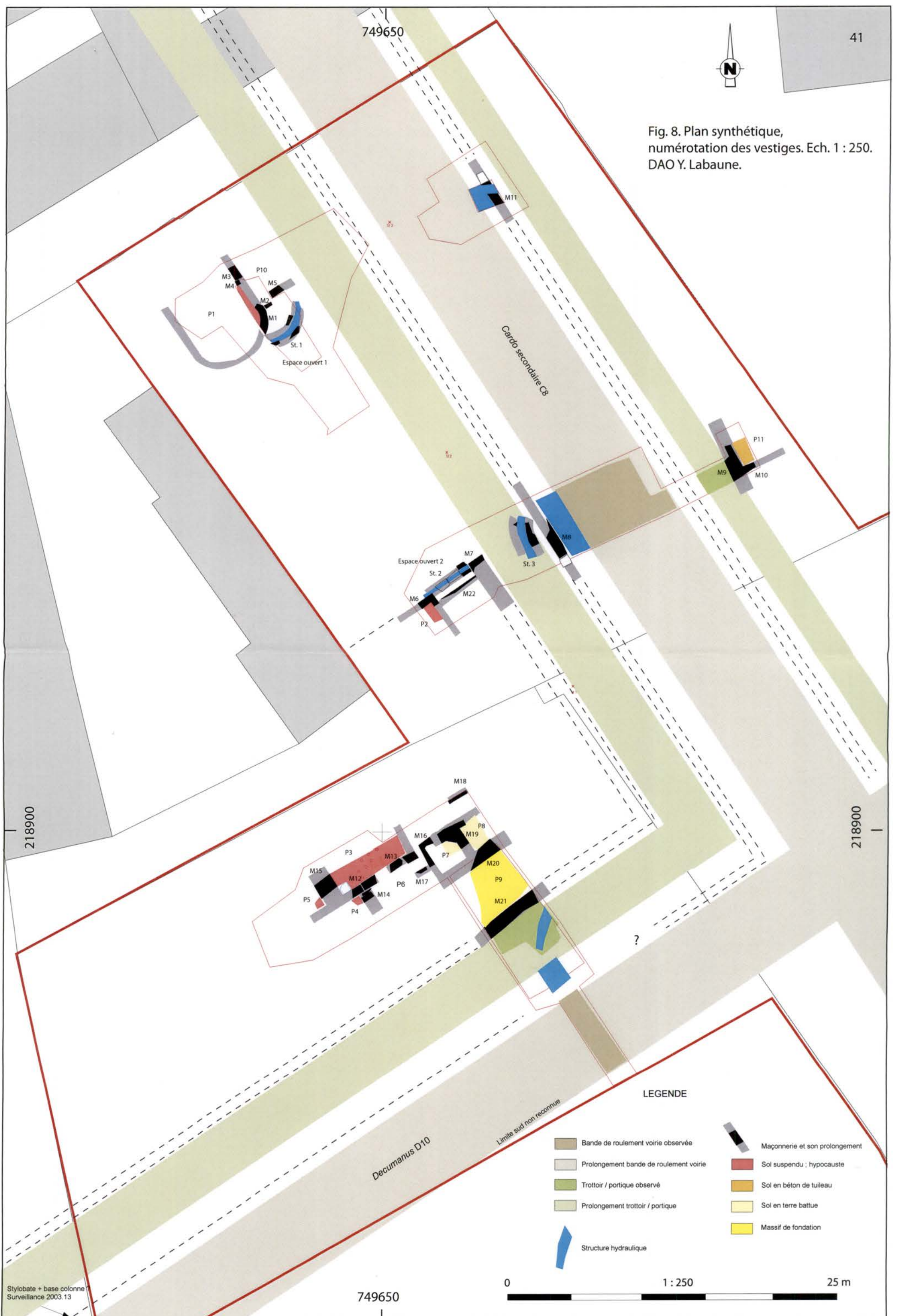
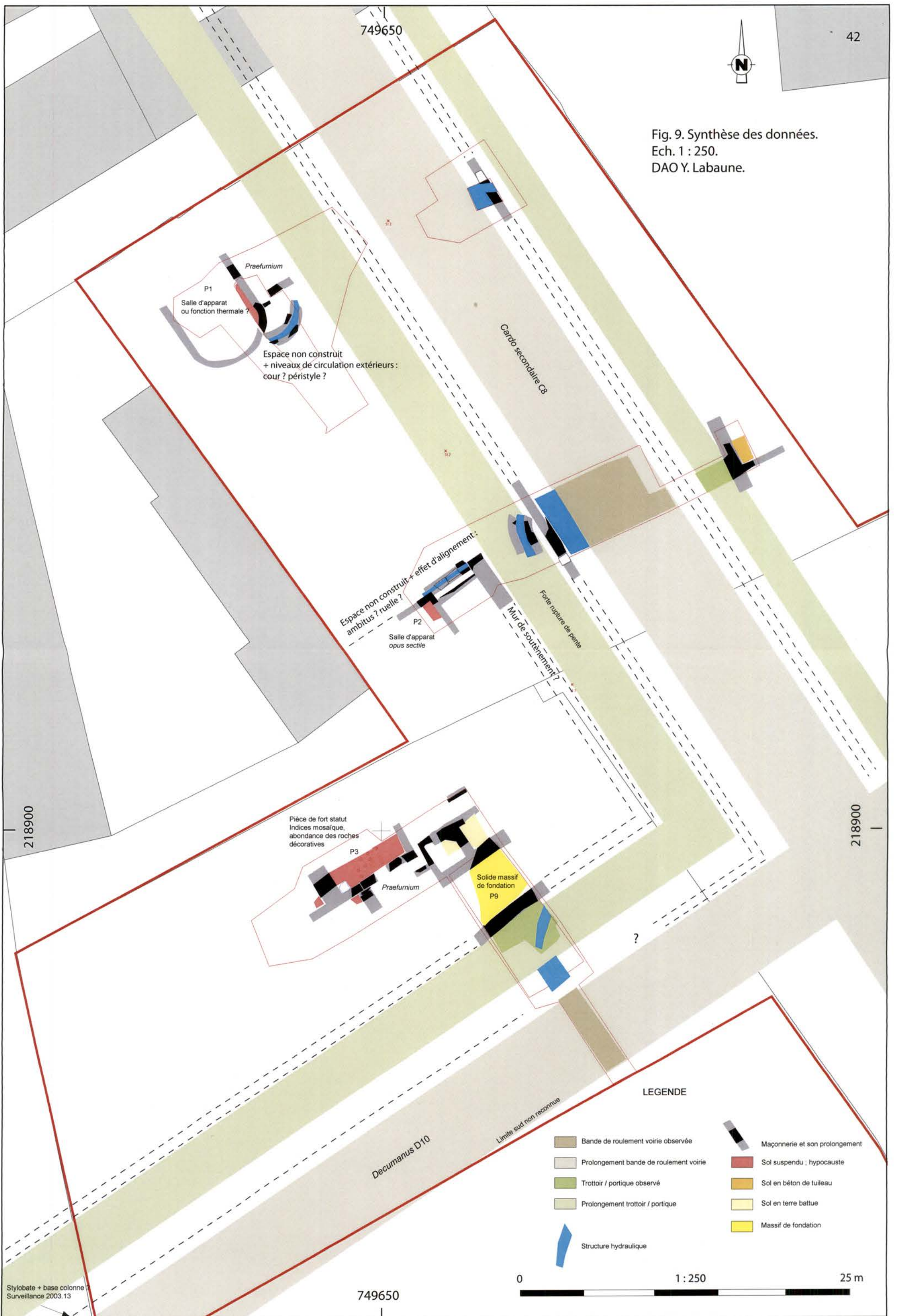


Fig. 6. Localisation approximative des limites du diagnostic pour la tranche A sur fond de plan cadastral napoléonien. Pour information, localisation des limites du diagnostic pour les tranches B et C. Cadastre numérisé, archives départementales de Saône-et-Loire (www.archives71.fr). Section B des Cités. DAO Y. Labaune.

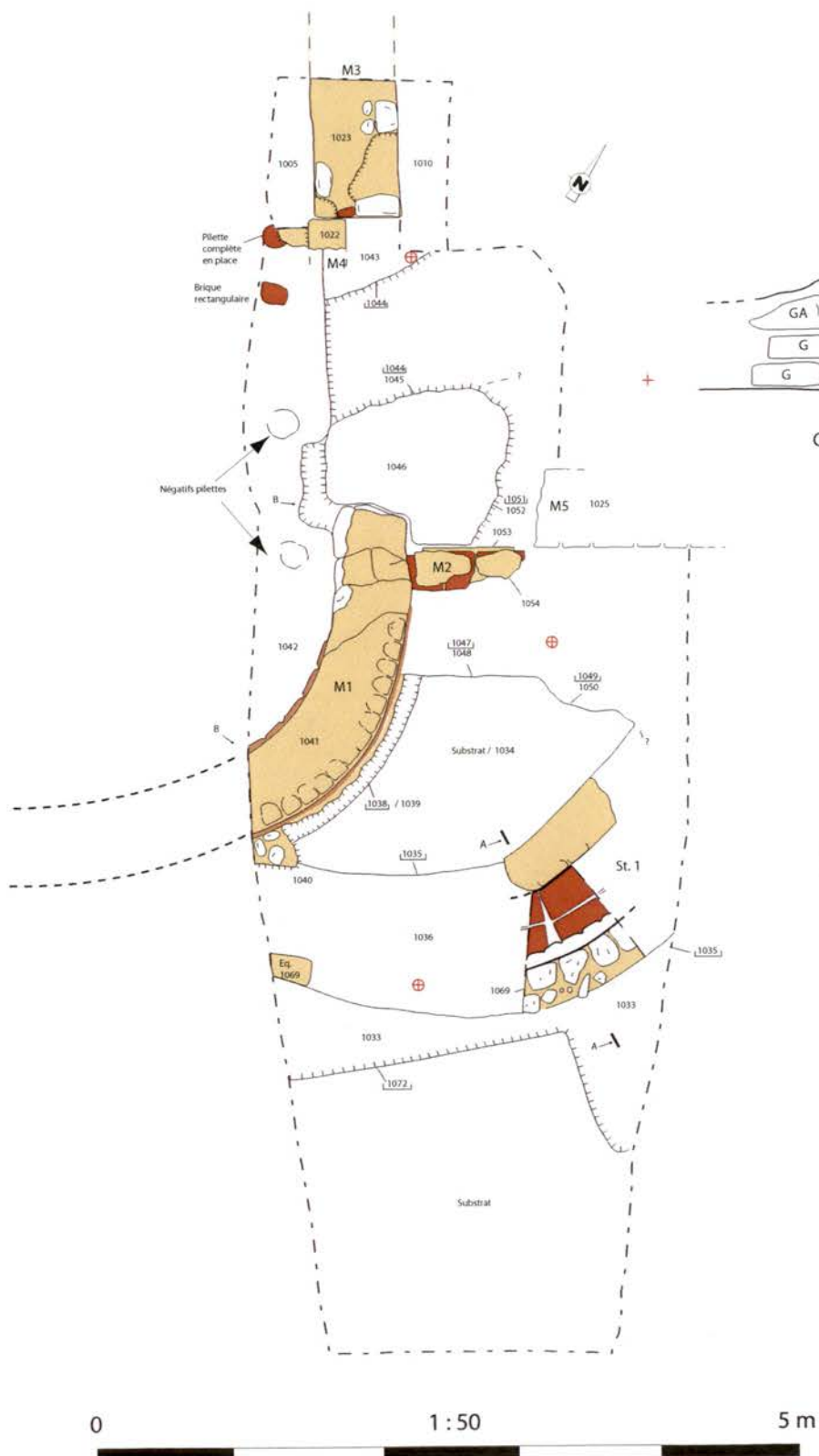


Fig. 7. Emplacement des quatre sondages réalisés, emprise des bâtiments construits au XXe s. DAO Y. Labaune.
Ech. : 1 : 500.

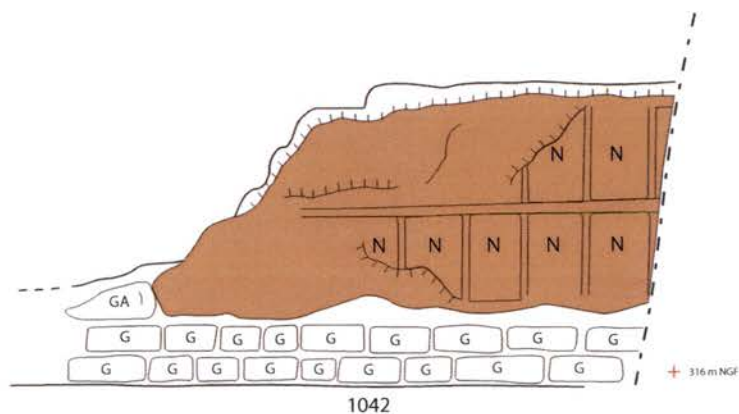




Plan sondage 1.
Ech. 1 : 50.



Déroulé B - B (M1 paroi interne)
Ech. 1 : 20.



GA : granite ; G : grès fin du Rhétien ; N : négatif tubulaire

0 1 : 20 1 m

Coupe A - A
Ech. 1 : 20.

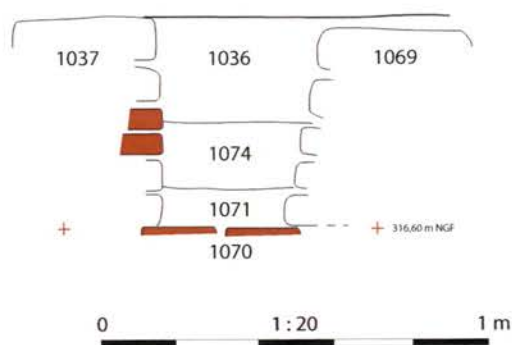
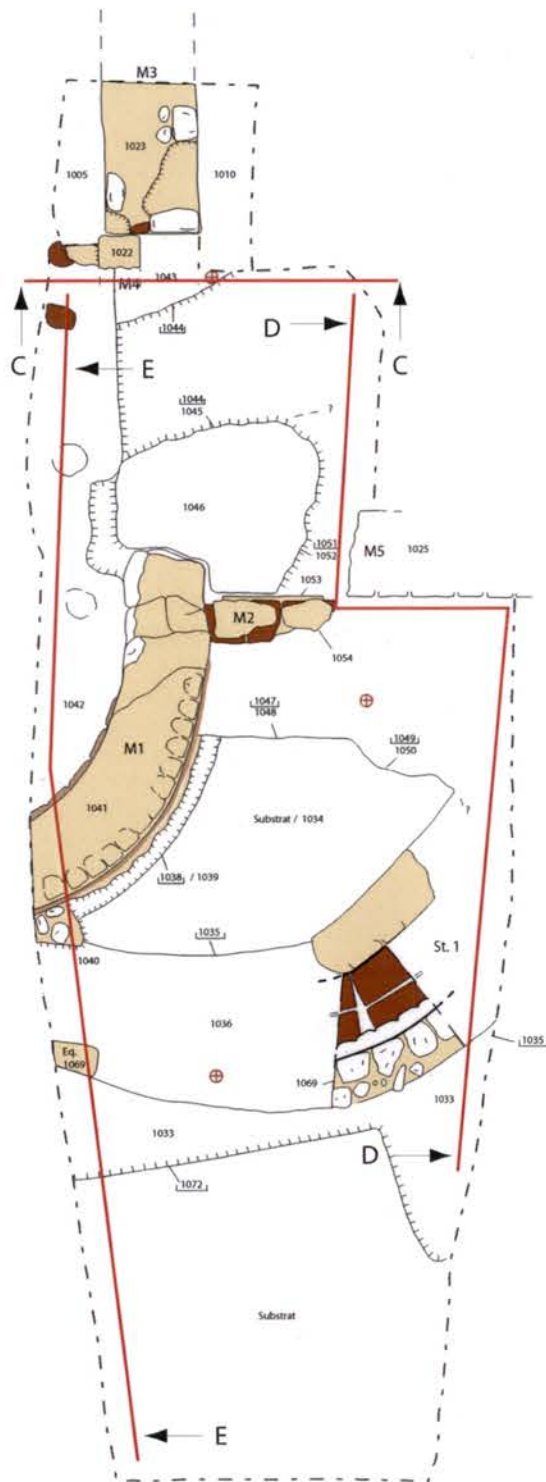


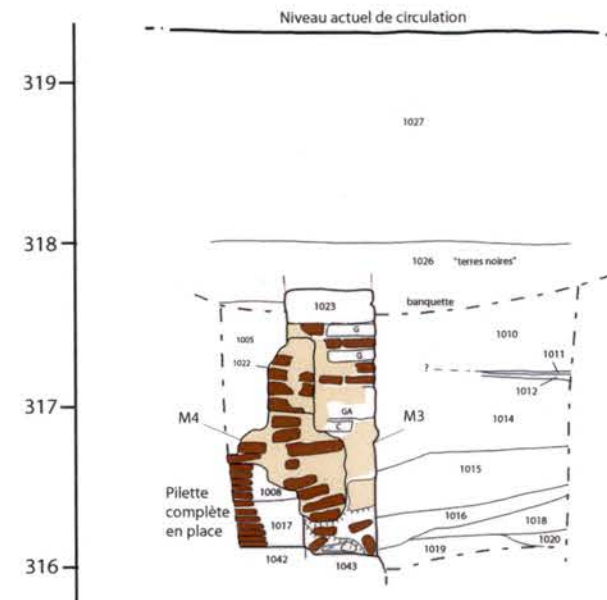
Fig. 10. Plan du sondage 1, relevé de l'élévation interne de l'abside et relevé de coupe de la canalisation St. 1.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

Plan sondage 1.
Ech. 1 : 50.



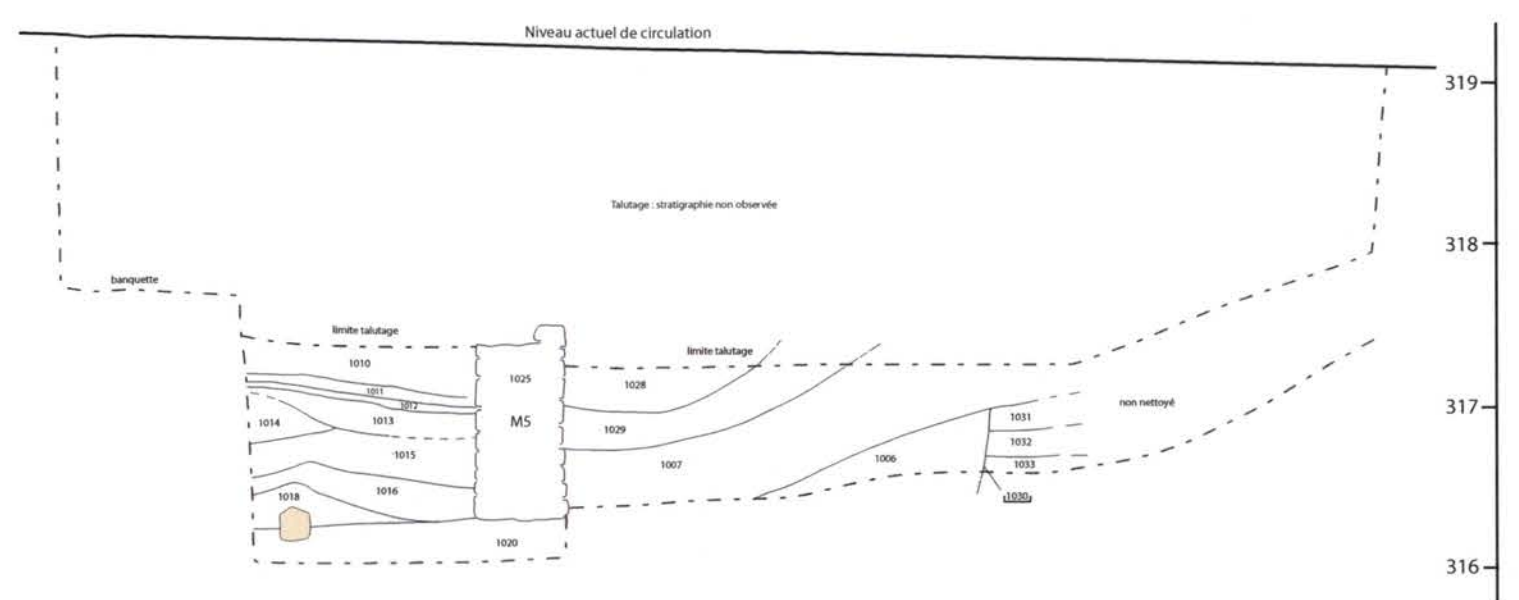
Coupe C - C
Ech. 1 : 50

Alt. (m NGF)



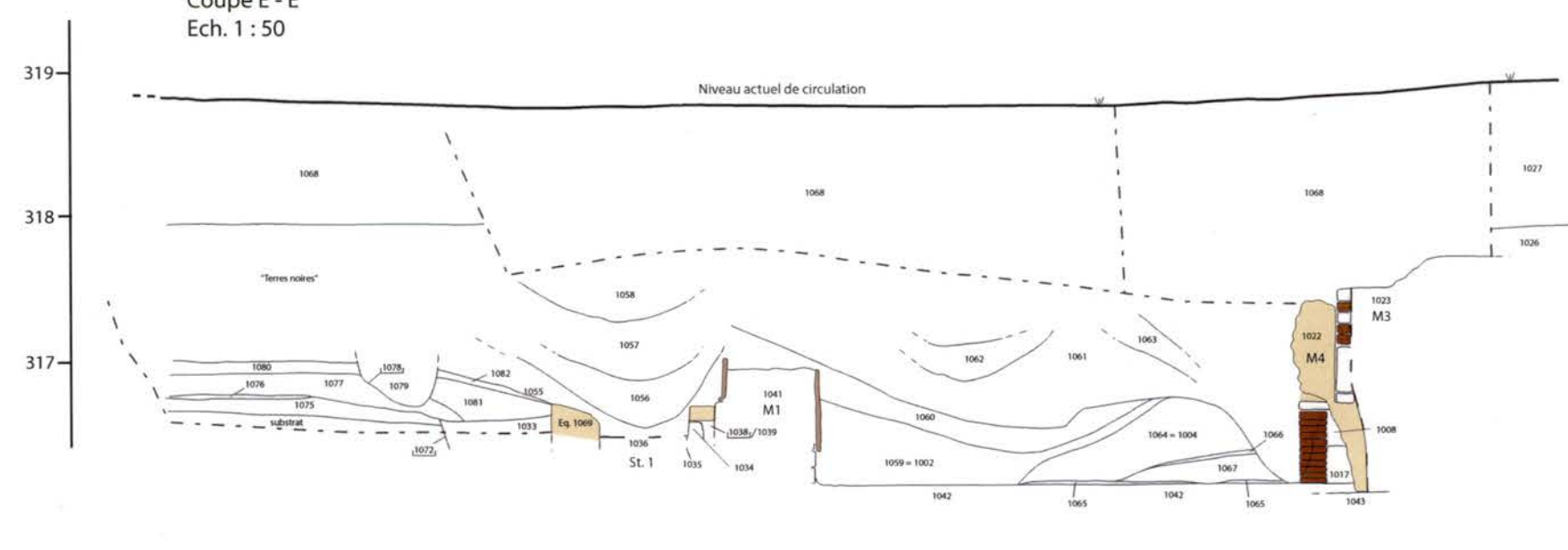
Coupe D - D
Ech. 1 : 50

Alt. (m NGF)



Coupe E - E
Ech. 1 : 50

Alt. (m NGF)



Alt. (m NGF)

Fig. 11. Plan du sondage 1, localisation et relevé des coupes stratigraphiques C-C, D-D et E-E.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

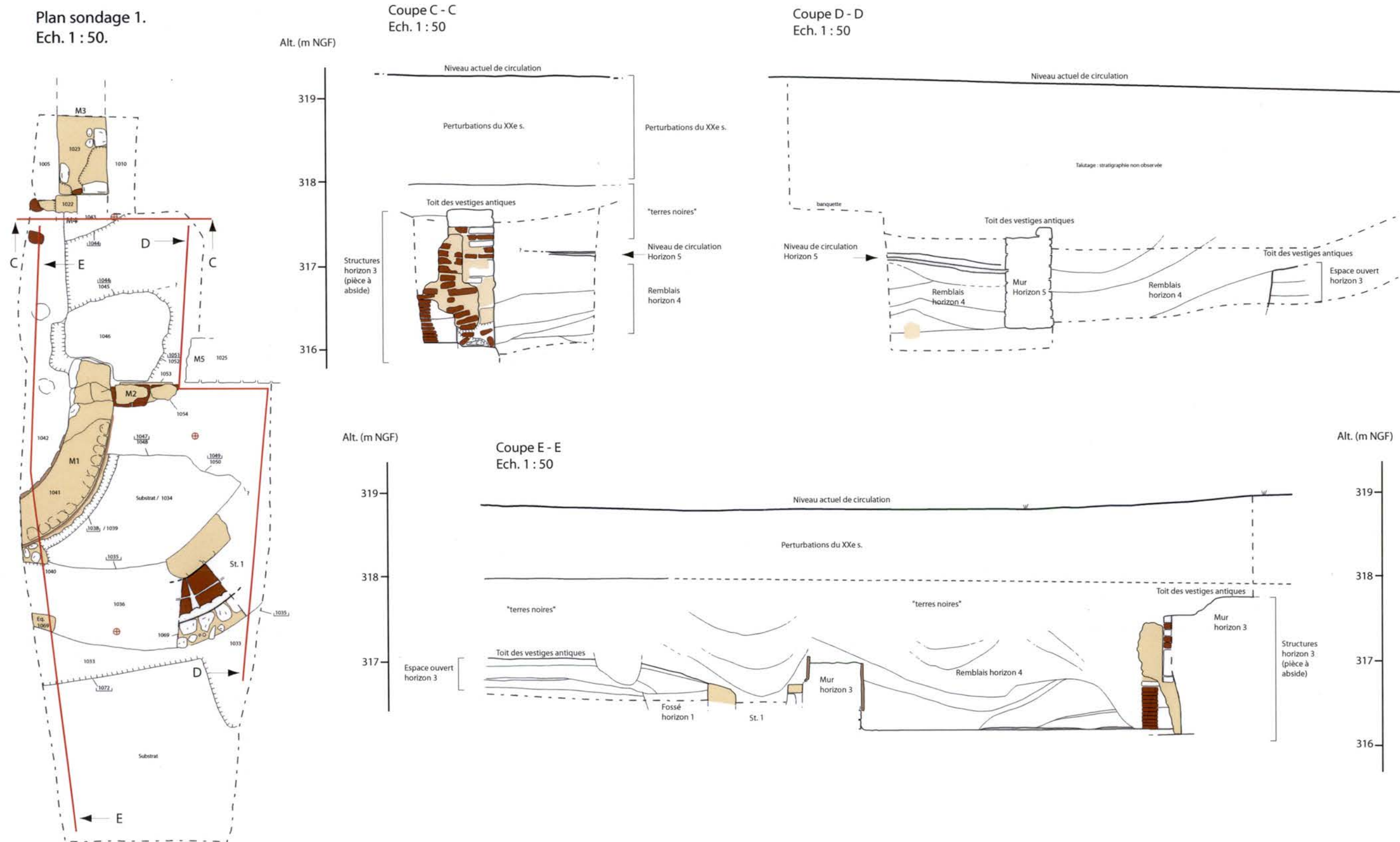


Fig. 12. Plan du sondage 1, localisation et interprétation des coupes stratigraphiques C-C, D-D et E-E.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

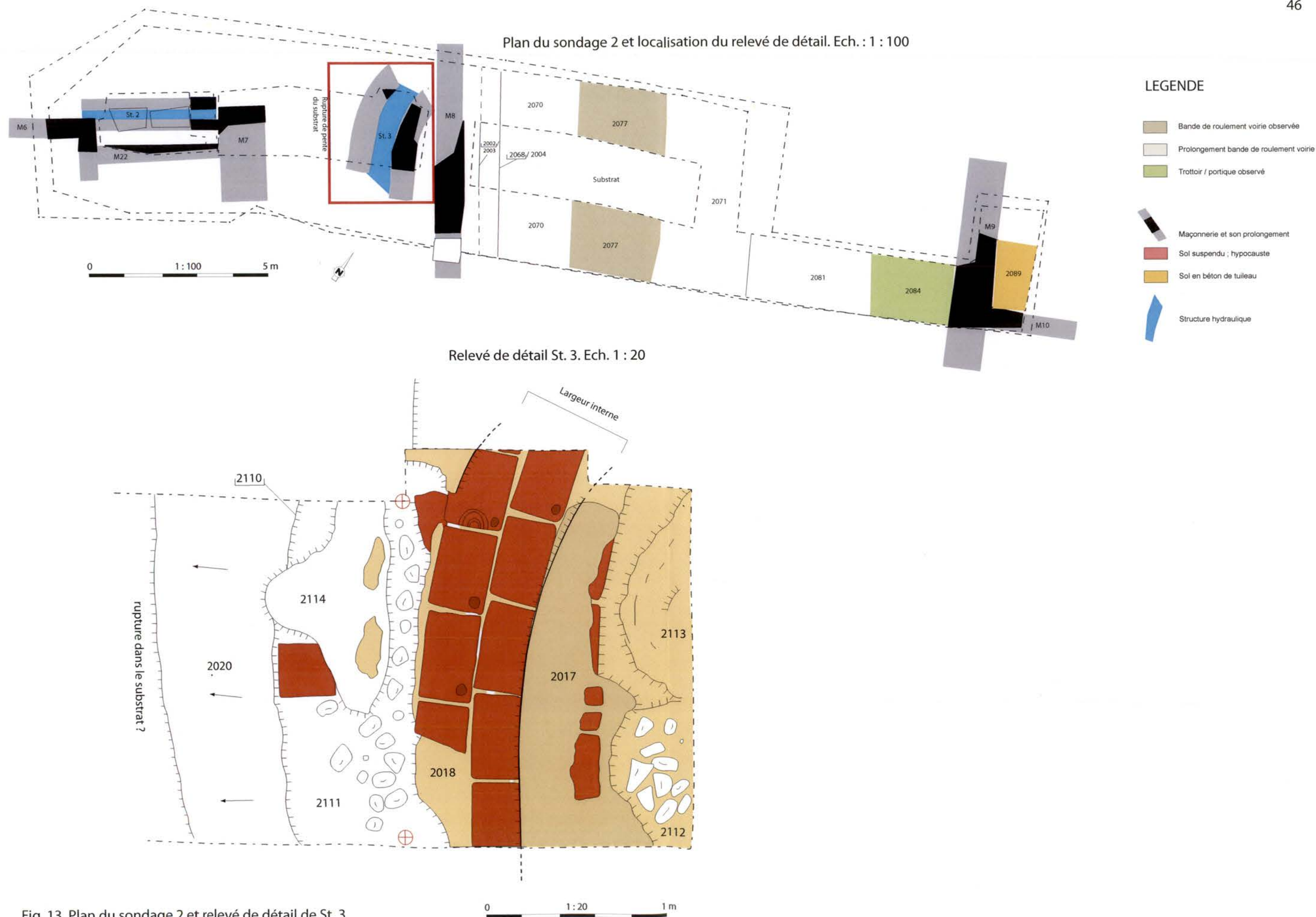
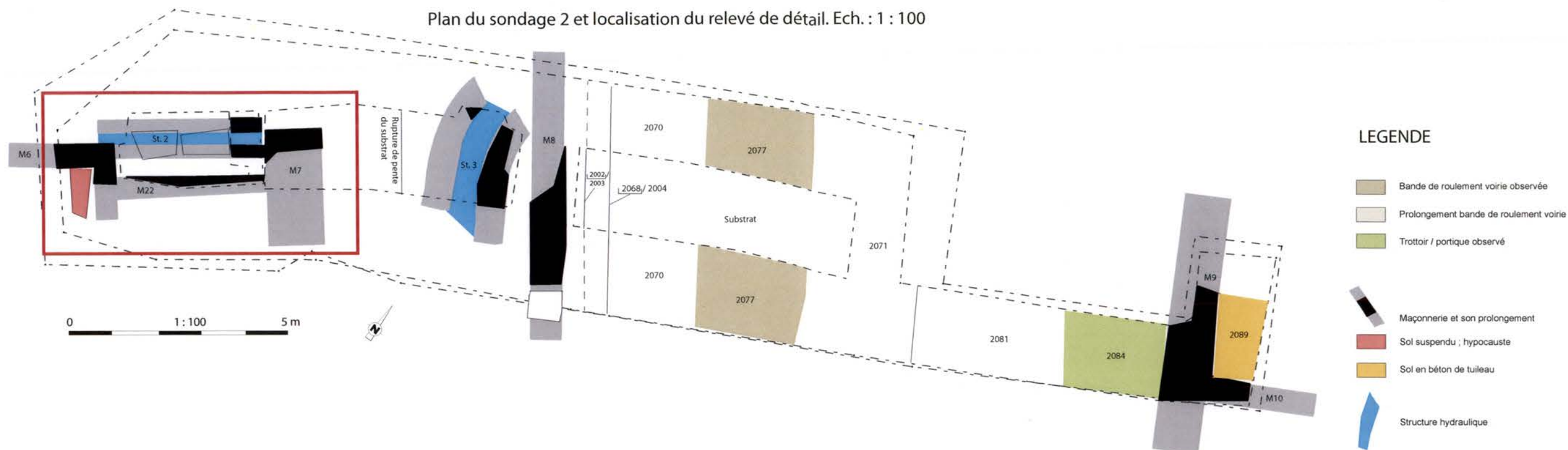
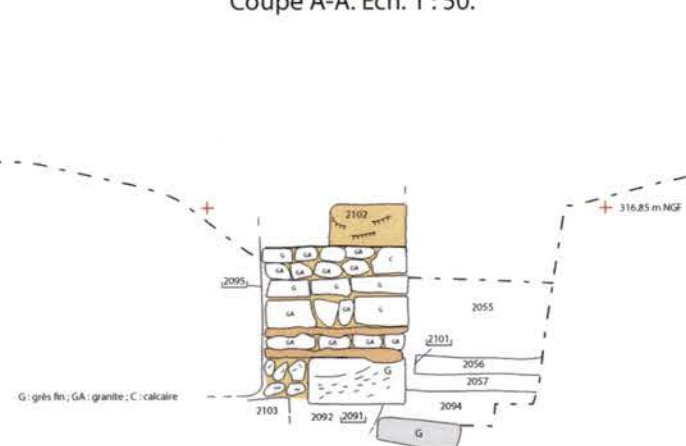


Fig. 13. Plan du sondage 2 et relevé de détail de St. 3.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

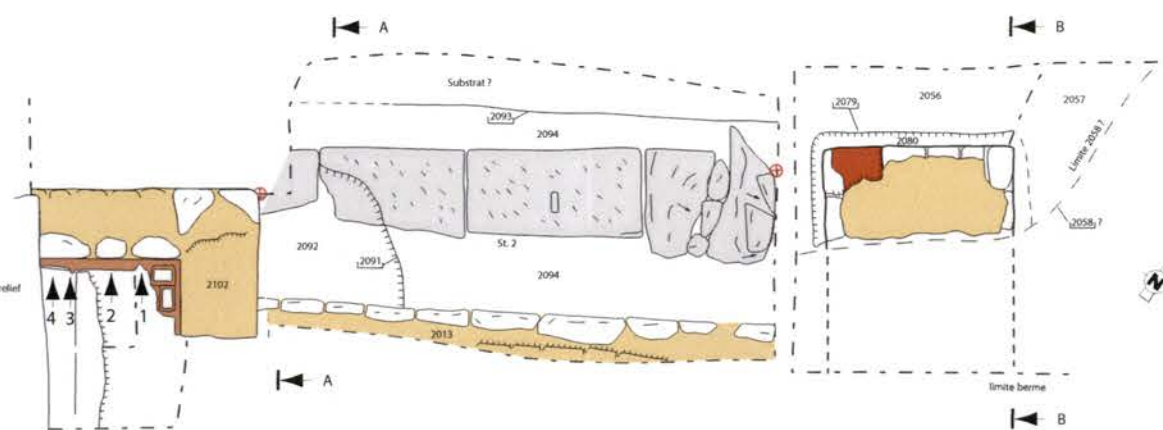
Plan du sondage 2 et localisation du relevé de détail. Ech. : 1 : 100



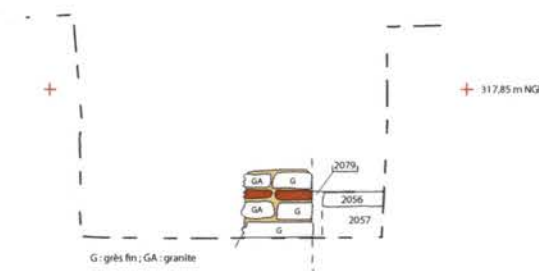
Coupe A-A. Ech. 1 : 50.



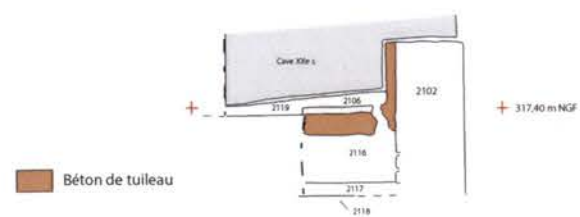
Relevé de détail St. 2, M6, M7 et M22. Ech. 1 : 50



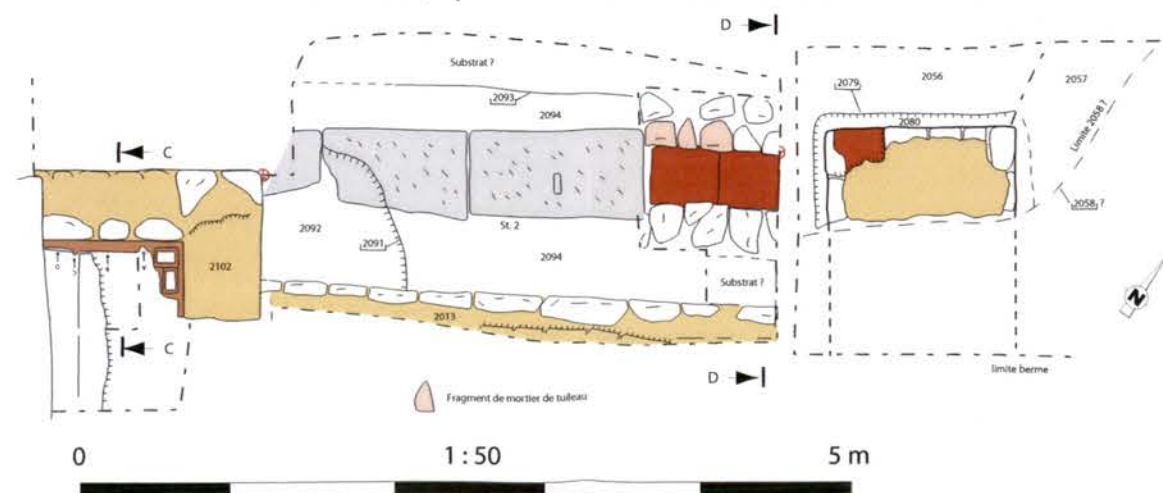
Coupe B-B. Ech. 1 : 50.



Coupe C-C. Ech. 1 : 50.



Même relevé, après enlèvement dalle de couverture. Ech. 1 : 50



Coupe D-D. Ech. 1 : 50.

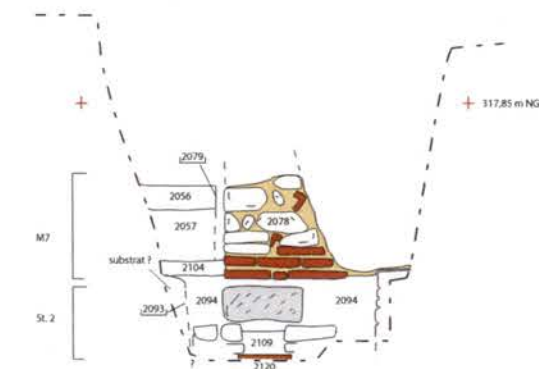
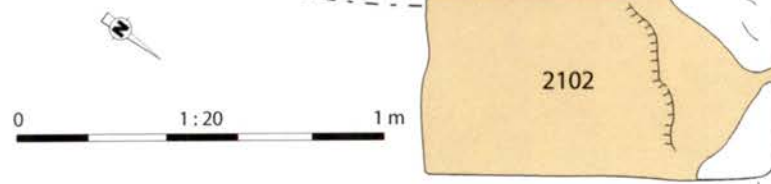


Fig. 14. Plan du sondage 2 et relevé de détail de St. 2, M6, M7 et M22.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

Localisation du fragment
de pavement conservé.
Ech. 1 : 20.



Relevé de l'opus sectile A 2119. Ech. 1 : 4.

- 1 : marbre dit grec écrit d'Algérie
- 2 : calcaire gris à polypiers de Diou / Gilly
- 3 : calcaire et marbre rouge de Givry
- 4 : schiste d'Autun

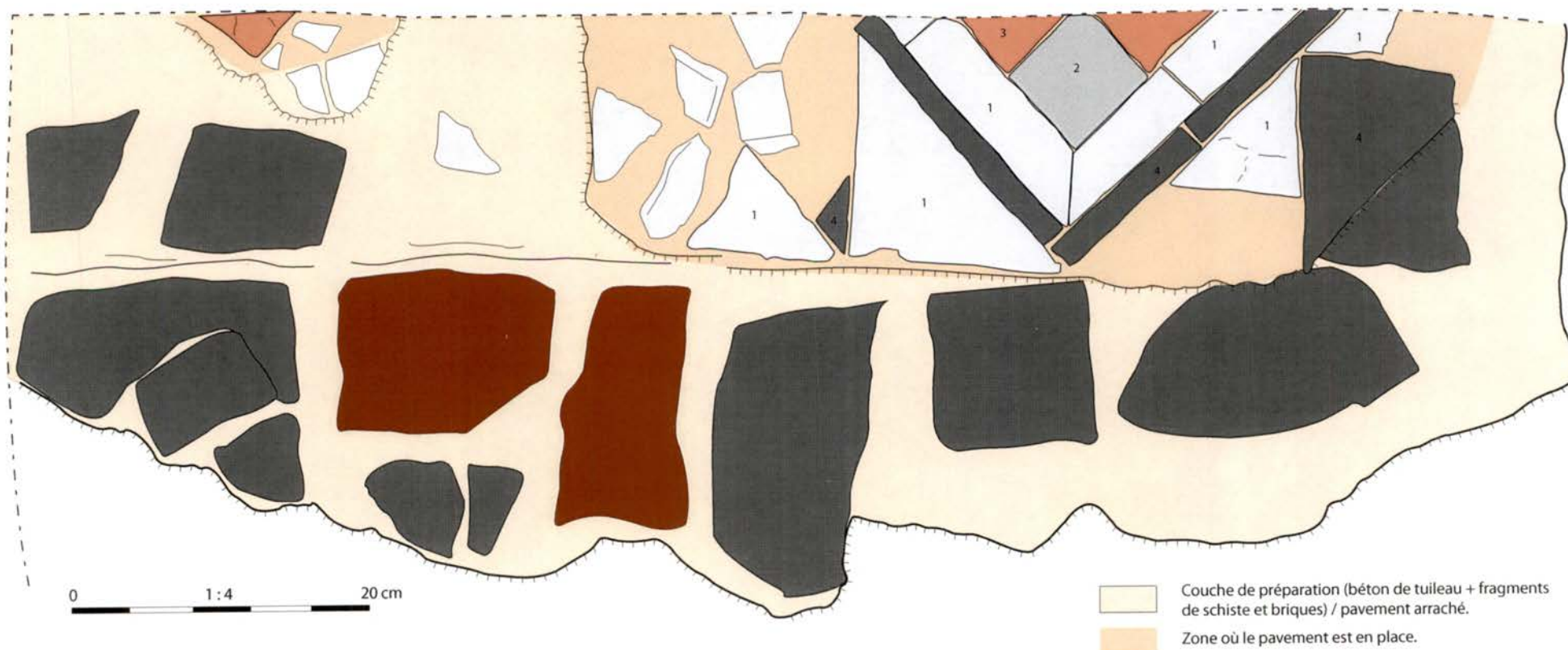
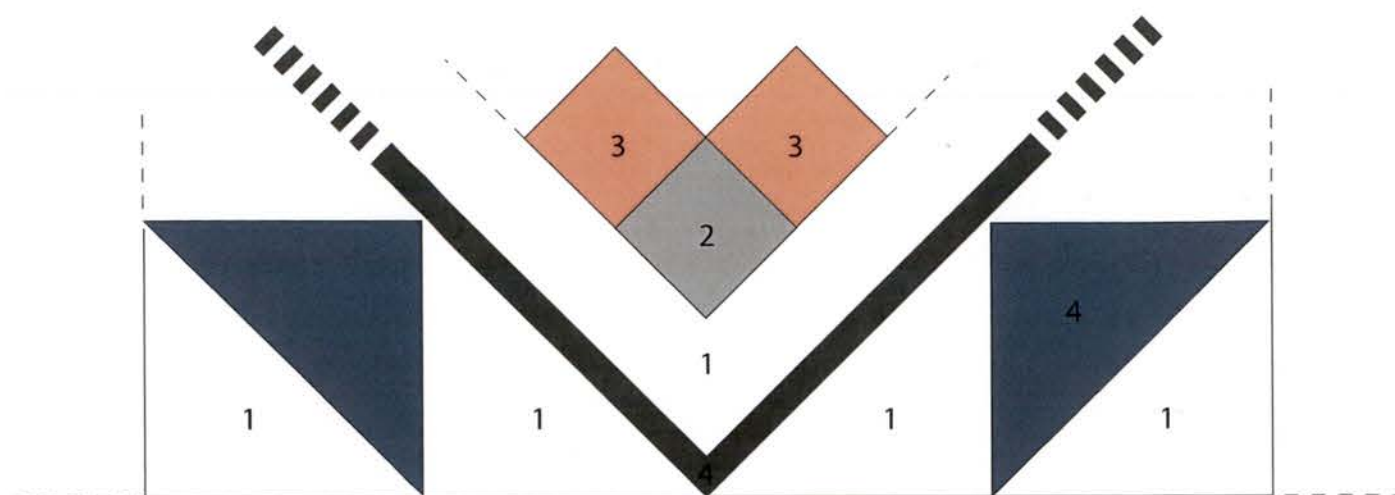


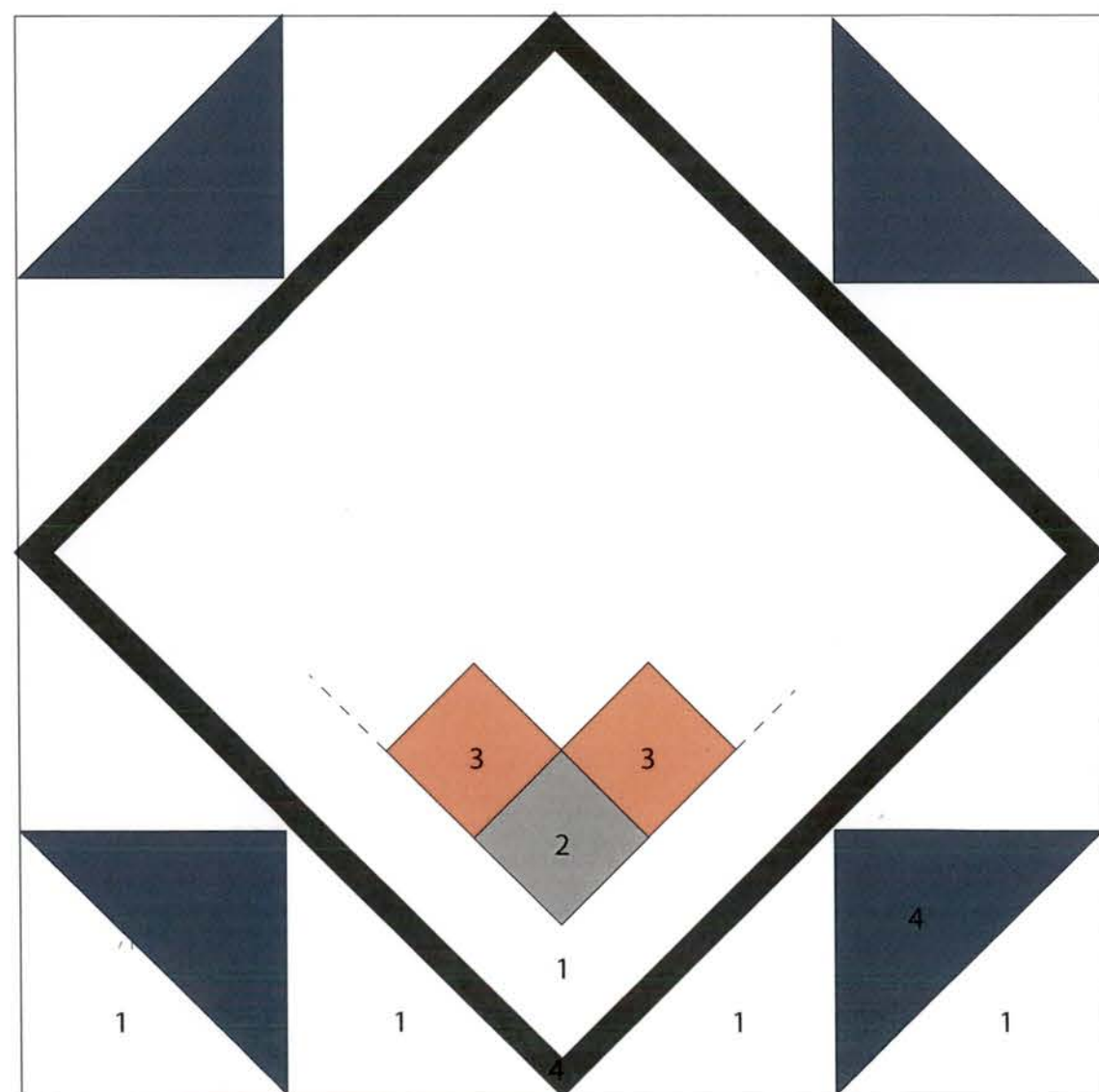
Fig. 15. Relevé de l'opus sectile A 2119.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.



Motif observé sur le lambeau de pavement conservé.
Ech. 1 : 4.

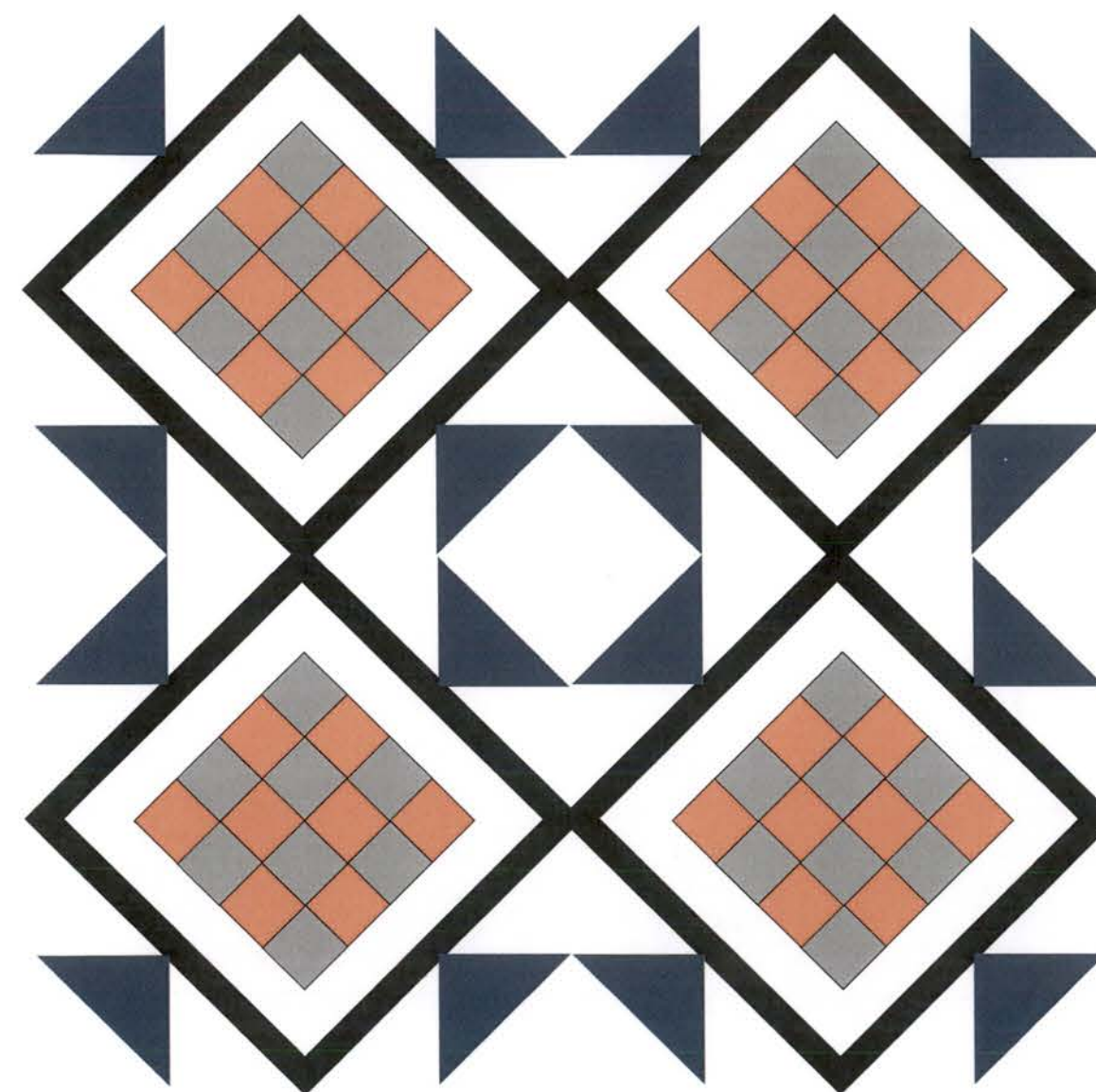
0 1 : 4 20 cm

1 : marbre dit grec écrit d'Algérie
2 : calcaire gris à polypiers de Diou / Gilly
3 : calcaire et marbre rouge de Givry
4 : schiste d'Autun



Essai de restitution d'une case. Ech. 1 : 4.

0 1 : 4 20 cm



Essai de restitution du damier. Ech. 1 : 8.

0 1 : 4 40 cm

Fig. 16. L'opus sectile A 2119, essai de restitution du décor. DAO Y. Labaune.

Plan du sondage 2 et localisation des coupes stratigraphiques relevées. Ech. : 1 : 100

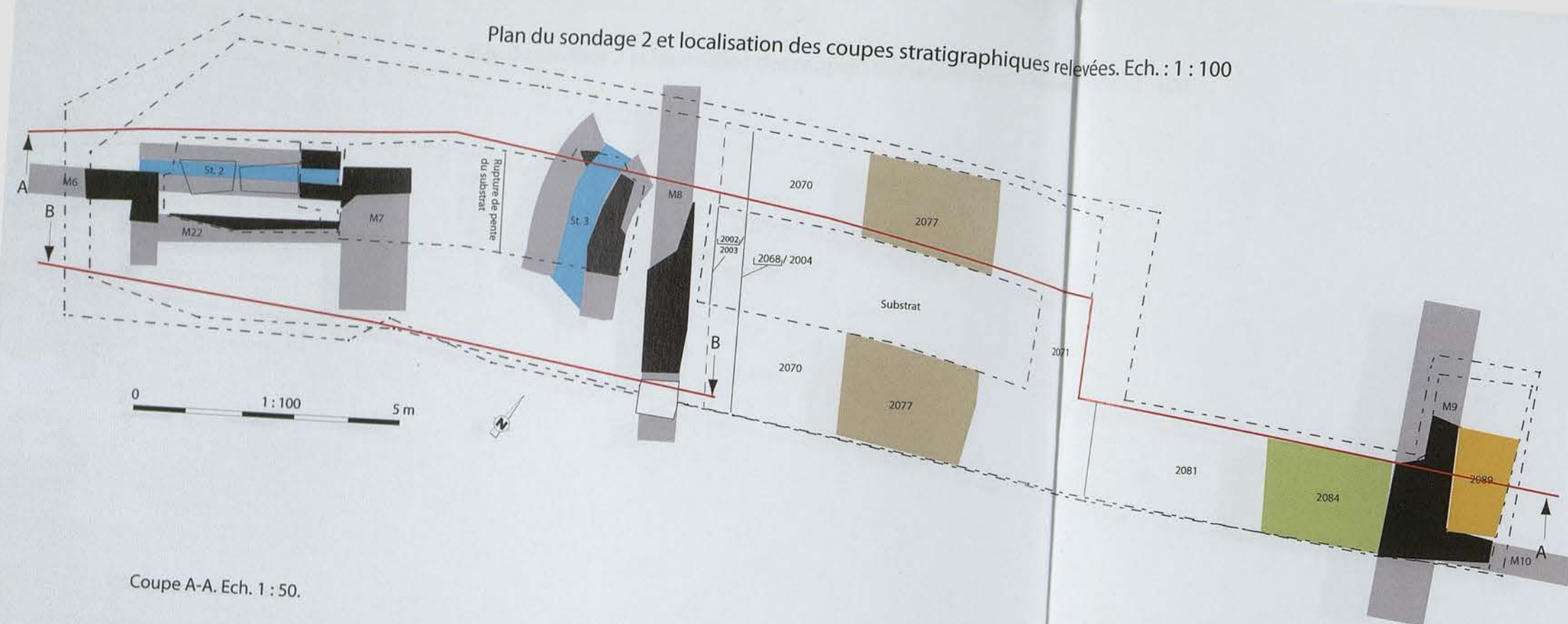
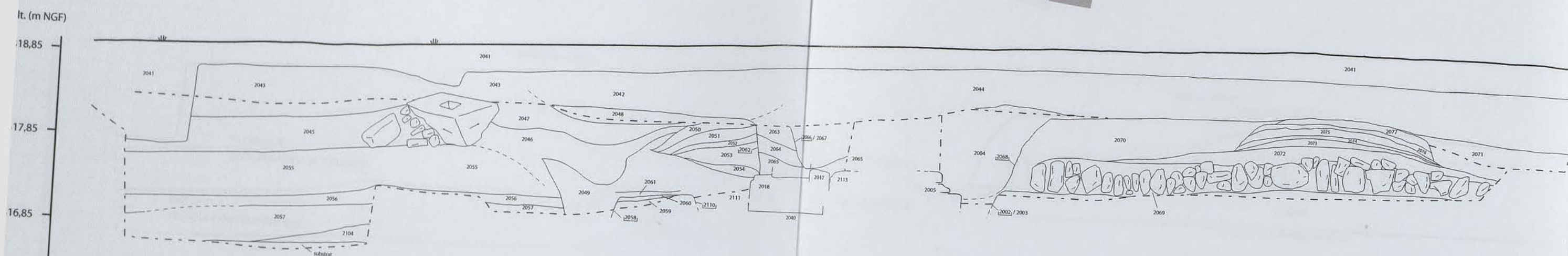
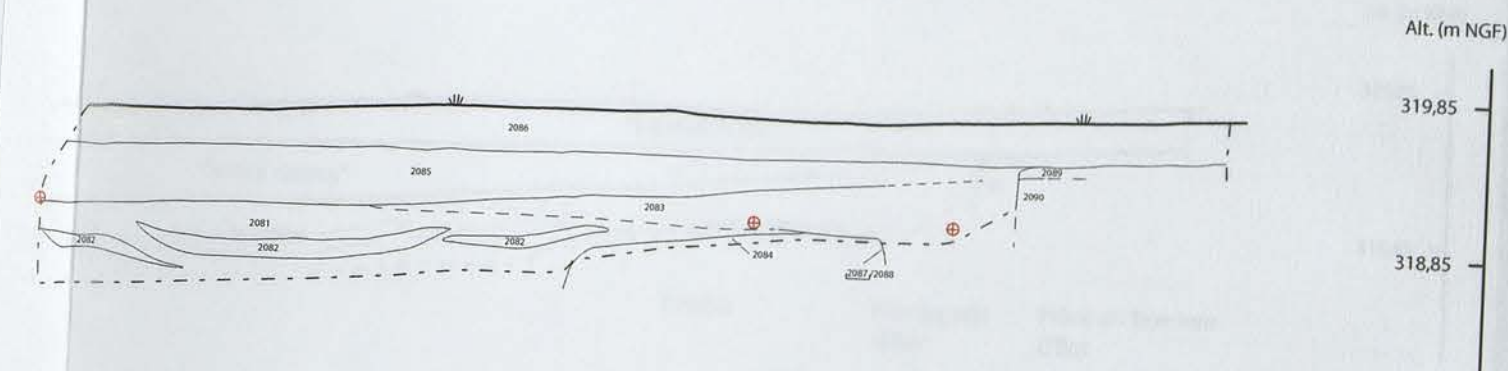
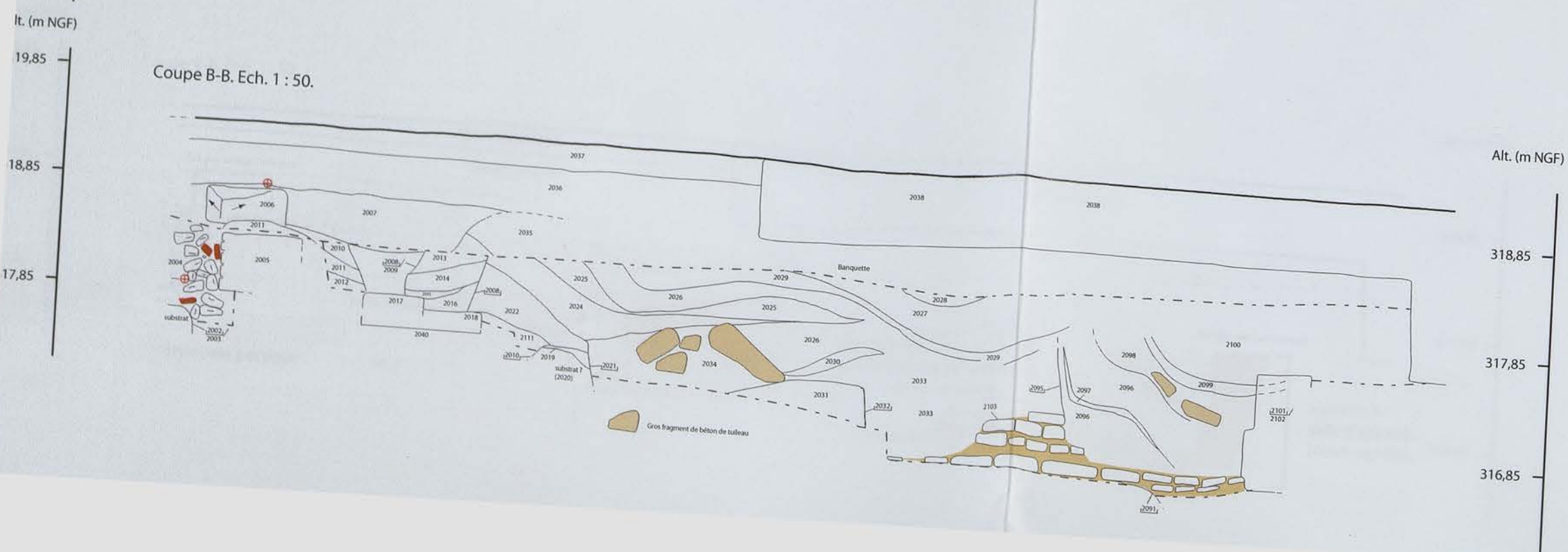


Fig. 17. Plan du sondage 2
et relevés de coupes stratigraphiques.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

Coupe A-A. Ech. 1 : 50.



Coupe B-B. Ech. 1 : 50.



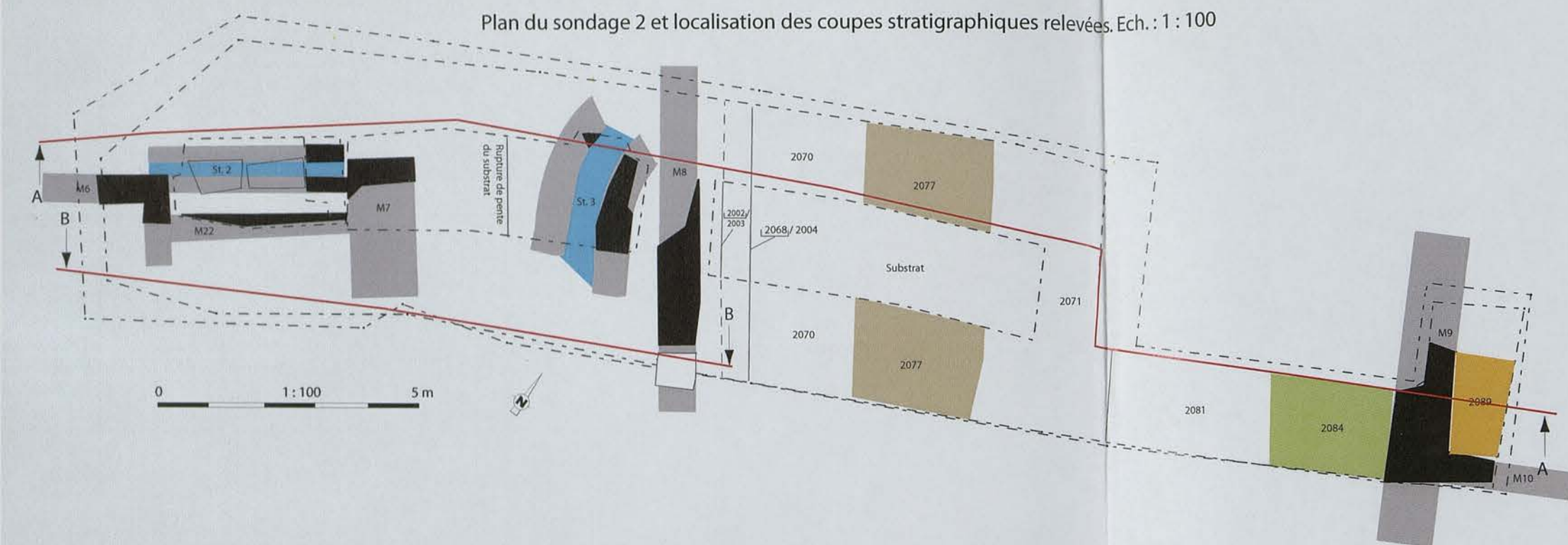
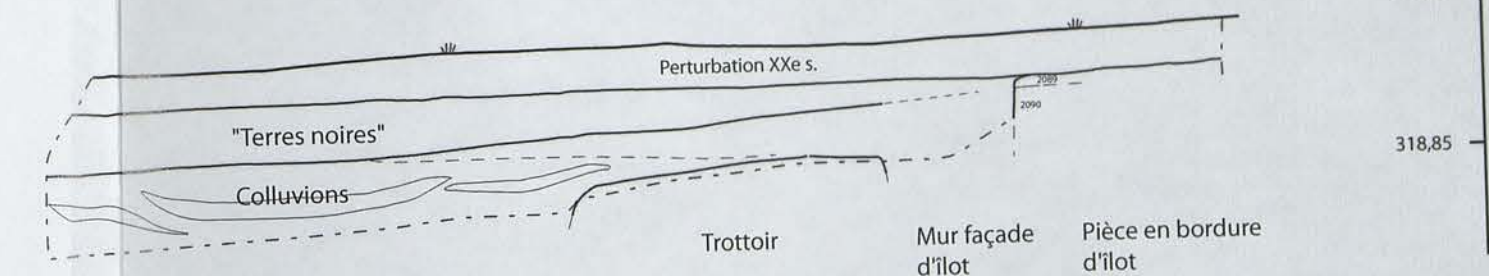
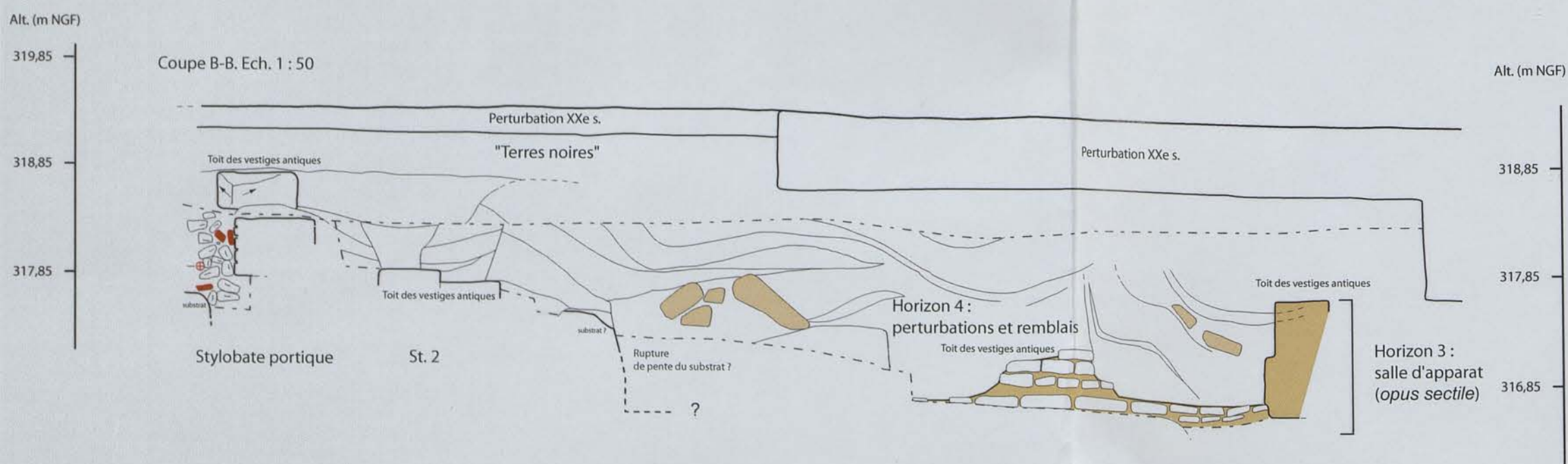
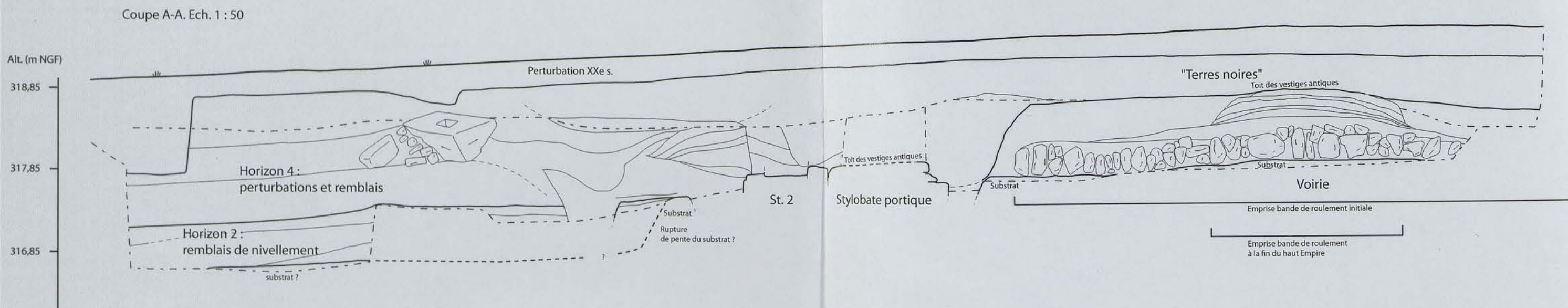


Fig. 18. Plan du sondage 2
et interprétation des coupes stratigraphiques.



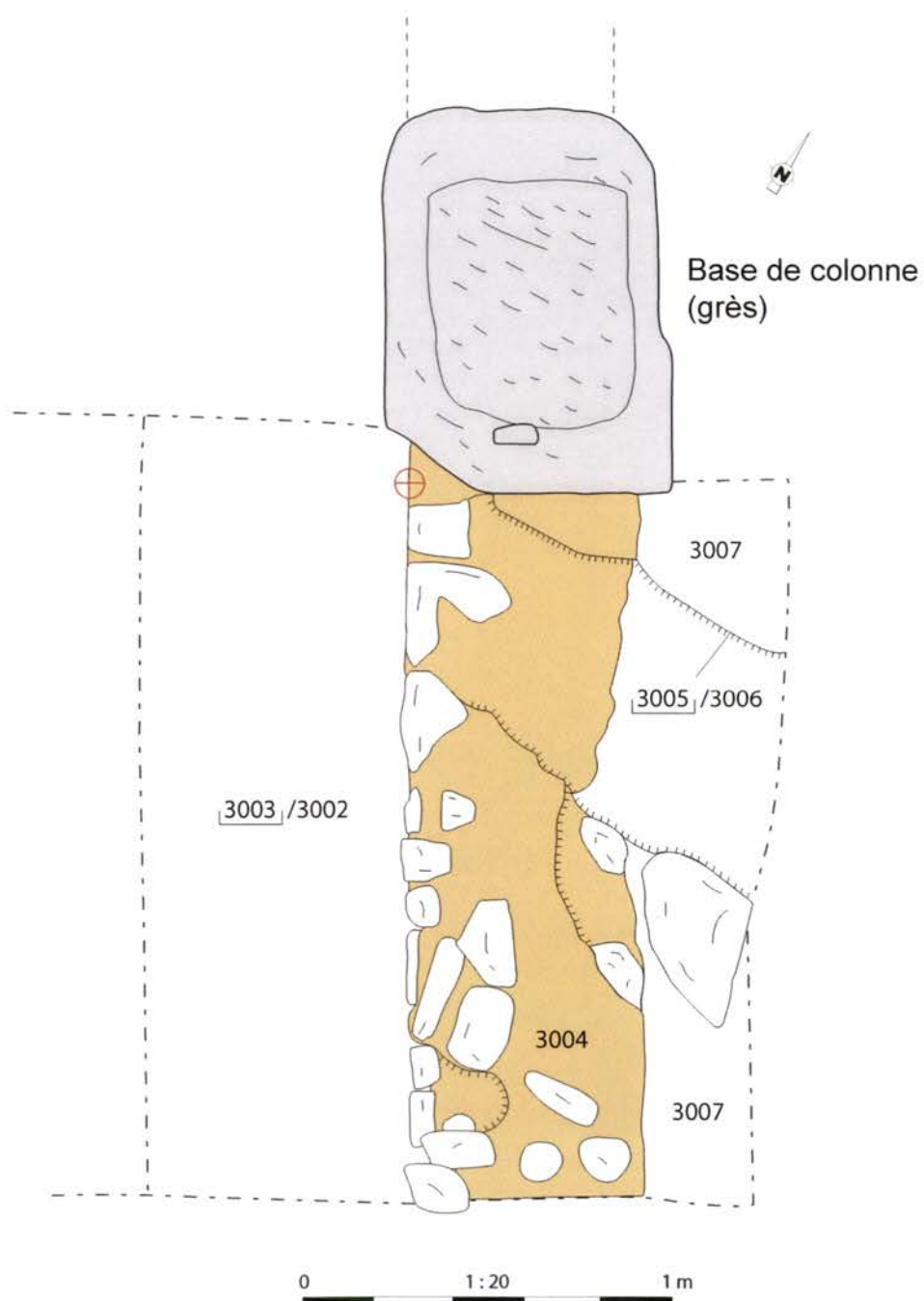
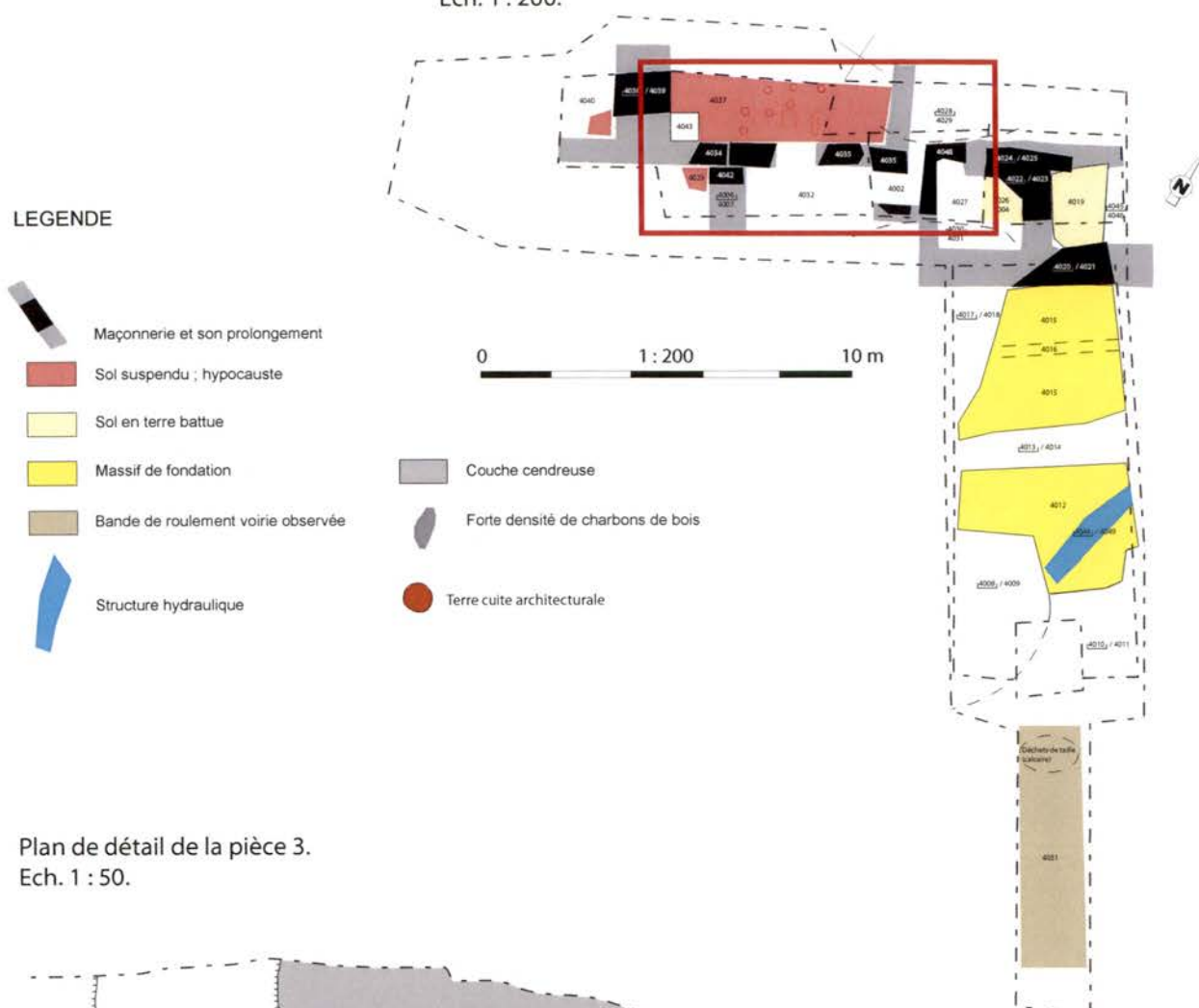


Fig. 19. Sondage 3, stylobate (portique oriental du *cardo* C8).
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

Localisation du plan de détail sur plan général du sondage 4.
Ech. 1 : 200.



Plan de détail de la pièce 3.
Ech. 1 : 50.

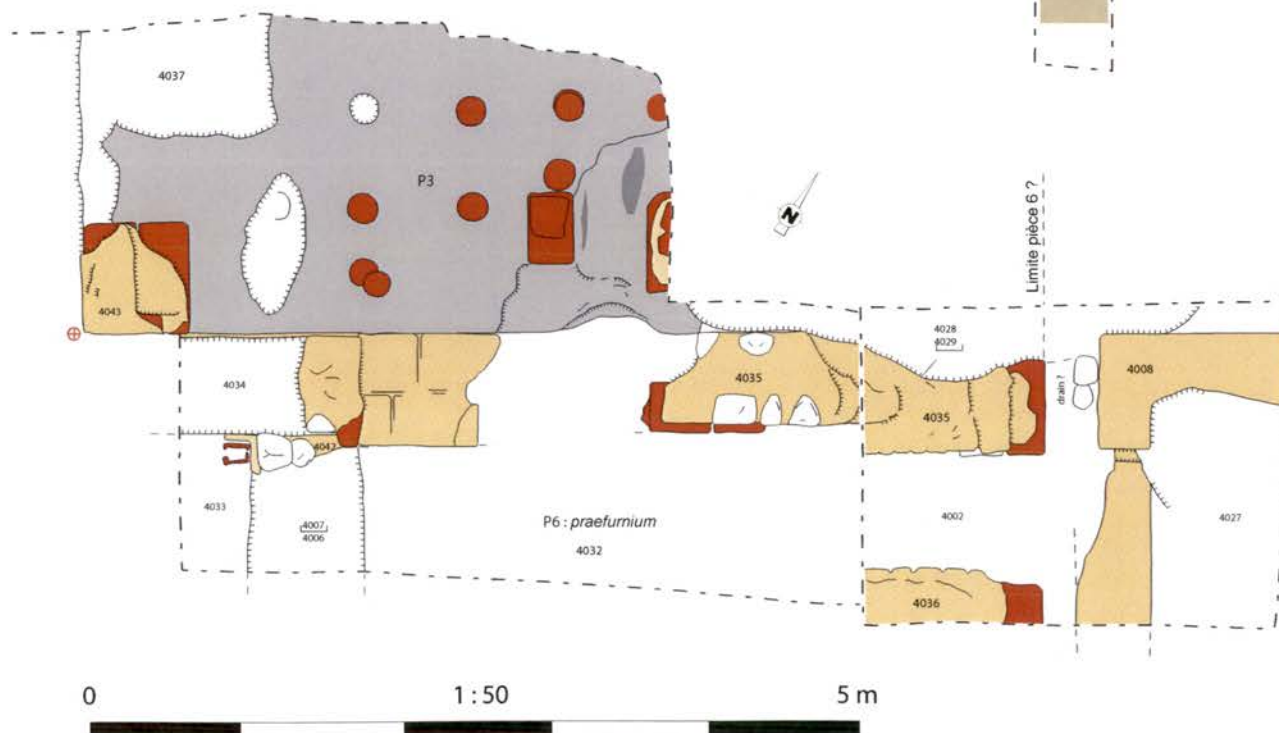
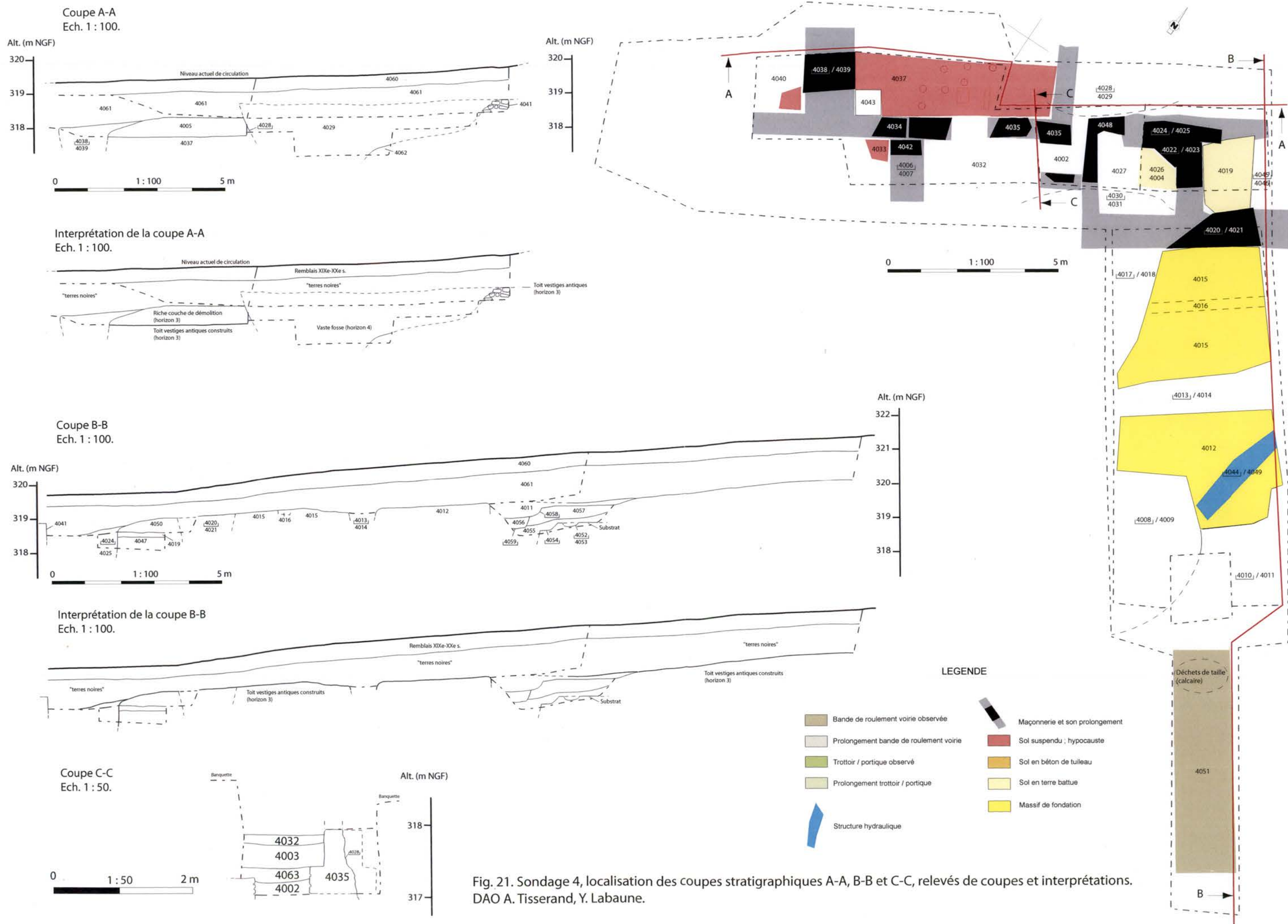


Fig. 20. Sondage 4, plan de détail de la pièce 3.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.





1 : toit à -1,70 m (alt. 317,65 m NGF), puissance strati : sup. à 2 m ; 2 : toit à -1,70 m (alt. 318 m NGF), puissance strati : ? ; 3 : toit à -1,50 / -1,70 m (alt. 317,65 m NGF), puissance strati : sup. à 2 m ; 4 : toit à -1,30 m (alt. 320 m NGF), puissance strati : ? ; 5 : toit à -1,40 m (alt. 317,60 m NGF), puissance strati : ? ; 6 : toit à -0,80m (alt. 318,80 m NGF), puissance strati : env. 1,30 m ; 7 : toit à -1 m (alt. 319 m NGF), puissance strati : sup. à 1 m ; 8 : toit à -0,80 m (alt. 319 m NGF), puissance strati : ? ; 9 : toit à -1,30 m (alt. vers 319,15 m NGF), puissance strati : ? ; 10 : toit à -0,25 m (alt. 319,40 m NGF), puissance strati : ?

Fig. 22. Profondeur d'enfouissement des vestiges et puissance stratigraphique. Ech. 1 : 500. DAO Y. Labaune.

Sauf mention contraire, les clichés sont dus à Y. Labaune, service archéologique de la ville d'Autun.



Cl. 1. *Cardo* C8. Vue générale de la voirie. Au niveau des mires, le stylobate occidental ; en fond de tranchée, le substrat.

Cl. 2. *Cardo* C8. Cliché centré sur la partie médiane de la bande de roulement.



Cl. 3. *Cardo* C8. Stratification de la bande de roulement limitée à la partie médiane de la chaussée : désaffectation rapide de la voirie ? ; Décaissement massif sur les bords de la rue ?



Cl. 4. *Cardo* C8. Aspect du dernier état de la bande de roulement.



Cl. 5. *Cardo* C8. De gauche à droite, stratification de la partie médiane de la bande de roulement sur environ 3 mètres de largeur, l'excavation (?) linéaire rempli par A 2070, un caniveau rempli de blocs (A 2078), puis le stylobate M8.



Cl. 6. *Cardo* C8. Vue de détail de l'interruption de la stratification de la bande de roulement au niveau de l'excavation (?) linéaire rempli par A 2070.



Cl. 7. *Cardo* C8. Vue générale du sondage 2 depuis l'est : au premier plan le sol 2089 de la pièce 11 en bordure ouest de l'îlot IX-X 10 qui surplombe d'une soixantaine de centimètres les ultimes niveaux de circulation du trottoir oriental (A 2084 sur lequel circule le fouilleur) et de la chaussée (A 2077 visible au second plan). La rue marque ainsi la limite entre deux terrasses antiques.



Cl. 8. *Cardo* C8. Vue générale des dépôts sableux visibles en plan (au premier plan) mais aussi en coupe (dépôts lenticulaires) couvrant les vestiges du portique oriental. Ces dépôts sont liés au colluvionnement de bas de pente se mettant en place suite à la différence de niveaux entre les deux terrasses antiques séparées par la rue.



Cl. 9. Vue de détail de l'élévation du stylobate occidental M8 bordant le cardo C8. On observe à gauche que la maçonnerie s'installe dans le comblement d'une structure fossoyée sous-jacente (A 2002) ; à droite, perturbation des niveaux supérieurs (A 2066).



Cl. 10. Vue générale du stylobate occidental M8 : dans la berme une base de colonne parallélépipédique en grès. A droite, le fond de la structure hydraulique St. 3 (un égout ?) au moment du décapage.



Cl. 11. Gros bloc en grès parallélépipédique pris dans la coupe : vue générale et localisation. Il appartient à un remblai (A 2045) se mettant en place après perturbation du stylobate quelques mètres à l'est. Base de colonne de portique en position secondaire ?



Cl. 12. Vue de détail du bloc précédemment cité.



Cl. 13. Structures hydrauliques bordant le *cardo* C8. Vue générale du stylobate oriental M11 : dans la berme une base de colonne parallélépipédique en grès. A gauche, le comblement supérieur (très organique) d'un caniveau de bord de rue (A 3002, A 3003) longeant le stylobate.



Cl. 14. Structures hydrauliques bordant le *cardo* C8. Vue de détail du comblement supérieur du caniveau longeant le stylobate occidental M8 (A 2068, A 2004).



Cl. 15. Structures hydrauliques bordant le *cardo* C8. La structure 3 (égout voûté ?) au moment de sa découverte à gauche du cliché. En partie médiane, la rupture de pente du substrat est nettement visible. Enfin à droite, vestiges du large mur M7, mur de soutènement ?



Cl. 16. Structures hydrauliques bordant le *cardo* C8. La structure 3 (égout voûté ?) après enlèvement des vestiges de l'horizon 4. Le fond en briques ainsi que l'arase du piédroit oriental sont visibles.



Cl. 17. La structure 3, vue depuis l'autre berme. A gauche de la mire, les vestiges du second piédroit. La canalisation s'incurve nettement en direction du nord.



Cl. 18. Pour comparaison, l'égout mis au jour sur le site fouillé par l'Inrap au faubourg d'Arroux le long du cardo C8, dans le prolongement de notre structure 1. Dans notre cas, la restitution d'un système de voûtement analogue pose problème pour des raisons d'altimétrie (sommet de la voûte qui dépasserait largement le niveau du stylobate ou de la chaussée...). Cliché S. Alix, Inrap.



Cl. 19. *Decumanus* D10. Au premier plan, le trottoir septentrional bordant la rue.



Cl. 20. Horizon 1. Canalisations installée dans le substrat (Structure 2) couverte de grandes dalles de grès. Mise en place non datée. Couverture en dalle endommagée au cours de l'horizon 3 (à gauche du cliché) lors de la construction de M7.



Cl. 21. Horizon 1. Vue générale des piédroits de la structure 2. Au premier plan, réfection avec des gros fragments de béton de tuileau au cours du IIIe s.



Cl. 22. Horizon 2. Sondage 2, vue générale en direction du nord-est. La ligne pointillée marque le toit du remblai de nivellement relativement plan mis en place dans la première moitié du III^e s. (?) suite au réaménagement d'une partie (au moins) de l'îlot.



Cl. 23. Horizon 3. Vue générale des vestiges découverts dans le sondage 1. Au premier plan le substrat. Cliché pris en direction du nord-ouest.



Cl. 24. Horizon 3. Vue générale des vestiges de la pièce se terminant en abside (pièce 1). Au premier plan M3, puis le mur curviligne M1. Cliché pris en cours de fouille.



Cl. 25. Vue zénithale du mur M1. On peut noter l'épaisseur importante de l'enduit de tuileau externe.



Cl. 26. Élévation du mur M1 (à l'extérieur à la pièce 1 visiblement dans un espace extérieur de type cour). Il s'installe dans le substrat, sa tranchée de fondation est nettement visible. Son parement est couvert d'un épais enduit de tuileau.



Cl. 27. Vue de détail de la base du mur M1, à l'extérieur de la pièce 1. En arrière de la mire, les vestiges d'un solide radier de fondation A 1040 scellant la tranchée de fondation A 1038.

Cl. 28 (à g.). Vue générale de la base du mur M1 à l'intérieur de la pièce 1.

Cl. 29 (à d.). Détail de la base du mur M1 à l'intérieur de la pièce 1. Au premier plan, le béton A 1042 de l'aera ; le parement en petit appareil de grès fin est couvert d'un enduit de tuileau montrant les négatifs de conduits de chaleur.





Cl. 30. Elévation du mur M3 et arrachement du conduit de chaleur alimentant la pièce 1 depuis le *praefurnium*. Utilisation de chaînages en briques.

Cl. 31. Pilette d'hypocauste visiblement complète liée au conduit de chaleur.



Cl. 32. A gauche, vue zénithale du mur M3 et emplacement d'un « négatif » en forme de quart de cercle ; à droite, détail de ce « négatif ». Emplacement d'une colonnette ?



Cl. 33. Horizon 3. Au premier plan, les vestiges de la solide canalisation maçonnée St. 1 fonctionnant certainement avec la pièce 1 se terminant en abside. On notera sur l'élévation du piédroit occidental mis au jour dans le sondage ponctuel la présence d'un chaînage de briques.



Cl. 34. Horizon 3. Vue zénithale du sondage réalisé au niveau de la structure 1. On aperçoit le dallage en briques du fond de la structure.



Cl. 35. Horizon 3. A gauche du cliché, la coupe stratigraphique montre l'absence de vestiges construits au sud de la pièce se terminant en abside, ainsi que la présence de niveaux de circulation extérieurs : cour ?



Cl. 36. Horizon 3. Vue générale du sondage 2 en direction du nord-est. L'effet d'alignement (tête de mur de M7, canalisation St. 2, retour de M6 : ligne pointillée) et l'absence de vestiges construits suggèrent l'existence d'un *ambitus* ou d'une ruelle.



Cl. 37. Horizon 3. Vue zénithale de M7, largeur : 1,20 m. En haut du cliché, la « tête de mur » qui perfore nettement le remblai jaune A 2056 ce qui permet de le rattacher à l'horizon 3 ; en bas du cliché, arrachement au cours de l'horizon 4.



Cl. 38. A droite du cliché, M7 fondé sur les dalles de couverture de la canalisation St. 2.



Cl. 39. Elévation des fondations de M7 : on note l'utilisation de chaînages en briques en partie inférieure des fondations. Au premier plan, dalle de couverture de St. 2 perturbée par l'installation de M7.



Cl. 40. Vue de détail de la dalle de couverture fracturée lors de l'installation de M7.



Cl. 41. Vue générale de la canalisation St. 2 après enlèvement de la dalle de couverture fracturée ; l'assise en chaînage de briques de M7 repose directement sur une dalle de couverture intacte.

Cl. 42. Vue de détail de la relation entre la canalisation St. 2 et le mur M7.





Cl. 43. A droite du cliché, perturbation endommageant la couverture de St. 2 ; cette fosse est scellée par M22 (au second plan) et l'angle de mur M6 (à droite) qui ferme la pièce 2 (horizon 3).



Cl. 44. Horizon 3. L'angle de mur M6 (pièce 2), tout comme M7, est fondé sur les dalles de couverture de la canalisation St. 2.



Cl. 45. Horizon 3. Vue générale de l'angle de la pièce 2 accueillant un pavement en *opus sectile*.



Cl. 46. Horizon 3, pièce 2. Au premier plan le pavement en *opus sectile* A 2119 en place (sol suspendu sur hypocauste) ; au second plan, l'angle de mur M6 muni de conduits de chaleur en place et dont le parement est couvert d'un enduit de tuileau.



Cl. 47. Vue générale du pavement en *opus sectile* A 2119. Les placages en place partent sous la berme ; au premier plan ils ont disparus et il ne reste que la couche de réglage composée de fragments de schiste et de brique pris dans un béton de tuileau.



Cl. 48. Éléments en place qui permettent de restituer une case, puis le motif en damiers du pavement.



Cl. 49. Horizon 3. Sondage 4, vue générale de la pièce 9 longeant le trottoir du *decumanus* et de son massif de fondation A 4115 (au centre une dépression linéaire, peut-être un solin ?) ; à droite, tranchée de récupération de M21, le mur de façade d'îlot et amorce du trottoir ; à gauche, tranchée de récupération de M20.



Cl. 50. Horizon 3. Sondage 4, vue générale des pièces 7 et 8. En haut à droite, la couche d'occupation charbonneuse de la pièce 7, au centre la tranchée de récupération de M19, en haut à gauche sol en terre battue de la pièce 8 scellant des remblais riches en éléments de démolition.



Cl. 51. Horizon 3. Vue générale de la branche est-ouest du sondage 4 ; au premier plan, à gauche, les vestiges de la pièce 3.



Cl. 52. Horizon 3, pièce 3 chauffée par hypocauste (angle sud dégagé sur environ 7 m²). Une couche charbonneuse couvre uniformément le sol de l'aera. Au second plan, la couche de démolition A 4015 très riche en fragments de roches décoratives et en tesselles de mosaïque est bien visible.



Cl. 53. Horizon 3, pièce 3. Entrée de la chaleur dans l'hypocauste depuis le *praeurnium*.



Cl. 54. Horizon 3, pièce 3. Au centre du cliché, le mur M12 (premier plan) puis M13 (second plan) séparant la pièce 3 du *praeurnium* (couche de démolition laissée en place). Au premier plan à droite, angle d'une pièce également chauffée (tubulure en place), la pièce 4, probablement depuis le même *praeurnium*.



Cl. 55. Horizon 3, pièce 3. Aménagement maçonné A 4043 (briques liées au mortier) à l'angle sud de la pièce. Un « arrachement » de forme circulaire est visible, il est scellé par la 4^{ème} assise de briques.



Cl. 56. Horizon 3, pièce 3. Elévation de l'aménagement maçonné A 4043 (briques liées au mortier) à l'angle sud de la pièce (4 assises en briques).



Cl. 57. Horizon 4, pièce 2. Petit tas de roches décoratives laissé par les récupérateurs contre le mur M6 (ce « tas » part sous la berme, il est scellé par les fondations de la cave du XX^e s. (à gauche).



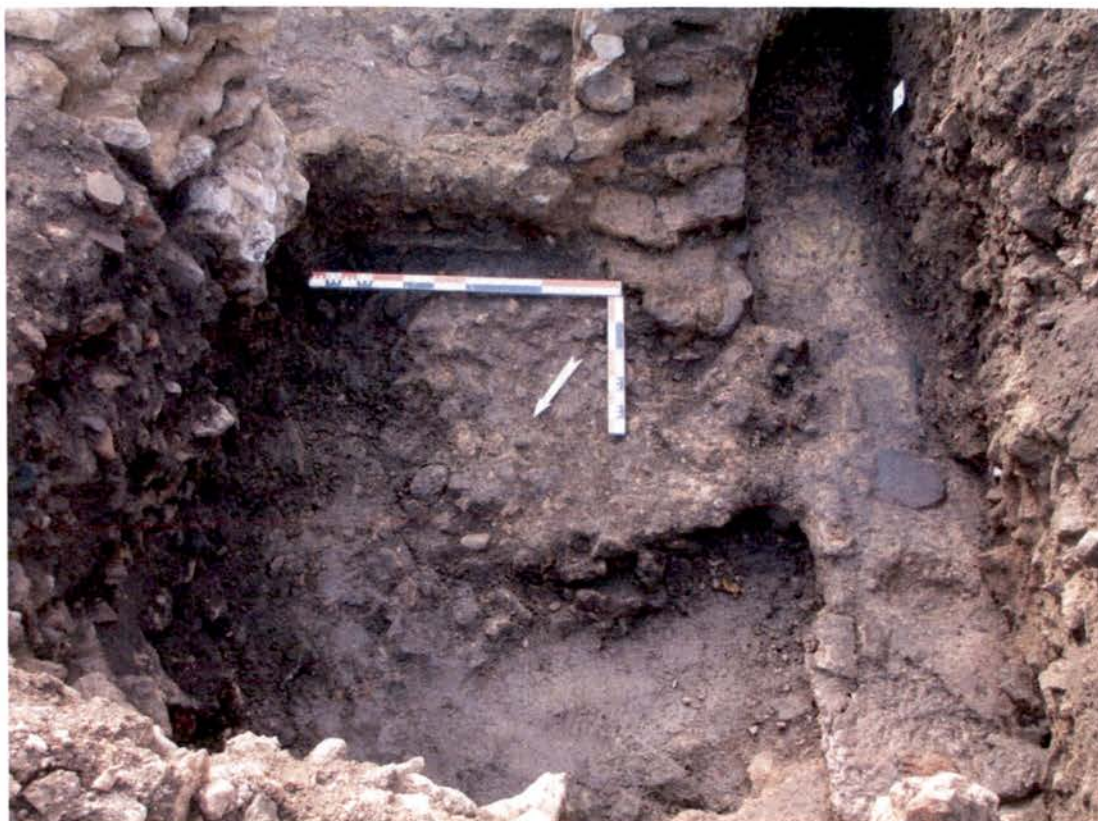
Cl. 58. Horizon 4, pièce 2. Vue de détail de ce tas de roches décoratives.



Cl. 59. Horizon 4, pièce 1.
Vue générale des
épendages riches en
éléments de démolition
scellant les vestiges de la
pièce 1 (notamment le sol
de l'*aera*, ainsi que les
maçonneries conservées
en élévation).



Cl. 60. Horizon 4, pièce 1.
Vue de détail des pierres et
fragments de terres cuites
architecturales calibrées
dans les remblais scellant
les vestiges de l'horizon
(ici sommet de la
récupération des vestiges
de la canalisation St. 1).



Cl. 61. Horizon 4, pièce 1. Au niveau des mires, couche A 1046 composée d'éléments de démolition tassés (comme piétinés) : niveau de circulation des récupérateurs de l'Antiquité tardive ?



Cl. 62. Horizon 4, sondage 2. Vue générale des remblais stratifiés alternant couches riches en éléments de démolition et « terres noires », liés au nivellement du secteur après récupération des matériaux de construction.



Cl. 63. Horizon 4, sondage 2. Vue de détail de gros fragments de béton de tuileau dans les remblais stratifiés.



Cl. 64. Horizon 4, sondage 2. Surcreusement / effet de « brouettée ».



Cl. 65. Horizon 5, sondage 1. Mur M5 qui s'installe dans les remblais stratifiés de l'Horizon 4. Construction indéterminée de la fin du IV^e ou du début du V^e s. ?



Cl. 66. Horizon 5, sondage 1. Élévation accessible du mur M5 ; la distinction entre fondations et élévation n'est pas claire.